

Res M 4.899

DEUX HOMONYMES DU XVII^e SIÈCLE

François Maynard

Président au Présidial d'Aurillac, membre de l'Académie Française

ET

François Menard

Avocat en cour de Parlement de Toulouse et au Présidial de Nîmes.

ÉTUDE BIBLIOGRAPHIQUE

par Paul DURAND-LAPIE et Frédéric LACHÈVRE

SUIVIE

d'une notice bibliographique et de 76 pièces omises dans l'édition des Œuvres
poétiques de François de Maynard donnée par M. Garrisson (1885-1888).

PARIS

CHAMPION HONORÉ

Librairie spéciale pour l'Histoire de France

9, QUAI VOLTAIRE, 9

—
1899.



DEUX HOMONYMES DU XVII^{ème} SIÈCLE

François Maynard

ET

François Menard

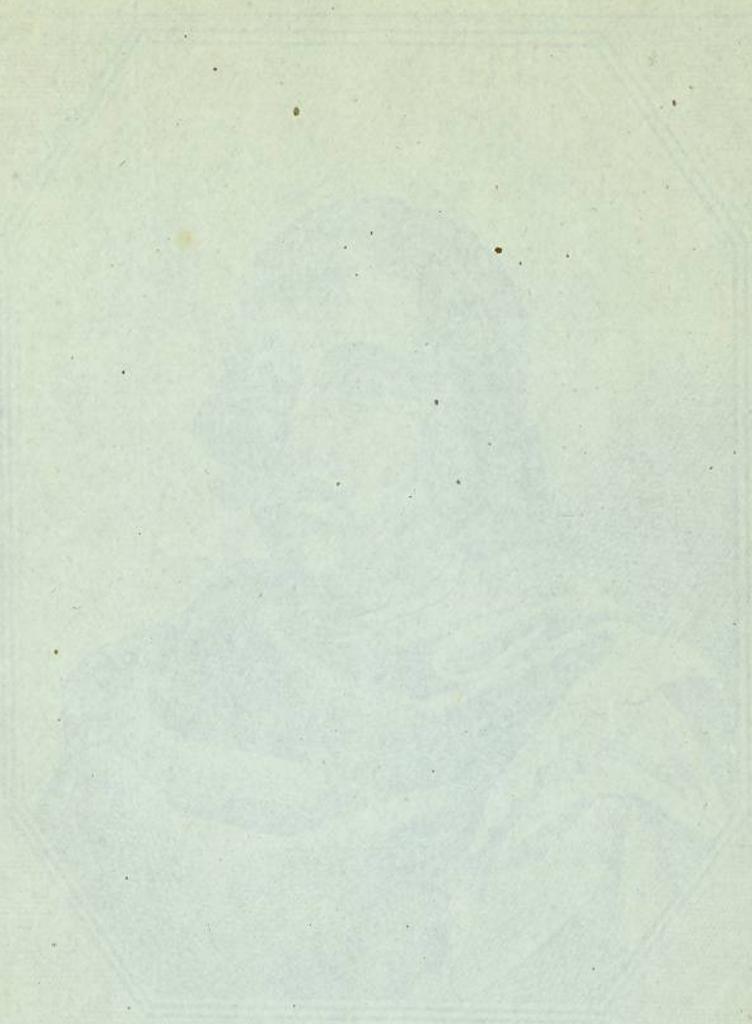
DEUX HOMONYMES DU XVII^e SIÈCLE

Librairie Ch. DELAGRAVE, 15, rue Soufflot, Paris.

Un Académicien du XVII^e siècle. Saint-Amant, son temps, sa vie, ses poésies, 1594-1661, in-8° de 524 p. 1898, par Paul Durand-Lapie, Avocat, Agrégé de l'Université.

Ouvrage honoré d'une souscription de M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.

François Menard



THE
LIBRARY
OF THE
MUSEUM
OF
COMPARATIVE ZOOLOGY
AND ANATOMY
HARVARD UNIVERSITY
CAMBRIDGE, MASS.

FRANCOIS MAYNARD. *Age de 64. ans*



LES
LETTRES
DV PRESIDENT
MAYNARD

A Paris Chez Toussaint Quinet au Palais 1652.

*Hommage à la Bibliothèque de la Faculté
de Théologie Protestante de l'Université de Toulouse
à Montauban,*

Paul Durand-Lapie

DEUX HOMONYMES DU XVII^e SIÈCLE

14.899

François Maynard

Président au Présidial d'Aurillac, membre de l'Académie Française

ET

François Menard

Avocat en cour de Parlement de Toulouse et au Présidial de Nîmes.

ÉTUDE BIBLIOGRAPHIQUE

par Paul DURAND-LAPIE et Frédéric LACHEVRE

SUIVIE

d'une notice bibliographique et de 76 pièces omises dans l'édition des Œuvres
poétiques de François de Maynard donnée par M. Garrisson (1885-1888).



PARIS

HONORÉ CHAMPION

Librairie spéciale pour l'Histoire de France

9, QUAI VOLTAIRE, 9

1899.

DEUX HOMONYMES DU XVII. SIÈCLE

François Maynard

ET

François Maynard

ETUDE BIBLIOGRAPHIQUE

SUIVIE

PARIS

1893

La Fortune, cette déesse qui préside au bonheur et au malheur, et que les anciens représentaient aveugle, montre cependant, dans certaines circonstances, une grande clairvoyance. A des centaines de kilomètres de distance, elle a su mettre en relation deux « amateurs de belles-lettres », comme on disait au XVII^e siècle, dont le champ d'investigations préféré se trouvait circonscrit à l'époque de la littérature française si intéressante et relativement si peu connue qui va de la fin du règne de Henri IV aux débuts du règne de Louis XIV, en passant par le règne agité de Louis XIII, c'est-à-dire, pour préciser les dates, de 1605 à 1660.

Saint-Amant a été ainsi l'objet d'une étude spéciale, qui avait nécessité bien des recherches, et cependant de nouveaux documents sont venus éclairer certains points restés obscurs de son existence, documents qui seront mis en lumière, dans une notice biographique qui précédera la publication de ses « Œuvres choisies ». Or, en collationnant avec un soin minutieux les Recueils de Toussaint du Bray et d'autres éditeurs de 1607 à 1660, pour s'assurer qu'aucune pièce « du bon Gros » n'y avait trouvé place, les deux « chercheurs » ont été attirés par l'originalité et la perfection des vers de François de Maynard que,

successivement, à partir du Parnasse de 1607, ces recueils présentent au lecteur. Leurs investigations se sont alors tournées vers le Président d'Aurillac et ils sont arrivés à cette conclusion qu'une édition vraiment critique de ses poésies restait encore à faire ; en outre, un fait particulier a tout spécialement attiré leur attention, c'est l'attribution à François de Maynard, par M. Gaston Garrisson, d'un volume de vers qui n'est et ne peut pas être son œuvre. Aussi, avant d'entreprendre le travail très considérable d'une nouvelle réimpression des poésies complètes de François de Maynard, il leur a semblé opportun d'élucider cette question préjudicielle, et de publier 76 pièces recueillies dans les divers recueils du temps, pièces qui peuvent être considérées comme à peu près inédites, puisqu'elles ne figurent ni dans les « Œuvres » publiées par le poète lui-même en 1646, ni dans l'édition donnée en 1885-1888, par M. Gaston Garrisson. Toutefois des considérations de bienséance ont nécessité deux tirages, certaines épigrammes de Maynard, un peu trop libres d'allure, ne figurent en entier que dans un nombre restreint d'exemplaires, dans les autres le premier vers seulement a été inséré.

Montauban — Le Vésinet, 14 juin 1899.

**Deux homonymes du XVII^{ème} siècle,
François Maynard et François Menard.**

Deux siècles et demi après la mort de François Maynard, président au Présidial d'Aurillac, l'un des membres fondateurs de l'Académie Française, une édition définitive de ses Œuvres est encore à faire. En rectifiant quelques erreurs, en rétablissant quelques omissions, en complétant ce qui a été dit sur ce poète remarquable, nous n'avons garde ni de méconnaître les travaux de nos devanciers MM. Prosper Blanchemain et Gaston Garrisson, par exemple, ni l'intention de leur reprocher de n'avoir pas entièrement épuisé le sujet. L'histoire des personnages qui ont laissé leur trace en littérature ou en politique, est, comme celle des peuples, l'œuvre des hommes et du temps. Il faut savoir réunir les documents épars, les rapprocher, les soumettre à une critique sévère, rendue par un travail d'ensemble plus facile et plus sûre. En ce qui concerne François Maynard, s'il est nécessaire de distraire de son Œuvre Poétique une partie que l'édition la plus récente de ses poésies, celle de M. Gaston Garrisson (1885-1888, 3 vol. in-12) lui attribue à tort, il est non moins intéressant de lui restituer de nombreuses pièces qui sont encore à peu près inédites.

Le nom de Maynard, avec diverses variantes d'orthographe était assez commun au début du XVII^{ème} siècle, et on peut constater de 1610 à 1620, l'existence de quatre auteurs : Maynard, ou Mainard, Menard ou enfin Meinard, tous portant le prénom de François, qu'il

n'est pas possible de confondre entre eux, bien que le nom de chacun présente en certaines circonstances, une ou plusieurs divergences d'orthographe.

François Maynard, disciple de Malherbe, né à Toulouse en 1582, mort à Saint-Céré le 28 décembre 1646 à l'âge de 64 ans est le plus connu de ces quatre personnages ; le second : François Menard était Avocat en Cour de Parlement de Toulouse et du Présidial de Nîmes, et il nous est pour le moment impossible de préciser la date exacte de sa naissance et de son décès ; le troisième : François Meinard, frison, né en 1570, mort en 1623, Professeur à l'Université de Poitiers, est l'auteur d'un ouvrage qui fit beaucoup de bruit en son temps, le « *Regicidium detestatum* » de 1610 ;(1) enfin le quatrième : François Menard (2), dont nous ignorons la vie était parisien, il a laissé deux poèmes imprimés qui se trouvent à la Bibliothèque Nationale, le premier : « *Æternæ memoriæ generosiss, principis Leonorii Aureli, ducis Fronssiaci monumentum* » pièce signée Francisc. Menard, sans indication de lieu, ni de date, mais de 1622 d'après le catalogue, in-4° L n 27, 8066 ; le second : « *Ludovico XIII Rupellanâ expeditione redeunti panegyricus a Francisco Menard* », sans nom d'imprimeur (Paris 1628) in-8°, L b 36, 2710.

De ces quatre François, nous ne retiendrons que les deux premiers et nous démontrons qu'il ne peut s'établir aucune confusion entre leurs œuvres. C'est en se reportant aux sources et en établissant un historique indiscutable des poésies du président d'Aurillac encadré dans sa très brève biographie, que le petit problème littéraire que nous venons de poser sera facilement résolu.

(1) François Meinard, ses relations et ses publications de 1600 à 1623, par Th. Ducrocq Professeur à la faculté de Droit de Paris, in-8°, Poitiers, Blais, Roy et Cie Imprimeurs, 1892.

(2) Les intéressants mémoires de l'abbé de Marolles mettent également sur la trace de ce poète latin. Dans le « Dénombrement où se trouvent les noms de ceux qui m'ont donné leurs Livres, ou qui m'ont honoré extrêmement de leur civilité », Marolles cite : « Monsieur Menard, ancien maire de Tours, pour son Livre de Chronologie. Ce personnage savant a beaucoup de recherches de l'antiquité et a fait de beaux Vers Latins, plusieurs desquels ont été estimés de M. Gaulmin qui s'y connaissait parfaitement. » Mémoires de Michel de Marolles, abbé de Villeloin, avec des notes historiques et critiques, 3 volumes, in-12, A Amsterdam, 1755, Tome III.

I

La plus ancienne biographie que nous possédions de François Maynard, ou plutôt de François de Maynard, (1) est celle que lui consacre Pellisson, dans sa relation contenant l'Histoire de l'Académie Française publiée en 1653. Elle nous apprend que ce poète appartenait à une très bonne famille du Quercy. Sous le règne de François I, « en un siècle où les lettres ne commençaient qu'à renaître en France », son aïeul Jean Maynard, de Saint-Céré (aujourd'hui chef-lieu de canton du département du Lot), se fit remarquer par l'étendue de ses connaissances et publia sur les Psaumes des commentaires estimés. Géraud Maynard, fils du précédent, Conseiller au Parlement de Toulouse, auteur d'un Recueil d'Arrêts, précieux volume de jurisprudence qui a fait autorité jusqu'à la Révolution, eut deux enfants, l'aîné lui succéda dans sa charge de conseiller et mourut très jeune, le second, François, montra de bonne heure autant de goût pour la poésie que pour les études juridiques.

En 1605, François Maynard fut présenté à la Cour par des amis de son père, notamment par Pierre-André Hurault de l'Hospital, et son frère Guy Hurault de l'Hospital plus tard archevêque d'Aix. Ces deux gentilshommes étaient en faveur auprès de Henri IV, par suite des services que leur père avait rendus au Béarnais. C'est ce que nous apprend Maynard lui-même dans une lettre à la marquise de Choisy, fille de Pierre-André Hurault : « Vous me représentez au naturel le portrait de M. votre père qui

(1) Vers 1640, Maynard répondait à M. de Flotte : « Vous me demandez mon nom et mes qualités, mon nom est François de (sic) Maynard ; pour des seigneuries mes pères ne m'en ont point laissé, et les muses m'ont empêché d'en acquérir. »

Ces cahiers manuscrits renferment entre autres pensées remarquables, celle-ci qui témoigne de la délicatesse et de l'élévation de ses sentiments : « J'aime beaucoup mieux que la noblesse de ma race commence par moi, que si après l'avoir reçue de mes aïeux, je l'avais flétrie par mes lâchetés. » Lettres biographiques sur François de Maynard, par M. de Labouisse-Rochefort, Toulouse, 1846.

a été mon premier protecteur. (1) » Attaché à la princesse Marguerite de Valois comme Secrétaire des Commandements et de la musique de cette reine, épouse divorcée de Henri IV, il se lia intimement avec « Regnier dont il devint le camarade et il fut aimé de Desportes », (2) ce qui ne l'empêcha pas de se montrer le disciple assidu de Malherbe, venu lui aussi à la Cour en 1605, suivant l'affirmation de Racan dans ses mémoires. L'ardeur poétique du jeune Toulousain se donna libre carrière dans la société de ces beaux esprits et en 1607, il publia neuf pièces de vers (dont deux non signées), stances et chansons, dans un Recueil collectif : *Le Parnasse des plus excellens poètes de ce temps*. A Paris, chez Mathieu Guillemot, au Palais, en la gallerie des prisonniers, 2 vol. in-12. Le nom du poète est orthographié Maynard et les neuf pièces sont intitulées : I. Victoire de la Constance ; II. Regrets d'une grande dame sur la mort de son serviteur ; III. Stances sur le même sujet ; IV. Sur la mort de l'excellent sculpteur Pilon ; V. En faveur de Franciane. Stances ; VI. Chanson ; VII. Chanson ; VIII. Assurance de fermeté. Stances ; IX. Plainte d'inconstance. Stances.

Les « Regrets d'une grande dame sur la mort de son serviteur » et les « Stances sur le même sujet » permettent de préciser que Maynard, en 1606, était déjà Secrétaire de Marguerite de Valois, puisque l'événement auquel elles font allusion n'est autre que l'assassinat du chevalier de Saint-Julien, écuyer et amant de l'ex-reine, tué en 1606 par un autre des gentilshommes de sa maison. M. Gaston Garrisson dans son édition de Maynard, écrit sur ce fait particulier : « On dit que Marguerite fournit elle-même le sujet à Maynard qui était son secrétaire ; quelques-uns ont même prétendu que les vers étaient de la reine », (3) mais il n'apporte aucune preuve à l'appui de cette dernière assertion. La petite cour de Marguerite de Valois, qui « s'ébattait dans les jardins du Pré-aux-Clercs » (4)

(1) Lettre CCXXXIX, édition 1653. Les lettres du président Fr. Maynard, à Paris, chez Toussaint Du Bray, in-4°, portrait.

(2) Relation contenant l'histoire de l'Académie Française, par Pellisson.

(3) Œuvres poétiques de François de Maynard, publiées avec notice et notes par Gaston Garrisson, Tome II, page 311.

(4) Des déportements de Madame Marguerite, Paris, 1616, in-12, chez Toussaint Du Bray.

où elle habitait alors, ne pêchait pas par excès de rigorisme, si l'on en croit une publication parue peu de temps après sa mort, qui décrit « son lit mollet et de soie bleue incrusté d'ivoire, où, folle femme elle aimait à s'étendre, par les grandes chaleurs du jour, selon la mode de Gascogne, avec un beau cavalier qu'elle prenait au hasard dans les pages ou dans les clerks d'université qui passaient leur vie chez les taverniers et les cervoisiers. » (1).

Une remarque importante s'impose sur les pièces du *Parnasse des plus excellens poètes de ce temps*, les premières avouées par Maynard. Le jeune poète a complètement brisé avec Ronsard et son école. Dans les quatre cent trente vers dont elles se composent, on ne retrouve aucune des licences que se permettaient les poètes de la Pléiade. Il y avait un certain courage à rompre ainsi avec les traditions, car Regnier « le rare neveu de Desportes, » (2) au dire de Saint-Amant, et le dernier défenseur de Ronsard, traitait fort lestement les scrupules de la nouvelle école qui avait Malherbe pour chef, et les ridiculisait dans les vers suivants :

Cependant leur savoir ne s'étend seulement
Qu'à regratter un mot douteux au jugement,
Prendre garde qu'un « qui » ne heurte une diphthongue,
Epier si des vers la rime est brève ou longue,
Ou bien si la voyelle à l'autre s'unissant
Ne rend point à l'oreille un son trop languissant. (3).

Satire IX, vers 53 et suiv.

Maynard était un des disciples favoris de Malherbe ; nous citons Pellisson : « J'estime à propos de rapporter aussi sur ce sujet, trois passages assez curieux, où il est parlé de lui et de son génie pour les vers, dans les mémoires que M. de Racan a écrits sur la vie de Malherbe. Il avouait (M. de Racan parlait de Malherbe) pour ses écoliers les sieurs de Touvant, Colomby, Maynard et de Racan ; il

(1) Des déportements de Madame Marguerite, Paris, 1616, in-12, chez Toussaint Du Bray, libraire imprimeur.

(2) Œuvres complètes de Saint-Amant, Edit. Livet, Tome II. La Polonoise, à Théandre.

(3) Œuvres complètes de Mathurin Regnier, avec les commentaires revus et corrigés, précédées de l'histoire de la satire en France, pour servir de discours préliminaire, par M. Viollet Le Duc. A Paris, chez P. Jannet, libraire, 1853, in-12.

en jugeait diversement et disait en termes généraux que Touvant faisait fort bien les vers, sans dire en quoi il excellait ; que Colomby avait fort bon esprit, mais qu'il n'avait pas le génie de la poésie ; que Maynard était celui qui faisait le mieux des vers, mais qu'il n'avait point de force et qu'il s'était adonné à un genre d'écrire auquel il n'était pas propre, voulant dire l'épigramme, et qu'il n'y réussirait pas. Pour Racan qu'il avait de la force, mais qu'il ne travaillait pas assez ses vers ; que le plus souvent pour mettre une bonne pensée, il prenait de trop grandes licences, et que de ces deux derniers on ferait un grand poète. -- Et en un autre endroit : Il s'obstina, (il parle toujours de M. de Malherbe) avec un nommé M. de Laleu à faire des sonnets licentieux, dont les quatrains ne fussent pas sur les mêmes rimes. Colomby n'en voulut jamais faire, et ne les pouvait approuver. Racan en fit un ou deux, mais ce fut le premier qui s'en ennuya. A la fin aussi M. de Malherbe s'en dégoûta, et il n'y a eu que Maynard de tous ses écoliers, qui a continué à en faire jusqu'à sa mort. — J'ajouterai à ce passage qu'il est vrai non seulement que Maynard fit de ces sonnets licentieux jusqu'à la mort, mais encore qu'en ses dernières années où je l'ai connu, il les soutenait partout et déclamait contre la tyrannie de ceux qui s'y opposaient. Qu'il se fâchait même, quand pour défendre son opinion on alléguait l'exemple de M. de Malherbe, disant qu'il n'en avait pas besoin, qu'avec la raison et avec sa propre autorité il se trouvait assez fort ; et qu'enfin personne ne le pouvait empêcher de faire des épigrammes de quatorze vers. — Le dernier des trois passages est tel : Au commencement que M. de Malherbe vint à la cour, qui fut en 1605, comme nous avons déjà dit, il n'observait pas encore de faire une pause au troisième vers des stances de six, comme il peut se voir en la « Prière » qu'il fit pour le Roi allant en Limousin où il y a deux ou trois stances où le sens est emporté, et au Psaume « Domine dominus noster », en cette stance, et peut-être en quelques autres, dont je ne me souviens point à présent : « Sitôt que le besoin excite son désir » etc. Il demeura toujours en cette négligence pendant la vie de Henri-le-Grand, comme il se voit encore en la pièce qui commence : « Que n'êtes-vous lassées », en la seconde stance, dont le premier vers est : « Que ne cessent mes larmes » qu'il fit pour Madame la Princesse ; et je ne sais s'il n'a encore continué cette négligence jusques en 1612, aux vers qu'il fit pour la place Royale. Tant y a que le premier qui s'aperçut que

cette observation était nécessaire pour la perfection des stances de six, fut Maynard ; et c'est peut-être la raison pourquoi M. de Malherbe l'estimait l'homme de France, qui savait le mieux faire des vers. D'abord Racan qui jouait un peu du luth et aimait la musique, se rendit en faveur des musiciens, qui ne pouvaient faire leur reprise aux stances de six, s'il n'y avait un arrêt au troisième vers. Mais quand M. de Malherbe et Maynard voulurent qu'aux stances de dix, outre l'arrêt du quatrième vers, on en fit encore un au septième, Racan s'y opposa et ne l'a jamais presque observé. La raison était que les stances de dix ne se chantent pas, et que quand elles se chanteraient, on ne les chanterait pas en trois reprises : c'est pourquoi il suffisait bien d'en faire une au quatrième. Voilà la plus grande contestation qu'il a eue contre M. de Malherbe et ses écoliers, et pourquoi on a été prêt de le déclarer hérétique en Poésie » (1). Ces divers passages de Racan, où Maynard est traité d'écolier de Malherbe sont à retenir non seulement parce qu'ils nous renseignent sur les relations qui existaient dès 1606 entre les deux poètes, mais surtout par la connaissance qu'ils nous donnent des discussions prosodiques qui s'élevaient au sein de la nouvelle école.

On ne rencontre pas de pièces nouvelles de Maynard dans les recueils collectifs, publiés de 1607 à 1614, pas même dans le *Nouveau Recueil des plus beaux vers de ce temps*, 1609, du libraire Toussaint du Bray qui donnera de 1615 à 1631 toutes les poésies du Président d'Aurillac. Nous en avons cependant découvert une dans les pièces liminaires des « Vers Lugubres et spirituels de Louys de Chabans, (2) sieur du Maine, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy. A Paris, chez Toussaint du Bray, Rue Saint Jacques aux Espies meurs, et au Palais, en la gallerie des Prisonniers M. D. C. XI » et, chose curieuse, cette poésie signée Mainard est accompagnée d'un sonnet de Malherbe. Ce voisinage établit les relations des deux poètes avec le gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy.

(1) Pellisson. Histoire de l'Académie.

(2) Louis de Chabans, sieur du Maine, fut tué en duel, ou, pour mieux dire, assassiné par l'Enclos le père de Ninon le 26 décembre 1632 à Paris. Suivant Ménage, le baron de Chabans d'abord aide de camp, puis ingénieur dans les armées de France, avait passé ensuite au service des Vénitiens. Tallemant qui lui a consacré quelques lignes dit qu'il portait l'épée mais qu'on l'accusait d'avoir été violon ou joueur de luth. Il est aussi question de lui dans les histoires tragiques de Claude Maljngre.

Les secondes poésies imprimées de Maynard se trouvent également dans un recueil collectif dédié par de Rosset à très illustre, très excellente princesse Madame Louyse de Lorraine, de Guyse, Princesse de Conty : *Les Délices de la Poésie française ou Recueil des plus beaux vers de ce temps*. A Paris, chez Toussaint du Bray 1615 in-8°. Le privilège est du 27 novembre 1614. Les pièces de Maynard occupent d'abord les pages 827 à 871 et ensuite les pages 961 à 992. Les pages 827 à 871 reproduisent sept pièces sur les neuf qui avaient déjà paru dans le *Parnasse* en 1607 et en donnent cinq nouvelles : Une ode à Henry-le-Grand, des stances aux Dames et des stances pour ballet, Les Amadis au Roy, Urgande à la Reine, les Amadis à Madame sœur du Roy, qui devaient avoir été composées à l'occasion des fêtes destinées à rehausser l'éclat des mariages de Louis XIV avec Anne d'Autriche et de Philippe IV avec Elisabeth de France (1). Le récit de ces faits historiques est rapporté avec amples développements dans une publication de l'époque, aujourd'hui assez rare et intitulée : « Brief discours de l'échange de Madame l'Infante, et des belles, notables, magnifiques et somptueuses cérémonies des épousailles. » Paris 1614, chez Toussaint Du Bray, in 8°.

A la page 961 des « *Délices de la Poésie française* » on lit

(1) Il existe plus de cent pièces de vers sur l'heureux hyménée de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, et de Philippe IV et d'Elisabeth de France, adressées aux jeunes époux. Du reste, dès 1612, depuis les négociations nouées entre les cours de Paris et de Madrid, les esprits étaient très préoccupés de ces mariages royaux, et, de toute une série de brochures en vers et en prose publiées à l'occasion des fêtes célébrées pour ces alliances, que l'on pourrait citer, voici les principales :

Réception faite dans le Louvre au duc de Pastranas, Paris, 1612, in-12.

Relation de ce qui s'est passé sur l'arrivée de MM. les ducs de Mayenne et d'Aiguillon en Espagne pour l'accomplissement des mariages de Louis XIII et de l'infante d'Espagne, Paris, Durand, 1612, in-8°.

Le Portrait du très-chrétien roi de France Louis XIII, par Claude Garnier, traduit de rimes françoises en prose espagnole par César Oudin, Paris, Durand, 1612, in-8°.

Le Triomphe royal, Paris, 1612, in-12.

Congratulation au peuple françois sur l'alliance de la France et de l'Espagne, Paris, 1612, in-8°.

Les alliances royales et réjouissances précédentes les mariages des infans de France et d'Espagne, Lyon 1612, in-8°.

Les Feux de joie de la France sur l'alliance de son roi avec l'infante d'Espagne Lyon, 1612, in-8°.

La Réponse de Guérin à Maître Guillaume et la Réjouissance des Dieux sur les alliances royales, Paris, 1612, in-8°.

Les Articles du mariage de don Philippe d'Espagne et de Madame Elisabeth de France, arrêtés le 20 août 1612, petite brochure in-18. Paris 1615.

l'Advis au Lecteur suivant : « Tu as cy-devant d'autres vers de M. le Président Maynard. On a tout freschement recouvré ces pièces. Elles ne démentent point l'estime que les beaux-esprits font de ce bel esprit. » Au début du XVII^{me} siècle, la « carrière du bel esprit » désignait la carrière des lettres et ce mot n'avait pas alors l'acception défavorable et moqueuse que lui a donnée l'abus qu'on en a fait en le prodiguant à des écrivains médiocres et maniérés.

Après cet « advis », suivent vingt-sept pièces nouvelles soit quatre pièces diverses, stances pour une absence, d'autres stances sur le même sujet, stances pour une des plus merveilleuses beautés de France, et un manifeste, sept sonnets dont l'un adressé à Malherbe, enfin seize épigrammes sur des sujets divers.

Maynard avait déjà quitté Paris en 1614 et s'était marié dans son pays natal avec demoiselle Gailharde de Boyer, ainsi que le prouve le sonnet suivant, l'un des sept que contiennent « les Délices de la Poésie française : »

Auprès du grand Henry, de qui les destinées
Jusques à l'impossible ont porté les efforts,
Sous l'espoir d'acquérir du nom et des trésors,
J'ai passé de mes ans les plus belles journées !

A la fin des faveurs aux indignes données,
L'envie ingénieuse à faire des rapports,
La malice au dedans et l'amour au dehors,
Ont mes ambitions de la Cour détournées.

Retiré chez les miens, sans peine et sans désir,
J'occupe maintenant mon honnête loisir
Après les actions ou la vertu m'excite.

Apollon bien souvent m'appelle à son conseil
Et me promet qu'enfin le bruit de mon mérite
Fera le tour du monde, ainsi que le soleil.

Ce sonnet établit également que Maynard regrettait très vivement la cour et qu'il n'avait accepté qu'avec dépit sa nomination au siège de président au Présidial d'Aurillac, nomination qu'il devait, sans doute, à sa protectrice Marguerite de Valois qui mourut peu de temps après (27 mars 1615).

Un autre sonnet du même recueil de 1615, confirme ce que l'on sait déjà de l'influence exercée par Malherbe sur Maynard :

C'est avecque tant d'art, Malherbe, que tu ranges
Tes divines chansons, qu'on ne sait rien de mieux ;
Et l'effort d'un mortel est trop audacieux
Qui, sans trembler de crainte, étale tes louanges.

Il faudrait emprunter l'éloquence des Anges,
Et ce que leur musique a de plus gracieux,
Pour dignement hausser ta gloire dans les cieux,
Qui fait priser la France aux provinces étrangères.

Beaux lauriers, cultivés de la main des neuf sœurs,
Que vous êtes heureux d'honorer les douceurs
De ces vers que l'Europe en ses marbres imprime :

Leur mérite est si grand au jugement de tous
Que, si la vérité peut se dire sans crime,
Ainsi que les humains, les Dieux en sont jaloux.

Dans sa retraite en Auvergne, le président Maynard voulant asseoir son renom de poète « bel esprit » sur une œuvre plus solide que les poésies fugitives des recueils collectifs de 1607 et 1615 composa alors un long poème en stances, qu'il intitula *Philandre*, de la manière de « le Sireine de M. d'Urfé (1) et des Changements de la bergère Iris, de Lingendes. » (2) La première édition de ce poème ne parut pas à Paris, le titre porte : « *Le Philandre de François Maynard*. Tournon, chez Claude Michel, 1619. in-12, » mais il est certain qu'il fut bien accueilli, puisque en peu de temps on en donna deux ou trois éditions : 1620 à Lyon, chez Claude Chastellard ; 1620 à Lyon également, chez Simon Rigaud ; 1623 à Paris chez Mathurin Hénault. Le *Philandre* se compose de cinq livres de stances de six vers de huit pieds, le premier livre comprend cent vingt-quatre strophes, le livre second quatre-vingt-six strophes, le livre troisième également quatre-vingt-six strophes, le livre quatrième cent seize

(1) Honoré d'Urfé, auteur du célèbre roman de l'Astrée, mort en 1625, âgé de 58 ans.

(2) Jean de Lingendes, né à Moulins, mort en 1616.

strophes, enfin le livre cinquième quatre-vingt-trois strophes, soit ensemble près de 3000 vers.

Le succès de Philandre classa définitivement Maynard parmi les poètes en renom, aussi tient-il une place très honorable en 1626 (ou 1627) dans une importante publication de cette époque qui n'était qu'une forme nouvelle des *Délices* de 1615, 1618 et 1620, le *Recueil des plus beaux vers de Messieurs de : Malherbe, Racan, Monfuron, Maynard, Bois-Robert, l'Estoile, Lingendes, Touvant, Motin, Mareschal et autres des plus fameux esprits de la cour, par le commandement de Monseigneur le comte de Moret*. A Paris, chez Toussaint du Bray, rue Saint-Jacques, aux Espicmeurs, 1626 (ou 1627) avec privilège du Roy. Ce recueil était dû, ainsi que l'indique le titre, aux soins d'un jeune prince ami des lettres, Antoine de Bourbon, comte de Moret, fils naturel de Henri IV et de Jacqueline du Beuil, comtesse de Moret. De la page 261 à la page 440 et de la page 870 à la page 876, se trouvent cent trois pièces nouvelles de Maynard, dont cinq non signées, qui se décomposent ainsi : treize odes, onze pièces diverses, et soixante-dix-neuf épigrammes.

Trois ans plus tard, Toussaint du Bray mit au jour une seconde édition plus complète du recueil de 1626 sous le titre *Recueil des plus beaux vers de Messieurs de : Malherbe, Racan, Maynard, Bois-Robert, Monfuron, Lingendes, Touvant, Motin, de l'Estoile et autres divers auteurs des plus fameux esprits de la cour, reveuz, corrigez et augmentez*, Paris, Toussaint du Bray, 1630, in-8°. De la page 265 à la page 495 et de la page 871 à la page 874 qui se trouvent en double, figurent soixante-trois pièces nouvelles de Maynard, dont cinquante-deux épigrammes, onze pièces diverses Odes et Stances au Roi Louis XIII, à la Reine mère du Roy, à Monsieur le Prince, au duc de Savoye (1) et une chanson des Bergers pour un ballet.

Au verso de la page 496 on lit : « L'Advertissement au lecteur » que voici : « Parce que dans les vers de Monsieur de Maynard, il s'est

(1) L'ode au duc de Savoye, quoiqu'elle figure à la table du Recueil de 1630, a été supprimée dans presque tous les exemplaires, et elle a été remplacée par un carton qui contient des pièces du sieur Du Mas. Cette suppression a certainement été exigée par Richelieu et cela pour des raisons politiques, car cette ode n'a jamais été réimprimée dans aucune des éditions postérieures des recueils de Toussaint du Bray (1638 et 1642) et on ne la retrouve pas non plus dans les Œuvres de Maynard 1646 in-4°.

glissé quelques fautes notables que l'on n'a pu corriger ; je te prie de prendre à gré de les voir marquées à la fin de ce livre. Quelque soin que l'on ait apporté en cette impression, l'on n'a pu tout corriger exactement, il faudroit que les auteurs fussent les Imprimeurs eux-mêmes. »

« Du Bray. »

et le volume se termine par un errata des « Fautes survenues en l'impression des vers de Monsieur de Maynard. »

Ainsi en 1630, Maynard, qui, quoique président à Aurillac résidait beaucoup plus partout ailleurs qu'au siège de son Présidial et venait assez fréquemment à Paris, avait publié dans quatre recueils, deux cent huit pièces diverses. Trois pièces nouvelles parurent encore en 1633 dans : *Les Nouvelles Muses des sieurs Godeau, Chapelain, Habert, Baro, Racan, l'Estoile, Ménard, Desmarests, Maleville et autres*. A Paris, chez Robert Bertault, au Palais en la Galerie des Prisonniers 1633, in-8°, de deux parties, page 1 à 119 y compris le titre et page 1 à 45. Ce volume fut réimprimé en même temps sous un autre titre et un autre format : *Ode au Roy*, Paris, 1633, in-4°. Les deux éditions contiennent l'une et l'autre de Maynard, une petite pièce de dix vers, non signée, adressée à « Monsieur de Bautru, Introduceur des Ambassadeurs », et deux Odes (1) dédiées à Monseigneur le Cardinal duc de Richelieu, la première de vingt strophes de dix vers de huit pieds, dans laquelle il célèbre la politique du redoutable ministre, et la seconde sur « l'heureux succès du voyage de Languedoc » de vingt-quatre strophes également de dix vers de huit pieds, dans laquelle il essaie d'apitoyer sur son sort le cardinal qui le tient éloigné de la cour :

Pour moi qui connais la malice
Dont ton mérite est combattu,
Et qui veut te faire justice,
J'éterniserai ta vertu,
Je défendrai ta renommée
Contre la rage envenimée
De ceux qui l'osent assaillir ;
Bien que, loin des yeux de mon Prince,
Tes mépris me laissent vieillir
Sous les rochers de ma province.

(1) Ces deux odes se retrouvent l'une dans le *Sacrifice des Muses au Grand Cardinal de Richelieu*. A Paris, chez Sébastien Cramoisy 1635 in-4° ; l'autre dans le *Parnasse Royal* 1635 in-4°.

Dans ce recueil de 1633, pour la première fois, le nom du poète est orthographié sur le titre Menard, mais dans le corps du volume les deux odes sont signées Maynard, comme dans les quatre autres recueils précédents et dans les diverses éditions du Philandre. Ces pièces sont bien du président d'Aurillac, puisqu'il les reportera en 1646, avec des changements considérables, il est vrai, dans la seule édition donnée par lui-même de ses œuvres poétiques.

En 1634, François Maynard trouvant qu'il n'avancait guère, malgré ses cinquante-deux ans et ses odes élogieuses au cardinal de Richelieu, profondément affligé en outre, par la perte d'un fils aîné qui lui donnait les plus belles espérances, « alla à Rome, auprès de M. de Noailles, ambassadeur pour le Roi. » Là, suivant Pellisson, il fut particulièrement connu et aimé du cardinal Bentivoglio, le plus bel esprit et le meilleur écrivain que l'Italie ait porté au XVII^{ème} siècle, et le pape Urbain VIII, qui prenait plaisir à s'entretenir souvent avec lui de belles choses, lui donna de sa propre main un exemplaire de ses poésies latines. Pendant le séjour de Maynard en Italie, ses amis de Paris ne l'oublièrent pas, et lors de la fondation de l'Académie Française, on le désigna un des premiers pour faire partie de cette illustre compagnie, il y occupa le IX^{ème} fauteuil.

Revenu en France, brouillé avec son protecteur, Monsieur le marquis de Noailles, et pour ce motif, plus mal accueilli que jamais à la Cour, Maynard crut avoir le droit de se plaindre à grands cris de sa mauvaise fortune, ce que constate Pellisson : « Il ne fut pas moins connu ni estimé en France (qu'en Italie) des plus grands : mais sa fortune n'en devint pas meilleure ; les plaintes continuelles et peut-être excessives, qu'il en fait dans ses écrits, ne le témoignent que trop. Il fut nommé d'abord, comme vous l'avez déjà vu, pour être de l'Académie. Mais le cardinal de Richelieu ne lui fit jamais de bien, et ce fut en partie, comme j'ai ouï dire à quelqu'un, parce qu'il aimait qu'on ne lui demandât rien, et qu'on lui laissât la gloire de donner de son propre mouvement. Tant y a qu'il rebuta cette belle épigramme de lui, qui commence : « Armand, l'âge affaiblit mes yeux, » et même, à ce que l'on dit, fort brusquement, contre sa coutume. Car ayant ouï la fin qui dit :

Mais s'il demande à quel emploi
Tu m'as occupé dans le monde,

Et quels biens j'ai reçus de toi :
Que veux-tu que je lui réponde ?

Il répondit en colère : « Rien. » Cela fut cause des vers que Maynard fit contre lui après sa mort (1). »

Tandis que le poète perdait ainsi son temps et ses soins, parut, pour la première fois, un volume spécial de ses poésies sous le titre de : *Pièces nouvelles de Monsieur de Maynard*. A Tolose, par Arnaud Colomiez, imprimeur ordinaire du Roy et de l'Université. 1638, in-16, de cinquante-six pages, pas de feuillets liminaires. Ce petit volume était imprimé par les soins d'un ami de Maynard alors que le poète était à Paris, mais sans son autorisation. Il contenait trente-quatre épigrammes dont une de M. le comte de Clermont, plus une ode à son ami et confident de Flotte et une dédicace de quatre vers. Dans son ode à de Flotte, Maynard renouvelle ses lamentations sur l'injurieux oubli dont il ne prenait pas aisément son parti :

Crois-tu que les beaux-esprits
Qui suivent ton jeune prince,
Respectent les cheveux gris
D'un Horace de province ?
Après les vers ajustés
Des Stances ressuscitées
Que toute la Cour embrasse,
Un rimeur vieux et gascon
Ne saurait de bonne grâce
Paraître sur Hélicon.

L'âge affaiblit mon discours ;
Et cette fougue me quitte,
Dont je chantais les amours
De la reine Marguerite.
C'est en vain que je prétends
De plaire aux polis du temps :
Trouve bon que je me taise.

(1) Pellisson, Histoire de l'Académie Française.

Tout ce que j'ai d'auditeurs
Est de ce règne où Nervèze (1)
Fut le roi des orateurs.

Cette publication sur laquelle comptaient les fidèles de Maynard pour relever les affaires du poète n'eut aucun heureux effet. Le seul avantage qu'il en retira fut que « l'Académie des Jeux-Floraux de Toulouse sur la demande de ses amis et sans qu'il eût remporté au concours les fleurs de Clémence Isaure, sans même qu'il eût envoyé à la Compagnie une pièce de vers, lui décerna par un vote du 3 mai 1638 (Gazette de Renaudot) une Minerve d'argent, que les Capitouls, exécuteurs des décisions de l'Académie, ne lui donnèrent jamais. » (2) Quoiqu'habitué aux mécomptes, Maynard ne put supporter cette injustice, et il s'en plaignit vivement en 1644, dans les vers suivants :

L'astre qui mesure le temps
A six fois mûri la vendange
Depuis le moment que j'attends
Votre Pallas du Pont-au-Change.

Si le peuple est trop indigent
Par les dépenses de la guerre,
Gardez votre image d'argent
Et m'en donnez une de terre.

Cette « Pallas du Pont-au-Change » démontre que le don était d'une Minerve et non d'un Apollon, bien que Pellisson écrive : « Deux personnes de qualité de Toulouse, d'entre les Juges des Jeux-Floraux, m'ont assuré avoir vu dans leurs Registres que c'était un Apollon. » (3).

Le poète toulousain assista, sans recueillir les faveurs qu'il se croyait en droit d'espérer, à la mort de Richelieu et à l'élévation du cardinal Mazarin sous la régence d'Anne d'Autriche. Dégouté du

(1) Antoine de Nervèze, né dans le Poitou vers 1570, mort après 1622. Avocat et littérateur médiocre.

(2) Œuvres poétiques de François de Maynard, publiées avec notice et notes par Gaston Garrisson, T. II, Notes p. XXII.

(3) Pellisson, Histoire de l'Académie.

métier peu lucratif de courtisan, il abandonna la Cour et se retira pour jamais dans le Quercy, assurait-il à ses amis. Cependant cette retraite n'était pas définitive ; en dépit de ses déceptions constantes, la capitale l'attirait comme malgré lui :

Je traîne ma vie en langueur,
Loin de ces belles galeries,
Dont l'incomparable longueur
A joint le Louvre aux Tuileries.

J'aime Paris, et cette amour
Me fait souvent verser des larmes :
On trouve dans ce beau séjour
Tout ce que la vie a de charmes.

Et il revient sur la même idée dans une autre épigramme :

Quand dois-je quitter les rochers
Du petit désert qui me cache,
Pour aller revoir les clochers
De Saint-Pol et de Saint-Eustache.

Paris est sans comparaison,
Il n'est plaisir dont il n'abonde ;
Chacun y trouve sa maison,
C'est le pays de tout le monde.

Apollon, faut-il que Maynard,
Avec les secrets de ton art,
Meure en une terre sauvage ;

Et qu'il dorme après son trépas,
Au cimetière d'un village
Que la carte ne connaît pas ?

Maynard fit un voyage à Paris en 1643, au début de la régence d'Anne d'Autriche, et « c'est là que Pellisson l'a vu et connu. » Ce n'était pas seulement pour y rechercher la faveur du pouvoir nouveau, mais aussi dans le but de réunir en un seul volume ses poésies éparses

dans les recueils qui viennent d'être signalés, celles plus récentes, qui, suivant la coutume et l'expression du XVII^{ème} siècle, circulaient « sous le manteau » et enfin ses dernières productions complètement inédites. Il avait pris, du reste, tout le temps nécessaire pour le choix de ses œuvres poétiques, ses amis avaient dû à maintes reprises réchauffer son zèle peu actif et lui reprocher sa pare-seuse négligence, c'est ce qui ressort clairement d'un passage d'une lettre à de Flotte, dont la date se rapporte aux premiers jours de Janvier 1641. Mais Maynard ne réalisa son projet que cinq années après, en publiant : *Les Œuvres de Maynard*. A Paris, chez Augustin Courbé dans la petite salle du palais, à la Palme, 1646, avec privilège du Roy, in-4^o, portrait, 13 fl. liminaires y compris le titre et 384 p., le fl. 57-58 est double. Certains exemplaires ont une dédicace au cardinal Mazarin, d'autres une dédicace au chancelier Séguier et la même variété se présente dans les pièces liminaires : soit une épître de Scarron ou une épître de Bois-Robert. Le Privilège du Roy est du 15 Janvier de l'an de grâce 1646, Maynard y reçoit le titre de « amé et féal conseiller en nos Conseils d'Etat et privé . . . dont le mérite nous est connu et les services très agréables », et l'Achévé d'Imprimer porte la date du 15 juin 1646.

Cette édition se compose d'un choix de poésies revues et corrigées et c'est la seule donnée par Maynard lui-même. En outre de l'Épître de Scarron ou de celle de Bois-Robert, elle contient une préface « sur les vers de Monsieur Maynard » par Monsieur de Gomberville, un sonnet « licentieux » du poète lui-même, une Ode latine « ad Franciscum Maynardum, Virum amplissimum, Poetam clarissimum », signée P. Bourdelotius (1), une épigramme latine « Sub Persona Authoris ipse loquitur » et un distique « In effigiem

(1) P. Bourdelot. Dans son « Dénombrement » déjà cité, l'abbé de Marolles s'exprime ainsi sur ce Pierre Bourdelot et son oncle : « Jean Bourdelot, personnage savant, autant qu'il était accort et civil en toutes choses, pour ses Observations sur Petrone. Il en a fait aussi sur Lucien. Janus Cecilius Frei lui dédia ses deux Paranympbes merveilleux. Pierre Bourdelot, son neveu, Docteur en médecine, abbé de Massé, pour diverses poésies latines et françaises qui font assez connaître la vivacité de son esprit, qu'il égale à son grand génie pour la connaissance des choses naturelles, et pour la guérison des maladies. » Mémoires de Michel de Marolles, T. III p. 213. Jean Bourdelot fut maître des Requêtes de Marie de Médicis et mourut en 1638, son neveu Pierre né en 1610, fut médecin du Roi.

Authoris ipse loquitur, » signé Franciscus Guietus (1), une petite pièce latine « Ad Lectorem, » signée I. Peyraredus (2), un sonnet de Tristan, une petite pièce latine « Viro clarissimo domino de Maynard, » signée P. Tausianus (3) Bastidœus Lautrecius Avitanus, enfin une dernière pièce latine, signée Carolus Maynardus, Francisci Filius. Ensuite viennent une Epître de l'Auteur à son livre et deux cent soixante-six pièces diverses sur lesquelles quatre-vingt-quinze avaient déjà paru et cent soixante-onze étaient imprimées pour la première fois. Ces cent soixante-treize pièces nouvelles (y compris l'épître et le sonnet) se décomposent ainsi, quatre-vingt-six épigrammes et quatre-vingt-sept sonnets, odes, etc., etc.

Les œuvres du poète reçurent bon accueil des beaux-esprits de la Cour, mais l'avantage matériel que Maynard retira de ses dédicaces lui parut mince. De Séguier, il ne reçut que le titre plus honorifique que lucratif de « Conseiller en les Conseils d'Etat et privé du Roy, » alors qu'il aurait voulu, ainsi que l'apprend Balzac (4), que le chancelier qu'il appelle « Solon » donnât quelque emploi grassement payé « au prêtre de la déesse Thémis. » Du cardinal de Mazarin, il n'obtint qu'un don de mille livres, d'après la note suivante de Pellisson : « Naudé dans son Mascurat, page 237, dit que la Préface de ses poésies valut à l'auteur mille livres données par le cardinal Mazarin. » (5) Alors désabusé définitivement des vanités mondaines, Maynard quitta Paris à la fin de l'année 1646 et se retira à Saint-Céré, où il mourut presque subitement le 28 décembre, peu de jours après son arrivée. (6) Ses amis étaient loin de s'attendre à une fin

(1) L'abbé de Marolles parle aussi dans son « Dénombrement » de ce poète latin : « François Guiet, Angevin, pour quelques vers latins ; son Tércence s'est imprimé depuis sa mort et M. Ménage est dépositaire des autres Livres corrigés de sa main. » Mémoires de Michel de Marolles, T. III p. 292. — François Guyet ou Guiet, né à Angers 1575, mourut en 1655.

(2) Jean Peyraredé figure également dans le « Dénombrement » de Marolles : « Jean Peirarède, de Guyenne, d'où il s'appelait Nobilis Aquitanus, pour ses observations sur Tércence : et pour ses Hémistiches latins achevant des Vers de Virgile imparfaits, dédiés à la Sérénissime Christine de Suède, où il a joint d'autres vers. » Mémoires de Michel de Marolles. T III, page 335.

(3) Ce personnage malgré nos recherches nous est resté jusqu'à présent complètement inconnu.

(4) Lettre à Chapelain, 12 décembre 1645.

(5) Histoire de l'Académie.

(6) M. Gaston Garrisson a donné la copie de l'acte d'inhumation de François de Maynard, extraite des registres de l'état-civil de Saint-Céré, sous la date du 30 décembre 1646.

si prochaine que rien ne leur faisait prévoir, et Pellisson, qui l'avait personnellement fréquenté, le dépeint ainsi : « Quant à lui, il était homme de bonne mine, tel à peu près que vous le voyez dans la taille douce de ses poésies.

M. de Balzac a dit de lui :

Consule Fabricio dignusque numismate vultus.

Sa taille n'était pas des plus grandes, et il devint assez replet sur la fin de ses jours. Il était d'une humeur agréable en conversation, aimant extraordinairement la réjouissance et la bonne chère, mais pourtant homme d'honneur et bon ami. » (1)

Après la mort de Maynard, quatorze pièces inédites de lui parurent encore au XVII^{ème} siècle, dans les ouvrages suivants : Le *Nouveau Recueil de divers Rondeaux*. A Paris, chez Augustin Courbé, dans la petite salle du Palais, à la Palme, 1650, in-12, renferme sept rondeaux de Maynard, dont six : Contre une vieille qui prétendait à son amour, contre l'ingratitude du siècle, pour Monsieur le cardinal Mazarin, pour une réconciliation, contre un ignorant qui entreprenait un docte écrivain, sont signés et le septième : Il est passé, il a plié bagage, ne porte pas de signature mais est indiscutablement de ce poète. Les *Ægidii Menagii Miscellanea*. Parisiis, chez Courbé, in-4°, 1652, donnent à la page 109, un sonnet de Maynard. La *Relation contenant l'histoire de l'Académie française* (par Pellisson), 1653, in-8°, cite le fameux quatrain : Las d'espérer et de me plaindre. Dans les *Poésies choisies de Messieurs Corneille, Benserade, Descudéry, Sarrazin, Bois-Robert, Cotin, Maleville, de Montreuil, Chevreau, Ménard, Vignier, Petit de Jussy, Maucroy, du Perier, seconde partie*. A Paris, chez Charles de Sercy, au Palais, dans la salle Dauphine, à la Bonne Foy couronnée, 1654, avec Privilège du Roy, se trouve une pièce : Les malheurs du mariage, virelay. Sur le titre de ce Recueil, le nom du poète est orthographié Ménard, c'est la seconde et dernière fois que cette constatation est à faire. Le *Recueil des poésies chrétiennes et diverses* dédié à Monseigneur le Prince de Conty, par M. de la Fontaine. A Paris, chez Pierre le Petit, 1671, 3 vol. in-12, contient au Tome I un madrigal et deux sonnets, et au Tome II, un sonnet de Maynard, qui n'avaient pas encore été imprimés.

(1) Histoire de l'Académie.

Il convient d'indiquer pour compléter les sources que dix pièces de Maynard ont paru à diverses dates dans le *Cabinet Satyrique*, et sept autres pièces dans le *Parnasse Satyrique*.

En résumé, comme poésies de Maynard publiées au XVII^{ème} siècle, nous possédons quatre cent trente-deux pièces diverses et un poème, dont les sources originales et chronologiques se répartissent ainsi :

| | | |
|---------------------------------------------------|------|------------------------------|
| Le Parnasse | 1607 | neuf pièces, |
| Vers spirituels de Louys de Chabans | 1611 | une pièce. |
| Les Délices | 1615 | trente-deux pièces, |
| | 1619 | Le poème de Philandre, |
| Le Recueil des plus beaux vers | 1627 | cent trois pièces, |
| id. | 1630 | soixante-trois pièces, |
| Les Nouvelles Muses | 1633 | trois pièces, |
| Pièces Nouvelles | 1638 | trente-quatre pièces, |
| Les Œuvres | 1646 | cent soixante-treize pièces, |
| Nouveau Recueil de divers rondeaux | 1650 | sept pièces, |
| Ægidii Menagii Miscellanea | 1652 | une pièce, |
| La Relation contenant l'histoire de l'Académie | 1653 | une pièce, |
| Poésies choisies de MM. Corneille, etc. | 1654 | une pièce, |
| Recueil de poésies chrétiennes et diverses | 1671 | quatre pièces. |

plus celles publiées dans le *Cabinet Satyrique* (dix pièces) et le *Parnasse Satyrique* (sept pièces) qui n'ont pas été données dans les Recueils ci-dessus, soit ensemble 449 pièces et le Philandre.

Il faut ajouter que la plupart de ces pièces furent imprimées de seconde main dans les nombreux Recueils de vers de cette époque, qui tous se montrèrent très friands des poésies de Maynard, ainsi qu'on pourra s'en convaincre dans la Table bibliographique annexée à cette étude.

Maynard ne méritait pas moins d'être connu comme prosateur que comme poète. Il est facile de s'en assurer par la lecture de ses *Lettres* que son plus intime ami (de Flotte) publia après sa mort, et « qu'il n'avait pas faites, à mon avis, dit Pellisson, pour être imprimées. On peut dire néanmoins qu'elles ne lui font point de tort ; car on y voit partout la netteté de son esprit, et ce style simple et familier que demande ce genre d'écrire. » Cette publication n'eut lieu que six ans après la mort du poète, sous ce titre : *Les lettres*

du *Président Maynard*, à Paris, chez Toussainet du Bray, 1652, in-4° portrait. Le privilège est du 3 septembre 1651, et l'achever d'imprimer du 26 février 1652. L'ouvrage est précédé de quatre pièces liminaires, signées de Racan, Scarron, Tristan L'hermite et Guillaume Colletet.

Le XVIII^{ème} siècle eut beaucoup trop à faire pour s'occuper activement de poésie et par conséquent de Maynard, toutefois le nom et les œuvres de ce poète figurent avec honneur dans plusieurs importantes publications de cette époque : *La Bibliothèque poétique ou nouveau choix des plus belles pièces en vers de tout genre depuis Marot jusqu'aux poètes de nos jours*, par Le Fort de la Morinière, Paris, Briasson, 1743, 4 vol. in-4°, et dans d'autres compilations de cette nature.

Il appartenait au XIX^{ème} siècle de rendre plus de justice aux précurseurs de notre poésie lyrique, aux poètes du XVI^{ème} siècle et du début du XVII^{ème}, que ne l'avaient fait le XVIII^{ème} siècle et la seconde période du XVII^{ème}, trop bien disciplinée par Despréaux, le sévère Législateur du Parnasse. A plusieurs reprises, Sainte-Beuve a reconnu les qualités de Maynard et l'a presque égalé à Malherbe. Après lui, un esprit délicat, M. Prosper Blanchemain, séduit par la pureté harmonieuse du vers de Maynard, entreprit de tirer ce poète d'un injuste oubli, et il lui consacra successivement quatre réimpressions. Il fit paraître d'abord : *Les Priapées de Maynard*, publiées pour la première fois d'après les manuscrits, et suivies de quelques pièces analogues du même auteur, extraites de différents recueils. Freetown (Genève), Imprimerie de la Bibliomaniac Society, 1864, in-12. Les contemporains de Maynard connaissaient ces pièces de vers plus que gauloises, mais le poète ne s'était pas soucié de les voir imprimées de son vivant, et il avait même recommandé à son ami de Flotte de les laisser manuscrites après sa mort. La seconde : *Les Œuvres poétiques de Maynard, réimprimées sur l'édition de Paris. Augustin Courbé 1646, in-4°, enrichies de variantes, revues et annotées.* Genève chez J. Gay et fils 1864. La troisième : *Le Philandre*, poème pastoral, précédé d'une notice sur la vie de l'auteur par Guillaume Colletet, complétée d'après de nouveaux documents. Genève, Gay et fils 1867. Pour cette réimpression, M. Blanchemain s'est servi de la première édition donnée par Maynard en 1619, à Tournon chez Claude Michel. La quatrième :

Poésies diverses de François de Maynard, non recueillies dans le volume de ses œuvres publié en 1646 et vers inédits du même auteur. Genève, chez J. Gay et fils, éditeurs, 1867, in-12. Malgré le soin que M. Prosper Blanchemain a apporté dans ses recherches, il y a un recueil parmi ceux que nous avons cités qui n'a sûrement pas été connu de lui. C'est le *Recueil des plus beaux vers, Toussaint du Bray*, de 1630, qui contenait soixante-trois pièces nouvelles de Maynard dont quarante-et-une, trente-trois épigrammes et huit pièces diverses stances, odes ou chansons ne figurent pas dans l'édition de 1646.

Plus récemment de 1885 à 1888, un littérateur distingué, M. Gaston Garrisson, de Montauban, trop tôt enlevé aux lettres par une mort prématurée, a voulu réunir en une seule publication les poésies complètes de Maynard, sous le titre : *Œuvres poétiques de François de Maynard*, publiées avec notice et notes par Gaston Garrisson, Paris, Alphonse Lemerre, éditeur, 1885-1887-1888, 3 vol. in-12. Dans sa notice, M. G. Garrisson expose en ces termes le mobile auquel il a obéi : « Nous avons, en entreprenant ce travail, désiré faire connaître à notre génération, qui l'ignore, l'œuvre entière de ce poète, que la haine injuste de Richelieu a seule empêché de rester au premier rang des écrivains du XVII^{ème} siècle. Sainte-Beuve écrivait : « Maynard mériterait une étude complète, et je n'ai pu lui accorder ici qu'un rapide souvenir. » Pussions-nous avoir rempli le désir de l'éminent critique, et contribuer à rendre à Maynard la place qu'il doit occuper. (1) »

L'édition de M. Garrisson est le travail le plus étendu qui existe actuellement sur Maynard, mais malgré la réelle valeur de la notice et des notes, elle n'échappe pas à de sérieuses critiques. En effet, les sources ne sont pas toujours données exactement et les poésies contenues dans le premier volume, ainsi qu'une petite pièce du second ne sont pas du président d'Aurillac. L'édition de M. G. Garrisson porte en tête cette notice bibliographique : « Les Œuvres poétiques de Maynard formeront trois volumes.

Le premier volume contiendra :

Les Œuvres poétiques de *Maynard*, d'après le texte de l'édition de Jacquin 1613. — Or, c'est à tort que le nom est ainsi orthographié, puisque le volume de Jacquin porte *Menard* sur le

(1) Gaston Garrisson. Œuvres poétiques de François Maynard. Notice p. LV.

titre, à la fin de la dédicace, dans une pièce liminaire, et dans le privilège.

Le second volume contiendra :

- I Le Philandre, d'après le texte de l'édition de Paris, 1623.
- II Les pièces publiées par Maynard dans divers recueils contemporains.
- III Les pièces de l'édition 1638-39, non réimprimées en 1646.
- IV Les poésies de Maynard publiées après sa mort.

Dans ce dernier volume, M. G. Garrisson ne s'est pas suffisamment préoccupé des éditions originales, ainsi il ne cite pas : 1^o *Les Délices de la Poésie française ou Recueil des plus beaux vers de ce temps*, chez Toussaint du Bray, 1615, in-8^o, alors qu'il donne, au contraire : *Le Séjour des Muses ou la Cresme des bons vers, tirez du meslange et cabinet des sieurs de Ronsard, du Perron, d'Aubigny, etc.*, à Rouen chez Thomas Daré, près le Palais, dans la cour des Loges, 1626, in-8^o, volume qui n'est que la réédition partielle de pièces parues dans « les Délices » de 1615. Sept pièces de 1615, licencieuses il est vrai, ont été ainsi omises par lui ; il en est de même de huit pièces de même nature du Recueil des plus beaux vers de 1627.

2^o Le *Recueil de Toussaint du Bray* de 1630 qu'il a certainement ignoré, comme d'ailleurs M. Prosper Blanchemain, ce qui lui fait enregistrer comme nouvelles, huit pièces ou fragments de pièces de ce recueil qu'il a rencontrés de seconde main. Il en résulte que trente-cinq pièces de 1630 peuvent être considérées comme à peu près inédites et elles sont annexées avec des notes et éclaircissements à la suite de notre travail.

Pour les pièces de l'édition de 1638-1639, non réimprimées en 1646, M. G. Garrisson n'en mentionne que cinq au lieu de sept, et dans le *Nouveau Recueil de divers rondeaux*, Paris, 1630, il a oublié de relever le rondeau, non signé d'ailleurs : « Il est passé, il a plié bagage », qui a été cité comme inédit, en 1846, par M. de Labouisse-Rochefort. Enfin, dans la *Lyre du Jeune Apollon, ou la Muse naissante du petit de Beauchasteau* dédiée au Roy. A Paris, chez Charles de Sercy, au Palais, dans la salle Dauphine, à la Bonne Foy couronnée, 1657, M. Garrisson attribue à Maynard la préface de cet ouvrage et une petite pièce liminaire, qui certainement ne sont pas de lui, puisque le président d'Aurillac était mort dix ans

auparavant alors que ce petit de Beauchasteau n'avait que deux ans. Cette préface et cette petite pièce appartiennent à Charles Maynard, le fils aîné du poète et son héritier.

Le troisième volume reproduira :

L'édition de 1646, d'après le texte de Courbé.

Les poésies inédites de Maynard d'après les manuscrits des Bibliothèques de Paris, de Toulouse et du Vatican.

Parmi les poésies données comme inédites et extraites du manuscrit n° 69 de la Bibliothèque de Toulouse se trouvent, d'abord sous le numéro IV, une épigramme parue en 1630, sous le numéro V, un sonnet à la Renommée qui n'est qu'une variante d'une pièce de 1627, ensuite sous les numéros VIII, IX, sur la Rochelle, quatre stances (avec des variantes importantes, il est vrai) prises sur les vingt-deux qui composent la pièce de 1630 : Stances au Roi ; sous les numéros X, les Sybilles à la Reyne mère du Roi, XI, Pour le ballet de la princesse d'Espagne, XII, Pour un ballet, Orphée, trois pièces déjà publiées dans le « Recueil des plus beaux vers de Toussaint du Bray » de 1630. Parmi les poésies inédites extraites du manuscrit n° XLIII de la Bibliothèque des Barberini à Rome figurent sous le numéro II, des Stances, pour le ballet de Monseigneur le Prince et sous le numéro IV, une épigramme à Monseigneur de Mémoranci, qui avaient paru, avec de légères variantes, dans le dit Recueil de 1630.

En résumé, M. Garrisson a eu le mérite de la découverte de treize pièces inédites de Maynard, dont six sans titre, extraites du manuscrit n° 69 de la Bibliothèque de Toulouse ; quatre sans titre, extraites du manuscrit n° 92 de la même bibliothèque ; deux, une ode au pape, un madrigal à Madame de Mémoranci, extraites du manuscrit n° XLIII de la Bibliothèque des Barberini à Rome, enfin une pièce sans titre extraite du vingt-quatrième volume des manuscrits de Conrart, (bibliothèque de l' Arsenal), mais, par contre, il a eu le tort de négliger, nous l'avons dit, presque complètement les sources

(1) 1 de 1644 ; 7 des Délices de 1645 ; 8 du Recueil des plus beaux vers de 1627 ; 35 du même recueil, édition de 1630 ; 2 des Pièces nouvelles de 1638 ; 1 du nouveau Recueil de divers rondeaux 1650 ; le sonnet des Miscellanea de Ménage ; 4 du Recueil des poésies chrétiennes et diverses 1671 ; 10 non relevées dans les lettres biographiques de M. de Labouisse Rochefort 1846 ; 7 des mêmes lettres données comme inédites par M. Prosper Blanchemain dans son recueil des « Poésies diverses de Maynard » non recueillies dans l'édition de 1646.

originales, d'omettre 76 pièces diverses (1) sans compter celles du Cabinet Satyrique, du Parnasse Satyrique et des Priapées, enfin d'attribuer à François Maynard, président d'Aurillac, un volume édité en 1613 par Jacquin, œuvre d'un poète homonyme mais bien différent par son caractère poétique, ce que nous allons établir.

II

Un volume paru en 1613, à peu près introuvable aujourd'hui, sauf à la Bibliothèque de l' Arsenal, et qui n'a figuré qu'une fois, à notre connaissance, sur les catalogues de livres rares et précieux, sur celui de La Vallière, partie rédigée par Nyon, n° 17327, porte le titre suivant : « Les Œuvres de François Menard dédiées à Monseigneur le marquis d'Ancre. A Paris, chez François Jacquin, demeurant rue des Massons, au tournant du collège du Trésorier, 1613. Avec privilège du Roy. » Cet ouvrage est tellement rare que M. de Soleinne, (1) bibliophile des plus éminents, en possédait seulement une partie, la « Pastorale », qui avait dû être détachée au siècle dernier de l'exemplaire en reliure ancienne (2) que nous avons entre les mains, exemplaire auquel elle manque. M. Gaston Garrisson, frappé par une similitude de nom a attribué au président d'Aurillac, dans son édition, la plus récente qui ait paru des Œuvres de François Maynard, la paternité de ce volume de 1613 que nous allons analyser et qui ne renferme pas moins de 7,000 vers : sonnets, stances, chansons, odes, élégies, pastorale, vers spirituels et discours.

Les Œuvres de François Menard débutent par une dédicace en prose, dans le goût du temps, à Monseigneur de Conchine des Comtes, de la Pène, marquis d'Ancre, premier gentilhomme de la Chambre du Roy, Lieutenant pour Sa Majesté en Picardie, Gouver-

(1) M. de Soleinne, érudit bibliophile, mort en 1842, avait réuni la collection la plus complète qui ait été formée en France, sur le théâtre. En 1844, la vente de sa bibliothèque fut un événement considérable dans le monde des bibliophiles.

(2) Ce volume a été acheté de M. Claudin qui l'avait acquis à la vente de M. Ad. Pécart, conservateur du musée archéologique de Tours. M. Pécart, était un érudit, qui avait constitué une bibliothèque très considérable, consacrée entièrement au règne de Louis XIII, 1610-1643.

neur d'Amiens, Péronne, Montdidier et Roye. Vient ensuite une épître au Lecteur ainsi conçue :

« Lecteur, ces vers sont les tableaux de mes affections. Amour en fut le peintre, et ma plume le pinceau : Si tu blasmes les traits de cest ouvrage, tu offences Amour, et coupable te rends indigne de ses faveurs : toutesfois je te crois avoir l'âme trop bien faite pour en user ainsi. » Cette épître est suivie de deux pièces de vers liminaires, adressées à Monsieur Menard, Avocat en la Chambre mi-partie de Castres : la première composée de six stances de six vers alexandrins est de François Le Bailly, sieur de Vaucharme et de Sainte-Vertu, Docteur ès droicts, Avocat en Parlement ; la seconde, beaucoup plus courte, n'a que trois strophes de quatre vers signées P. de Laudun, sieur d'Aigaliers.

Après un sous-titre « les Amours de Cléande, » on lit un sonnet en forme de dédicace « à la belle Cléande ». Puis nouveau sous-titre, « Les Amours de Cléande par François Menard », et une succession de cinquante-neuf sonnets qui sont suivis de stances, d'une chanson, de trois odes, et de vingt-huit élégies. Une pastorale de plus de 1700 vers est insérée à la suite de ces diverses poésies, elle est à sept entre-parleurs ou personnages : Cléande, Philis, Silvie, Silvandre, Tyrsis, Calidon et Satire, et se divise en cinq actes. L'acte I comprend cinq scènes, l'acte II cinq scènes, l'acte III trois scènes, l'acte IV cinq scènes, l'acte V huit scènes. Après cette longue pastorale, il y a douze sonnets de vers spirituels et huit pièces, sous le titre de Discours, sur lesquelles il n'y a en réalité que quatre discours, dans lesquels sont entremêlées quatre stances. Détail à noter, aucune pièce sauf le sonnet à la belle Cléande, n'a ni titre, ni dédicace.

Le privilège du Roi, qui, suivant l'usage, est imprimé à la fin du volume porte la date du 17 Février, l'an de grâce 1613, on y lit : « Nostre cher et bien amé François Menard, Docteur ès droicts et Advocat en nostre Cour de Parlement de Tholose et du Présidial de Nismes, nous a fait dire et remonstrer qu'avec grands peines, veilles et travaux, il a composé quelques Elégies, Pastoralles, et Amours de Cléande en vers françois, qu'il désire donner au public : mais par ce que l'incuriosité d'aucuns Imprimeurs gaste et corrompt souvent le labour de ceux qui donnent une partie de leurs veilles et études, au jour, il craint que ces vers courent ceste infortune, pour

éviter laquelle, il a recours à nous, à ce que nostre bon plaisir soit luy vouloir octroyer nos lettres nécessaires pour pouvoir faire imprimer seul ses œuvres et faire deffences à tous Imprimeurs et Libraires d'imprimer ny vendre icelles sans son vouloir et consentement, et ce pour un certain temps. A ces causes, désirant luy subvenir en cest endroit, et ne permettre que ses dits vers soient gastez par la faute des Imprimeurs ou autres, Nous avons de noz certaine science et auctorité Royale, Permis et octroyé, permettons et octroyons par ces présentes, faire imprimer, vendre et distribuer par tel Imprimeur ou Imprimeurs et Libraires que bon luy semblera, les dites Elégies, Pastorales et Amours de Cléande, sans qu'aucun Imprimeur ny Libraire le puisse imprimer, ny vendre, ny distribuer si ce n'est par son adveu et consentement, durant le temps et terme de six ans, à compter du jour et datte de ces présentes, sur peine de confiscation du livre, d'amende arbitraire, et de tous despens, dommages et intérests. » Après avoir lu le dispositif de ce privilège, un fait frappe tout d'abord, c'est que donné à la date du 17 Février 1613 pour une durée de six années, il devenait licite, à partir du 17 Février 1619, à tous Imprimeurs et Libraires de reproduire tout ou partie de cet ouvrage. Or, nous savons que les Recueils de poésies étaient, à cette époque, fort à la mode et que tous se montraient empressés d'offrir à leurs lecteurs des vers de François Maynard. Eh bien ! il a été impossible de retrouver dans les nombreuses publications que nous avons collationnées avec le plus grand soin, une seule des cent quarante-cinq pièces diverses, composant le volume de 1613, et cependant chaque nouvelle édition des Recueils de Toussainet du Bray et autres éditeurs de ce temps, rappellent les premières poésies de François Maynard en les accompagnant de pièces publiées postérieurement et quelquefois de pièces nouvelles. Ainsi, par exemple, le Temple d'Apollon, 1611, contient certaines poésies de 1607, les Délices de 1618 et de 1620, le Séjour des Muses, 1626, le Recueil des plus beaux vers de 1627 et de 1630, etc. renferment presque toutes les poésies de 1607 et de 1615, et cela sans mentionner les pièces de 1613, dont aucune d'ailleurs ne figure dans l'édition de 1638, donnée à Toulouse par les amis de Maynard. Nous avons également constaté avec étonnement que pas une des poésies signées Maynard parues dans le Parnasse en 1607 n'avait été réimprimée dans le volume de Jacquin, bien qu'il réunisse des

stances, des odes, etc. Il semblerait étrange, si François Maynard était l'auteur de ce dernier, qu'il n'y ait pas joint l'ode sur la mort de Henry le Grand, qui a été écrite à la fin de l'année 1610, c'est-à-dire peu de temps après l'assassinat du glorieux monarque. Comment admettre que laissant imprimer trois ans après, ses premiers essais, François Maynard ait retardé jusqu'en 1615, la publication de cette pièce importante de 300 vers ?

Ces observations assez surprenantes par elles-mêmes, se trouvent corroborées par la volumineuse correspondance du président d'Aurillac, qui ne renferme aucune allusion à cet ouvrage de 1613. Et cependant, Maynard s'entretient constamment de ses œuvres soit avec Balzac, soit avec Chapelain, soit avec de Flotte, etc. ; il rappelle en maintes circonstances ses odes, ses épigrammes et même son poème de Philandre. (1)

Non seulement il n'y a pas trace dans sa vie du recueil de Jacquin, mais encore quand, en 1646, il donna lui-même un choix de ses poésies, dans les trois mille vers qui y figurent ne se retrouvent pas un seul des sept mille vers de 1613. Maynard n'a pu cependant oublier complètement une œuvre aussi considérable, alors que de 1607 à sa mort, pendant près de trente ans, il a composé un nombre de vers à peine supérieur de moitié à ce chiffre (onze mille cinq cents environ). L'explication pourrait-elle se trouver dans ce fait que le poète aurait répudié cette œuvre comme indigne de lui ? Cette solution ne paraît guère probable, car il y a dans ce volume de 1613, quelques beaux morceaux :

Soit que l'astre ascendant de ton avare envie
Amoncèle pour toi, trésors dessus trésors,
Tu ne saurais pourtant éterniser ta vie,
L'or ni les vanités ne suivent point les morts.

On vit mais pour mourir, c'est une destinée,
On meurt mais pour revivre en un astre plus beau ;
Homme que te sert donc d'allonger ta journée,
S'il te faut tôt ou tard entrer dans le tombeau ?

Les astres flamboyants dedans leurs cercles roulent,
Le feu s'élançe en haut, l'eau et la terre en bas,

(1) Lettre CLIX à de Flotte.

Les fleuves ondoiyants dedans la mer s'écoulent,
Chaque chose a son centre : homme ne l'as-tu pas ?

Oui, ton centre, c'est Dieu, où toutes tes pensées
Comme à leur Océan doivent borner leur cours,
Bref éteignant en lui tes ardeurs insensées,
Espère ton repos de son piteux secours.

Certes ces vers, malgré l'imperfection évidente de deux graves hiatus qui dénotent un versificateur inexpérimenté, sont animés d'un véritable souffle lyrique.

Si François Maynard avait trouvé d'ailleurs quelques imperfections de prosodie à relever dans les « Œuvres » de 1613, ce n'était pas un motif pour les rejeter complètement, lui qui ne cessait de retoucher ses poésies ainsi que le prouvent de nombreuses variantes faciles à signaler. Du reste, « Maynard très désireux de perfectionner ce qu'il faisait, écrit M. G. Garrisson, dans sa notice, corrigeait sans cesse les productions de sa plume ; il les envoyait ensuite à de Flotte, son confident, et les soumettait à ses observations et à celles des amis auxquels de Flotte communiquait ces envois ; « Mes vers français ont tant de peine à me satisfaire, écrit-il lui-même, que de cent j'en rejette quatre-vingt-dix. » (1) Malgré cette sévérité dont le poète se glorifie, on doit reconnaître que comme valeur poétique, la pastorale de 1613, à part des négligences et des incorrections de prosodie qu'il aurait été facile de faire disparaître, est loin d'être bien au-dessous du Philandre de 1619, poème que Maynard n'a jamais désavoué.

Après cet examen d'ensemble, arrêtons-nous aux détails. La différence d'orthographe du nom patronymique est un indice qui n'est pas à négliger, bien que le prénom François soit le même. Le volume en 1613, porte Menard, or dans les éditions du Philandre à Tournon, à Lyon et à Paris, 1619, 1620, 1623, comme dans les éditions des poésies en 1638-39 et 1646, comme dans les Lettres de 1653, enfin comme dans les Recueils collectifs déjà cités de 1607, 1611, 1615, 1618, 1626-27, 1630 etc. le nom du président d'Aurillac est toujours écrit avec un *a* et un *y* ou un *i*, Maynard ou Mainard ou Meinard, et si les « Nouvelles Muses » de 1633, portent sur le

(1) Œuvres de François de Maynard, édition Gaston Garrisson, T. I. Notice page XLIV.

titre Menard, les deux odes insérées dans le cours du volume sont signées Maynard. Nous savons, il est vrai qu'au XVII^{ème} siècle on n'attachait pas autant d'importance que de nos jours à l'orthographe des noms, cependant cette différence notable et persistante établit d'autant plus une forte présomption de l'existence des deux poètes quasi-homonymes, que François Maynard, l'Académicien, signait toujours ses lettres Maynard, que les Œuvres imprimées de son père et de son grand-père, au dire de Pellisson sont également signées Maynard et que les extraits des registres de Saint-Céré, cités par M. Gaston Garrisson pour montrer l'antiquité de sa famille, donnent tous également cette même orthographe Maynard avec un *y*. Enfin dans l'histoire du Parlement de Toulouse, récemment publiée par M. le Conseiller Dubédat, ouvrage qui s'appuie sur les documents les plus authentiques, une notice importante est consacrée au père du président d'Aurillac, Géraud de Maynard, et le nom est ainsi orthographié (1).

La dédicace de 1613 à Concini, maréchal d'Ancre porte : « Recevez donc, s'il vous plaist, Monseigneur, *ces premiers traicts de ma plume*, attendant que le Ciel face naistre quelque occasion en laquelle vous puissiez mieux recognoistre l'affection de, Monseigneur, vostre très humble et très obéissant serviteur. » Maynard n'aurait pu s'exprimer ainsi et se poser en débutant dans la carrière du « bel esprit », après avoir fait paraître dans le Parnasse de 1607, neuf pièces s'élevant au chiffre respectable de quatre cent trente vers. Est-il vraisemblable que le Secrétaire des Commandements et de la musique de Marguerite de Valois, (Maynard devait l'être encore en 1613), qui s'était trouvé en relation à la cour de cette ex-reine avec les représentants des plus anciennes familles du royaume, ait eu la pensée de rechercher la faveur d'un aventurier italien, créature de la Reine Mère ? Ce fait paraît d'autant moins probable que la haute noblesse ne supportait qu'avec peine l'élévation scandaleuse de cet indigne favori, devenu maréchal de France, sans avoir jamais tiré l'épée. L'avis au Lecteur qui suit la dédicace à Concini et que nous avons reproduit, est écrit dans un style alambiqué et dans un esprit quintessencié, qui contraste singulièrement avec le style et l'esprit des lettres si nombreuses de Maynard, et il n'y a pas le

(1) Histoire du Parlement de Toulouse, par M. le Conseiller Dubédat, Paris, 1885, 2 vol. in-8° pages 710, 723, T. I.

moindre rapprochement à établir entre cet avis au Lecteur et aucun autre passage en prose du président d'Aurillac.

Les pièces liminaires de 1613, signées François Le Bailly et P. de Laudun, dénotent dans leurs termes une très grande intimité avec la personne à laquelle elles sont adressées, or, dans la volumineuse correspondance de François Maynard, où il est question de ses nombreux amis et même d'une quantité considérable de personnages avec lesquels il s'est trouvé plus ou moins en relations suivies ou passagères, on ne rencontre pas une seule fois, le nom de ces deux écrivains. En ce qui concerne François Le Bailly, qui prend les titres de sieur de Vaucharme et de Sainte-Vertu, Docteur ès droits, Avocat en Parlement, on ne connaît aucune publication de lui, bien que les six strophes adressées à Monsieur Menard, Avocat en la chambre mi-partie de Castres, prouvent qu'il devait sacrifier souvent aux Muses. Il n'en est pas de même de P. de Laudun, sieur d'Aigaliers, Conseiller ordinaire de Monseigneur le Prince père du Grand Condé, Docteur ès droits, Avocat au parlement de Toulouse ; cet obscur rimailleur publia en 1598 un Art poétique, ensuite plusieurs tragédies plus que médiocres, Horace, Diane etc, et enfin en 1606 un poème épique La Franciade.

Il est probable d'ailleurs que si le volume de 1613 était du secrétaire de Marguerite de Valois, Malherbe, chef d'école, aurait célébré son disciple puisque tous deux avaient déjà signé ensemble en 1611 des pièces liminaires dans le Recueil des vers Lugubres et spirituels de Louis de Chabans, sieur du Maine.

En ce qui concerne le « Privilège du Roy » de 1613, pourquoi François Maynard aurait-il pris à cette date la qualité « d'Advocat en cour de Parlement de Tholose et du Présidial de Nimes » ? Il y avait huit ans, en 1613, qu'il avait quitté le Languedoc et le Quercy. Était-il encore attaché à la petite cour de Marguerite, qui ne mourut que le 27 mars 1615, ou avait-il déjà été nommé président au Présidial d'Aurillac ? Il n'est pas possible, pour le moment, de préciser la date de sa nomination à ce dernier poste qui, pourtant, est sûrement antérieure au mois de novembre 1614 ainsi que nous l'établissons plus loin. Il est certain que le titre sinon de Président d'un présidial, du moins de Secrétaire des Commandements d'une ex-reine, était bien plus flatteur que celui d'Avocat de province, et Maynard n'aurait pas manqué de le prendre suivant l'usage du

XVII^{ème} siècle, car Segrais dans ses poésies publiées à Paris, chez Anthoine de Sommaville, (l'achever d'imprimer étant du 15 novembre 1660), se fait encore gloire, sous le règne de Louis XIV, d'être le Secrétaire des Commandements de Mademoiselle de Montpensier, la Grande Mademoiselle. François Maynard se serait d'autant moins contenté de se donner comme avocat de province qu'il paraissait alors avantageux de faire figure à Paris. Dans ses pièces de 1607 et de 1615, les allusions aux événements politiques du temps et aux affaires de la Cour sont, en effet, nombreuses, plusieurs se rapportent à des faits historiques, à des fêtes, à des ballets pour le double mariage des Maisons de France et d'Autriche, tandis que les « Œuvres » de 1613 semblent n'être que le résultat des labours d'un bon provincial qui n'a taquiné la Muse que pour son agrément personnel, sans l'ombre d'une préoccupation étrangère et dont les déclamations amoureuses ont un caractère essentiellement platonique.

Passant ensuite à l'étude littéraire du volume de 1613, il est facile, après une comparaison attentive avec les poésies de François Maynard, de constater une différence profonde dans la facture des vers, dans le style, dans l'observation des règles de la prosodie et dans les idées générales. Pour la facture des vers, il suffit de prendre au hasard des pièces de 1613 et les passages les plus connus de Maynard, pour remarquer aussitôt l'abîme qui les sépare. L'analyse des poésies de 1607 et de 1615, exclut forcément de l'Œuvre du président d'Aurillac les pièces de 1613, il n'y a pas le moindre rapprochement possible entre le style des « Regrets d'une grande dame sur la mort de son serviteur » et de l'Ode sur l'assassinat de Henry-le-Grand, et le style des Stances ou des Odes de l'édition du Menard de Jacquin.

Une simple constatation semble même de nature à trancher sans appel la question : Les neuf pièces du Parnasse des plus excellents poètes de ce temps signées Maynard ont précédé de six ans les poésies de 1613 et cependant dans les quatre cent trente vers dont elles se composent, il n'y a pas à relever un seul hiatus, tandis que dans les quatre cent trente premiers vers des Œuvres de François Menard, on en compte vingt-trois et quelquefois deux dans le même vers, par exemple :

Ou un astre moins beau cu vivre sans espoir. (1)

(1) Edition Gaston Garrisson. T. I. Page 16, vers 12.

Du reste, les quatre premiers vers du premier sonnet des « Amours de Cléande » prouvent que ce poète ne connaît pas la règle qui proscriit l'hiatus, ou qu'il refuse de parti pris de s'y soumettre :

Ailé d'un beau désir, je vole dans les cieux
Où un soleil reluit plein d'éclairs et d'orage,
Mais pour glacer l'ardeur de mon hautain courage
Il faut qu'il soit moins *beau*, ou que je sois sans yeux : (1)

La même faute se trouve au second vers des stances :

Les oiseaux parmi l'air et les poissons dans l'onde,
La piralide au *feu* et les hommes au monde. (2)

et, à la page suivante, il y a même deux hiatus dans le même vers :

Mais puisque en son ardeur mon *feu* est si extrême. . (3)

Il serait superflu d'insister plus longtemps et de multiplier les citations, les exemples se présentant, pour ainsi dire, à chaque page. Or serait-il admissible qu'un écrivain tel que François Maynard ait pu publier les vers du Parnasse de 1607 et ceux des Délices de 1615, sans qu'il y ait un seul hiatus à relever, et que, dans l'intervalle, en 1613, il ait fait imprimer sept mille vers où cette violation d'une des règles les plus élémentaires de la nouvelle versification fourmille à chaque instant. Cette hypothèse est à rejeter et des constatations précédentes, il semble résulter encore qu'on se trouve bien en présence de deux poètes du nom de François Menard et Maynard, l'un François Menard appartenant encore à l'école de Ronsard et de la Pléiade, c'est-à-dire ne tenant aucun compte des lois nouvelles de la prosodie française, l'autre, au contraire, François Maynard, se pliant facilement avec Malherbe, Racan, Touvant et la nouvelle école, aux exigences d'un art plus raffiné.

Les soixante sonnets « Les Amours de Cléande » et les douze sonnets de vers spirituels de 1613, sont tous réguliers, on sait cependant combien peu Maynard s'assujettissait à la règle et pas un

(1) T. 1. page 13, vers 1 et suivants. — 2. ibidem. page 63 vers 1 et 2. — 3. ibidem. page 64 vers 1.

seul n'est licencieux, ce qui n'est guère dans ses habitudes. De plus, parmi les pièces de l'édition de Jacquin, on ne relève pas une seule épigramme, alors que le Parnasse de 1607 donne une petite pièce sur « la mort de l'excellent sculpteur Pilon » en forme d'épithaphe et les « Délices de 1615 », dix-huit épigrammes diverses. L'épigramme était le genre favori de Maynard et Pellisson écrit : « Il a merveilleusement réussi en plusieurs de ses épigrammes, particulièrement en celles qu'il a imitées des Anciens : et notre illustre Président de Caminade, qui lui donnait tous les ans pour ses étrennes un Martial, était sans doute de cet avis. Théophile, dont j'avoue néanmoins que l'esprit est beaucoup plus à estimer que le jugement, a dit que son épigramme « semblait avoir de la magie. » Mais enfin, quoiqu'il en soit, personne ne peut douter que Maynard, soit pour ce genre, soit pour les autres, ne mérite d'être compté parmi les premiers poètes français. » (1)

Les vers spirituels sont également bien différents comme esprit des quelques pièces plus que légères que Maynard avait fait paraître dans le Cabinet Satyrique et dans le Parnasse Satyrique et qui ont été réimprimées dans les Priapées. A la suite des vers spirituels se présentent des « discours » en vers et ce genre n'a jamais été abordé par le président d'Aurillac.

La pastorale à sept entreparleurs et en cinq actes indiquerait une tendance vers la tragédie, qui ne va pas tarder à prendre son brillant essor au XVII^{ème} siècle. Or, dans ses poésies et dans ses lettres, Maynard ne manifeste aucune velléité de songer à l'art dramatique. Certes les vers de 1613 ne lui auraient pas valu les éloges de Pellisson : « C'est de ses vers, écrit-il, qu'il a tiré sa plus grande gloire, comme il le prétendait bien aussi, et véritablement il faut avouer qu'ils ont une facilité, une clarté, une élégance, et un certain tour, que peu de personnes sont capables d'imiter. Deux choses, si je ne me trompe, ont produit principalement ce bel effet. Premièrement, comme il le reconnaît lui-même en la dix-septième de ses lettres, il affecte de détacher tous ses vers les uns des autres ; d'où vient qu'on en trouve fort souvent cinq ou six de suite, dont chacun a son sens parfait :

(1) Pellisson. Histoire de l'Académie.

Nos beaux soleils vont achever leur tour.
Livrons nos cœurs à la merci d'Amour.
Le temps qui fuit, Cloris, nous le conseille.
Mes cheveux gris me font déjà frémir.
Dessous la tombe il faut toujours dormir.
Elle est un lit où jamais on ne veille.

En second lieu, il observe partout dans ses expressions une construction simple, naturelle, où il n'y ait ni transposition, ni contrainte. De sorte qu'encore qu'il travaillât avec un soin incroyable, il semble que tous les mots lui sont tombés fortuitement sous la plume ; et que quand il eût voulu, il aurait eu peine à les ranger autrement. Il me souvient sur ce sujet, qu'un jour que j'allai le voir, je le trouvai qu'il écoutait des vers de son fils, qui lui en faisait la lecture. Il vint à un lieu où il y avait je ne sais quel mot hors de sa place naturelle, qui faisait quelque espèce d'équivoque, se pouvant rapporter également à ce qui suivait et à ce qui précédait. La force du sens pourtant ôtait la difficulté, et le passage était assez clair. Il se le fit lire trois fois, feignant de ne le pouvoir entendre, et enfin s'adressant à son fils : « Ah ! mon fils, dit-il, à cette fois-là vous n'êtes pas Maynard ; car ils n'ont pas coutume de ranger leurs paroles de cette sorte. » (1)

Les observations ci-dessus tendent toujours à retirer au président d'Aurillac les Œuvres données par Jacquin, mais sont-elles confirmées par les diverses biographies consacrées au poète toulousain ?

La plus ancienne en date est la notice de Pellisson dans sa Relation contenant l'Histoire de l'Académie et elle peut inspirer d'autant plus de confiance que son auteur déclare formellement avoir eu entre les mains des documents rédigés par Charles de Maynard, le fils aîné du président. « Il a laissé, dit Pellisson, entre autres enfants un fils nommé Charles, dont il est souvent parlé dans ses vers, et de qui j'ai reçu quelques mémoires sur sa vie, écrits fort nettement et en beaux termes. (2) » Or, ces mémoires ne devaient sûrement pas mentionner l'édition de Jacquin, puisque un peu plus loin Pellisson écrit : « Outre ce poème en français (Le Philandre) dont je vous ai parlé, et quelques poésies latines, qui

(1) Pellisson, Histoire de l'Académie.

(2) Pellisson, Histoire de l'Académie.

ne sont pas imprimées, il y a deux volumes de lui : l'un de vers, qu'il publia en son dernier voyage de la Cour ; l'autre de lettres que son plus intime ami a fait imprimer après sa mort. » (1) En outre, dans la « Liste des Ouvrages des Académiciens reçus jusqu'en 1652 », Pellisson consacre à ce poète le paragraphe suivant :

Maynard.

I. Le Philandre (c'est un poème en stances de six vers divisé en cinq livres, et qui est d'environ trois mille vers) in-12, 1623, Paris.

II. Les Œuvres (Poétiques) de Maynard. Paris, in-4^o, 1646.

III. Les Lettres du président Maynard. Paris, in-4^o, 1653. (2)

Ainsi, il n'est nullement question du volume de 1613 alors qu'il est au moins aussi important que les Œuvres poétiques de 1646.

Un contemporain de Maynard, Guillaume Colletet, comme lui Membre de l'Académie française, avait écrit une vie des Poètes français qui malheureusement a été détruite pendant les funestes événements de 1871. Il n'avait pas négligé son confrère de l'Académie et la notice qu'il lui consacrait, a été reproduite en partie en 1867 dans le Bulletin du Bouquiniste par M. Prosper Blanchemain. Non seulement dans cette notice, il n'y a aucune allusion à l'édition Jacquin, mais, au contraire, Colletet est très précis dans l'affirmation suivante : « Le premier ouvrage dont Maynard fit l'objet d'une publication, fut le Philandre, poème pastoral écrit en sixains, en vers de huit syllabes et divisé en cinq livres. » M. Prosper Blanchemain ajoute pour bien préciser la date de la première publication des vers du président d'Aurillac : « Deux des pièces que F. Maynard a composées sous l'inspiration de cette princesse (Marguerite, reine de Navarre), à l'occasion de la mort d'un de ses favoris tué en 1606 à Paris, ont été avec quelques autres insérées dans le Parnasse des plus excellents poètes de ce temps, en 1607. »

Un littérateur du XVII^{ème} siècle, Le Pays, sieur du Plessis-Villeneuve, trop malmené comme tant d'autres par le sévère Despréaux dans la III^{ème} satire :

« Le Pays sans mentir est un bouffon plaisant, »

mais qui, en réalité, brillait par l'esprit et la gaité, ce dont il donna

(1) Pellisson. Histoire de l'Académie.

(2) Pellisson. Histoire de l'Académie.

la preuve en étant le premier à rire de la boutade du Satirique, parle de Maynard avec éloges dans ses « Nouvelles Œuvres ». A propos des débuts de ce poète à la Cour, il écrit : « Dans sa jeunesse il fut Secrétaire de la reine Marguerite qui aimait les vers et qui les savait faire. Elle était si persuadée de la facilité que son secrétaire avait pour la poésie et de la netteté de son expression que quand elle avait conçu quelque chose de beau, elle le couchait sur le papier sans soin et dans le désordre de la première conception et puis, le donnant à Maynard, elle lui ordonnait de le ranger et de le mettre en vers. Il le faisait d'une manière si aisée et si galante qu'elle avait coutume de dire que Maynard était un orfèvre excellent, qui savait admirablement mettre les pierreries en œuvres. » (1) Or, Le Pays, qui paraît connaître, on le voit, la jeunesse de François Maynard et ses premières poésies, ne mentionne en aucune façon le volume de 1613.

Au XVIII^{ème} siècle, nous trouvons une étude sur Maynard à signaler, contenue dans : la Bibliothèque Française ou Histoire de la Littérature française, 18 vol. in-15, 1756. Cette importante publication, due au savant bibliographe l'abbé Claude-Pierre Goujet, Chanoine de Saint-Jacques de L'hôpital, membre des Académies de Marseille, de Rouen, d'Angers et d'Auxerre, peut inspirer d'autant plus de confiance que pendant près de cinquante ans, cet infatigable érudit s'était appliqué à rassembler les ouvrages de littérature les plus rares et les plus précieux, et qu'à sa mort en 1767, il laissa une collection composée de plus de 10,000 volumes, chiffre éloquent pour l'époque. Sa Bibliothèque Française sauvera toujours son nom de l'oubli. L'érudition qui y abonde, le style qui sans être il est vrai, ni vif ni délicat, a une rondeur justement proportionnée à ce genre de composition, sont propres à satisfaire le lecteur curieux et sensé. Or, l'abbé Goujet cite dans le corps de son article sur François Maynard, les Œuvres poétiques de 1646, le Philandre de 1619, le Parnasse de 1607, le Cabinet Satyrique de 1618, la Crème des bons vers de 1626, le Cabinet des Muses (de Rouen) 1619, les Délices de 1620, les Recueils de Sercy, le Recueil de Lefort de La Morinière, le Recueil de Louénie de Brienne, enfin les Lettres de 1653, mais l'édition de Jacquin de 1613, n'y est pas mentionnée. Il n'attribue pas non plus à François Maynard, le président d'Aurillac, les qualités d'ancien Avocat à la Chambre

(1) Le Pays, Nouvelles Œuvres, T II, Lettre 36,

mi-partie de Castres, à la Cour de Parlement de Toulouse ou au Présidial de Nîmes.

Les biographies que nous avons pu relever dans les Encyclopédies de la fin du XVIII^{ème} siècle et du commencement du XIX^{ème}, se sont contentées de reporter sur François Maynard les renseignements puisés surtout dans l'Histoire de l'Académie de Pellisson et la Bibliothèque Française de l'abbé Goujet, aucune ne signale le volume de 1613. Il est question de ce dernier pour la première fois dans la réédition du Philandre de 1619, donnée à Genève en 1867 par M. Prosper Blanchemain. Toutefois, cet éminent bibliophile ne se laisse entraîner à aucune confusion, car il s'empresse de spécifier qu'il est l'œuvre d'un poète inconnu de l'école de Ronsard qui n'a de commun avec le président d'Aurillac qu'une similitude de nom. Voici du reste les termes qu'il emploie : « Nous avons examiné très attentivement un volume qu'on serait tenté d'attribuer à notre poète : Les Œuvres de François Menard, dédiées à Monseigneur le marquis d'Ancre, Paris, Jacquin, 1613, in-12. Ce recueil composé de sonnets, stances, élégies, etc. dans le style de l'école de Ronsard ne contient aucune des pièces publiées antérieurement par Maynard et il n'est pas évidemment de lui. L'auteur dans le privilège prend la qualité de Docteur ès droits et Advocat en parlement de Tholose et du présidial de Nîmes, ce qui a pu au premier abord le faire confondre avec son compatriote homonyme ; mais outre que le nom est orthographié différemment, Maynard était en 1613, Secrétaire de la reine Marguerite et n'a jamais été attaché au présidial de Nîmes. » (1)

Un ouvrage aussi considérable que celui édité par Jacquin, en 1613, en admettant pour un moment qu'il ait été ignoré des biographes, n'était certainement pas fait pour échapper à la haine jalouse des ennemis du poète, et si Maynard considérait ces vers comme indignes de lui, s'il en rougissait même, il est plus que probable que ses envieux, qui ne l'épargnaient pas, lui auraient vertement reproché cette œuvre de jeunesse. M. Gaston Garrisson constate dans sa notice les dures tribulations que le président d'Aurillac eut à endurer : « Cependant, dit-il, ses ennemis ne l'avaient pas oublié : Richelieu continuait à refuser de le revoir, et autour de lui, des

(1) Le Philandre de François Maynard, Genève, Gay et fils, 1867. Edition donnée par M. Prosper Blanchemain.

« On me fait me promener, écrit-il à de Pressac, dans des papiers qui me déplaisent et ébranlent ma patience. » On l'accusait d'être mauvais Français, de favoriser les Huguenots : son mérite n'était pas plus épargné que ses croyances, et en vers ou en prose, les beaux-esprits du pays le décriaient ; à Paris, on traitait de « Gascon » l'Académicien Quercy-nois. Il relève avec amertume toutes ces vexations : « J'apprends tous les jours que les cendres d'Auger Gaillard ont engendré en Albigeois certains rimailleurs qui me bernent : par les lettres que je vous ai écrites depuis trois mois, vous avez pu connaître qu'on m'attaque sans raison et que la guerre qu'on me fait est illégitime. » (1) Et cependant, nous ne relevons dans ces attaques, que détaillent plus explicitement les lettres précédentes, rien qui puisse se rapporter à la pastorale, aux élégies, et aux stances de 1613, pas plus que nous n'en trouvons trace dans aucune des lettres du XVII^{ème} siècle, où il est question de Maynard, par exemple dans les correspondances de Balzac et de Chapelain publiées par M. Tamisey de la Roque. Maynard écrivait cependant beaucoup, ce que reconnaît aussi la notice de M. G. Garrisson : « Ses amis, dit-il, restés à la cour, lui envoyaient les livres nouveaux, ou les rééditions des vieux auteurs ; il correspondait avec tous les littérateurs illustres de France et tenait pieusement en réserve ses correspondances : « Ce sont, écrivait-il, les archives de ma maison où mes enfants trouveront un jour les titres qui leur peuvent donner entrée dans les grandes conversations et quelques recommandations dans le beau monde. » (2) Parmi ces correspondants, Flotte, Balzac, Chapelain, Marmiesse, de Pressac tiennent le premier rang. Balzac, un de ses plus intimes amis, lui a adressé son apologie sous le nom de Ménandre, et Saumaize n'a eu garde d'oublier Maynard dans son Dictionnaire des Précieuses où il le désigne sous le nom de Martianus. En résumé, toutes les recherches chez les correspondants et les biographes du poète ne fournissent aucun indice de nature à justifier l'attribution à François Maynard des poésies de 1613.

Nous pourrions arrêter ici notre démonstration, mais elle serait incomplète si nous ne discutions les raisons données par M. Gaston Garrisson à l'appui de la thèse contraire, dont il est d'ailleurs

(1) Œuvres poétiques de François de Maynard. Edition Gaston Garrisson T. I. Notice.

(2) Ibidem.

l'unique répondant mais, pour ce faire, nous serons obligés de revenir rapidement sur ce que nous avons déjà dit :

Par certains archaïsmes, par des expressions trop fréquemment répétées, par l'enjambement des vers les uns sur les autres, par des substantifs et des adjectifs composés, par des tournures vieillies, il est de toute évidence que les vers de 1613 sont bien d'un disciple de Ronsard et d'un des derniers fervents de la Pléiade, et M. Gaston Garrisson a fait justement ressortir les rapprochements existant entre le François Menard de Jacquin et les poètes de cette école. Mais pour pouvoir attribuer, avec un certain fondement, ces vers à François Maynard, le président d'Aurillac, M. Gaston Garrisson a été entraîné à commettre deux erreurs graves et manifestes. La première, c'est de retarder jusqu'en 1619, la liaison de Malherbe et de Maynard. « Le Philandre obtint un grand succès : publié successivement à Tournon (1619), à Lyon (1620) et à Paris (1623), il eut, en cinq années, quatre réimpressions. Ce fut vers cette époque vraisemblablement que Maynard lia connaissance avec Malherbe, dont il devint bientôt le disciple et l'ami. » (1) Les pièces liminaires de 1611 du Recueil des vers spirituels de Louis de Chabans où Maynard cotoie Malherbe pour célébrer les poésies de leur ami, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy et le sonnet de 1615, A Monsieur de Malherbe :

C'est avecque tant d'art, Malherbe, que tu ranges

condamnent cette supposition, car non seulement les dates de 1611 et 1615 sont certaines, mais du rapprochement des noms et des termes même du sonnet, il résulte que la liaison des deux poètes était ancienne à cette époque, elle devait remonter à 1605, époque à laquelle Malherbe, Racan et Maynard étaient tous trois à la Cour. Ce retard apporté à la connaissance de Malherbe servait à M. Gaston Garrisson pour avancer que « l'œuvre de Maynard peut se classer en deux périodes bien distinctes, (2) il aurait été d'abord un adepte de la Pléiade dans sa première manière jusqu'en 1619, dans la seconde, à partir de 1619, le disciple de Malherbe. » La pièce liminaire de 1611 qui est bien de la nouvelle école :

(1) Les Œuvres poétiques de François de Maynard. Edition Gaston Garrisson. T. I. Notice, page IX.

(2) Les Œuvres poétiques de François de Maynard. Edition Gaston Garrisson. T. I. Notice, page XLII.

Depuis que j'ai vu les merveilles,
Dont vos vers charment nos oreilles,
Je suis transporté de courroux
Contre les filles de mémoire,
Car je n'ai pas sujet de croire,
D'acquérir du bruit après vous.
Durant le cours de cette vie,
Malgré la malice et l'envie,
Si l'on ne veut vous faire tort,
Il faut qu'on donne à votre style,
La gloire qu'Homère et Virgile,
N'ont acquise qu'après leur mort.
De moi je suis forcé de dire,
Que c'est sottise que d'écrire,
A qui vous pense surmonter,
Ces vers sont autant de miracles,
Et Phœbus rendant ses oracles
Fait beaucoup de les imiter.

et le sonnet précité détruisent, nous le répétons, de fond en comble ce système. La seconde erreur de M. Gaston Garrisson est de vouloir retarder jusqu'en 1618 la nomination de Maynard comme Président du présidial d'Aurillac : « Aussi, en 1615, dit-il, quand Marguerite de Valois mourut, le poète resta-t-il à la Cour, et fut-il, vers 1618, nommé président du présidial d'Aurillac. » (1) Sans pouvoir préciser l'année où le poète fut investi de cette charge nous pouvons affirmer que sa nomination est antérieure au 27 novembre 1614, date du privilège des Délices de 1615, puisque dans ce recueil figure, on le sait à la page 961, l'avis suivant : « Tu as cy-devant d'autres vers de M. le Président Maynard. On a tout fraîchement recouvré ces pièces. Elles ne démentent point l'estime que les beaux esprits font de ce bel esprit. » La mention des « Délices de 1615, » est corroborée par les pièces originales de Racan des « Délices de 1618, » (2) qui renferment une ode bachique adressée à « Ménard, président d'Orillac », dont voici le début :

(1) Les Œuvres poétiques, de François de Maynard. Edition Gaston Garrisson. T. I. Notice, page VIII.

(2) Bulletin du Bibliophile, Janvier 1899. Lettre de M. F. Lachèvre sur les éditions originales des poésies de Racan.

Maintenant que du Capricorne
Le temps mélancolique et morne,
Tient au feu le monde assiégé,
Noyons notre ennui dans le verre
Sans nous tourmenter de la guerre
Du Tiers-Etat et du Clergé.

Suivant M. Arnould, dans sa remarquable étude sur Racan (1), la guerre du Tiers-Etat et du Clergé, à laquelle il est fait allusion, a duré de novembre 1614 à Janvier 1615, et comme le Capricorne c'est le mois de Décembre, l'ode bachique précédente a été composée en Décembre 1614. Les allégations de Racan confirment ainsi « l'avis » de la page 961 des Délices de 1615 donnant à Maynard la qualité de Président.

Comme aucune des pièces des « Œuvres » de 1613, ne figurent dans les Recueils si nombreux du XVII^{ème} siècle, chose étrange si l'on veut en attribuer la paternité au président Maynard, M. Garrisson s'est contenté pour l'expliquer de vagues allégations sans les appuyer, soit par une lettre, soit par des vers de ce poète. Pour une lettre, c'était impossible, mais pour des vers, il nous semble qu'il aurait pu invoquer à l'appui de son système les épigrammes de 1627 et de 1630 et trois strophes de l'ode à Charles de Maynard de 1646. Dans l'épigramme :

Va, mon livret, et que rien ne t'arrête
Montrer ta gloire à la postérité,
Déjà la France une place t'apprête
Au côté droit de l'immortalité.
Qu'un sot rimeur, tant qu'il voudra, préfère
Ses vers aux miens, si ne saurait-il faire
Que l'univers ne connaisse ton prix.
Il ne se peut, mon enfant, que tu voyes
Tes beaux pensers, hués des bons esprits,
Servir jamais de simarre aux anchoyes.

Il est évident que l'expression de « livret » dont Maynard se sert ne peut s'appliquer à un volume de sept mille vers inconnu des

(1) Racan (1589-1670). Histoire anecdotique de sa Vie et de ses Œuvres par Louis Arnould, Paris, Armand Colin, 1896. in-8°.

contemporains, mais qu'elle se rapporte naturellement au Philandre qui venait d'obtenir un succès digne d'attention pour cette époque, puisque en cinq ans il avait eu quatre éditions, ce qui justifie le ton si élogieux de cette petite pièce. Quant à l'épigramme :

Sors de la poudre qui te couvre,
Mon livre, et t'approche du Roi.
Ne crains rien à l'abord du Louvre :
On n'y raille pas mieux que toi.
Quiconque saura bien écrire,
Dira que jamais la *Satyre*
N'a publié de si beaux vers.
Je ne t'ai fait que pour la France,
Mais Balzac me donne espérance
Que tu verras tout l'univers.

Elle ne saurait en aucun cas s'appliquer au volume de Jacquin écrit entièrement à l'eau de roses. Egalemeut dans l'Ode à Charles de Maynard, lorsque le poète rappelle « ses vers publiés sous la Régence de Marie », il se reporte par la pensée aux nombreuses pièces composées par lui pour les fêtes et ballets de la Cour, et cette interprétation résulte clairement des trois strophes suivantes :

Pour moi, qui suis vu d'assez loin
Sur un des sommets du Parnasse,
J'ai donné mon temps et mon soin
A l'art qui ment de bonne grâce.

C'est dans les vers que j'ai tournés
Sous la régence de Marie,
Que les goûts les plus raffinés
Trouvent la bonne raillerie.

Ils font quelquefois l'entretien
Des cabinets et des ruelles,
Et les esprits comme le tien
En doivent faire leurs modèles.

Dans son argumentation pour attribuer à François Maynard la paternité du recueil de 1613, M. Gaston Garrisson tombe dans

une contradiction manifeste. « Cet ouvrage, le plaça, dit-il, au premier rang des poètes contemporains, et lui valut, de son aveu même, une grande réputation. » (1) Puis il dit : « Tous ces défauts firent que plus tard Maynard oublia les qualités indiscutables de ses premières œuvres et qu'il ne voulut jamais les réimprimer. » (2) Non seulement ces allégations contradictoires ne sont fortifiées par aucun texte, mais encore nous sommes obligés de constater qu'en étudiant de près la notice de M. Gaston Garrisson, on s'aperçoit qu'il se contente trop souvent de l'à peu près, néglige les références et ne dit pas même comment il a été mis sur la trace de l'ouvrage si rare aujourd'hui de l'éditeur Jacquin. C'est sans doute par l'édition du Philandre, donnée par M. Prosper Blanchemain, et que nous avons déjà mentionnée.

En réalité toutes les assertions de M. Gaston Garrisson relatives à la paternité des poésies de 1613, ne sont appuyées sur aucune preuve ni directe ni indirecte et quelques-unes même sont de haute fantaisie. Par exemple l'affirmation suivante : « Comme avocat, il fut successivement attaché à la Chambre mi-partie de Castres, où son père avait siégé, et au Présidial de Nîmes, » (3) ne repose que sur la pièce liminaire de 1613, de François Le Bailly, sieur de Vaucharme et de Sainte-Vertu, docteur ès droits, Avocat en Parlement, (4) adressée à Monsieur Menard, Avocat en la chambre mi-partie de Castres et sur le privilège (5) de ce volume accordé à François Menard, Docteur ès droits, Avocat en la Cour de parlement de Tholose et du Présidial de Nîmes. Mais cette manière de raisonner manque de logique et équivaut à une simple pétition de principes, elle revient à dire : Le Menard de Jacquin est le même poète que le président d'Aurillac, or comme ce Menard a été indiscutablement avocat à Castres, à Toulouse et à Nîmes, donc le président Maynard a été avocat à Castres, Toulouse et Nîmes. Ce syllogisme tombe de lui-même puisque non seulement nous en contestons les prémisses,

(1) Œuvres poétiques de François de Maynard, Edition Gaston Garrisson. T. I. Notice, page VIII.

(2) Ibidem. page XLII.

(3) Ibidem. page III.

(4) Ibidem. pages 8 et 9.

(5) Ibidem. page 343.

mais qu'encore nous avons établi qu'il y avait sûrement deux poètes homonymes.

En dernier lieu ce qui nous paraît une preuve évidente et incontestable que le président Maynard n'est pas l'auteur des Œuvres de 1613, c'est un argument tiré d'une de ses lettres, que nous avons réservé pour clôturer notre travail parce qu'il nous paraît décisif. Voici la lettre CLIX à de Flotte, que nous reproduisons en entier pour donner une idée plus exacte du style épistolaire du président d'Aurillac : « Monsieur mon cher Maître, je viens de recevoir deux de vos lettres, elles m'ont rempli d'un extrême contentement, et je vous jure que je ne puis me lasser de les lire et de les relire. Elles m'apprennent que vous m'aimez véritablement, vous voudriez que tout ce qui part de moi fut dans l'approbation des plus honnêtes gens du siècle. Les défauts que vous remarquez en ma dernière Ode me font souhaiter de les pouvoir corriger, mais cela ne se peut qu'avec du temps et du loisir, et à peine en ai-je assez pour vous répondre, tant je suis pressé de celui qui doit porter cette lettre entre les mains du courrier. Mon dessein n'est pas de choquer les puissances ; c'est pourquoi je vous supplie de supprimer les vers qui me peuvent nuire. Je ne demande que le repos et ne cherche en mes ouvrages que de vous plaire : sans vous je me serais tenu dans le silence, et aurais passé pour un homme enseveli. Vous voulez que le dixième couplet soit tout-à-fait ôté, si vous persistez en cette opinion il faut détruire toute la pièce, et se mettre encore dans la rêverie pour quelques semaines. J'apprends de rentrer dans les méditations, pour me garantir de cette corvée, vous m'obligerez de rire tout seul de mon Ode, et de ne la donner à personne. Envoyez-moi tout ce qui a été fait sur la naissance de Monseigneur le duc d'Anjou, et m'apprenez ce qu'il vous semble de ce quatrain :

Pourquoi prenez-vous tant de peine
A vous coiffer de faux cheveux,
Margot, mon amour est trop vaine
Pour vous honorer de ses vœux.

Pour le couplet qui vous regarde, je ne sais sur quoi vous fondez votre sentiment, mon esprit n'est pas assez fin pour connaître que je choque le vôtre en cet endroit, et si j'étais près de vous, je crois que

ma défense n'aurait pas faute de bonnes raisons. Je me rends toutefois aux vôtres, quoiqu'elles ne soient pas visibles, et je consens d'être censuré en un endroit que j'estimais le plus beau de la pièce. Je vous ai toujours dit que le siècle était trop délicat pour un bonhomme comme moi et que me presser d'écrire était me vouloir exposer à la risée de la cour : il ne m'en chaut guères, pourvu que je vous obéisse, aussi bien ma plume ne prétend plus en renommée. J'ai reçu une lettre et des vers de M. Colletet, ce sont des productions d'un esprit clair et purifié, je le mets au nombre de ceux que j'estime grandement, il m'a mis en peine de lui répondre. Ma rhétorique ne me saurait fournir de compliments dignes de la faveur qu'il me fait ; je vous prie de suppléer au défaut de la lettre que je lui écris, elle est mal ajustée, aussi l'ai-je écrite plus endormi qu'éveillé ; j'estime grandement son Elégie, elle a de beaux endroits, il me semble qu'il écrit comme je voudrais écrire. Vous aurez trouvé mon Ode changée en plusieurs endroits, je me persuade que la dernière forme est la meilleure ; mais avecque tout cela je n'en saurais avoir bonne opinion, et je prévois qu'elle pourrait bien être un de mes derniers ouvrages. Vous m'avez extrêmement obligé de m'envoyer l'élégie de Monsieur Sirmond (1) et la lettre de Monsieur de Balzac, (2) Corneille est bien défendu, il faut avouer que l'avocat vaut bien le client. Je travaillerai puisque vous le voulez à l'építaphe de votre ami, mais pour vous contenter il faut chercher quelque pensée qui soit extraordinaire, et je ne sais où la prendre. Mon dessein est de vous envoyer demi-douzaine d'épigrammes pour vos étrennes ; j'espère que je le pourrai avant le douzième du mois de Février si mon Apollon ne me trompe ; il y en aura qui vous feront rire. Vous en avez reçu trois qui ne sont pas de ce nombre, je ne sais comme ils vous auront plu, votre première lettre m'en dira quelque chose, s'il vous plaît ; pour la correction de l'Ode, il la faut remettre après Pâques. La nouvelle que vous me donnez de la guérison de Madame de Choisy, (3) est capable de me consoler de beaucoup de déplaisirs dont je suis assiégé, je vous supplie de

(1) Jean Sirmond, historiographe du roi, membre de l'Académie Française, 1589-1649.

(2) Allusion à la lettre de Balzac à Scudéry. Cette lettre est de 1638.

(3) Madame de Choisy, dont il a été question au chapitre précédent, était née en 1600 et elle mourut en 1669. Elle fut la mère du fameux abbé de Choisy, membre de l'Académie Française, 1644-1724.

me conserver l'honneur de ses bonnes grâces et de lui dire que la haine dont j'ai été persécuté dans ce pays m'a donné moins d'affliction que sa maladie. Vous m'écrivez que Monsieur de Mommor me fait l'honneur de se souvenir toujours de moi, employez toute votre éloquence pour l'en remercier, et lui dire que je serais ravi de lui pouvoir rendre mes très humbles services. Ne me conjurez plus comme vous faites de me laisser corriger, vous me feriez tort de croire que j'ai la présomption de vouloir passer pour impeccable ; je m'estime le moindre de tous les écrivains, et *vous savez bien que je n'ai jamais voulu rédiger en corps toutes les pièces que j'ai écrites depuis que je suis au monde. Je vous apprends que j'en ai eu si peu de soin, que je les aurais toutes perdues, si Du Bray ne les eût mises dans son recueil de Poésies.* Je ferai tout ce qu'il vous plaira touchant mon impression, mais encore faut-il que je vous envoie un épigramme en déduction de ceux que je vous ai destinés :

Du Mas que ta bergère est rare,
Qu'elle m'entretient doucement,
Et que l'Europe lui prépare
Un célèbre applaudissement.
J'admire ta Muse naissante,
Il n'en est point de si puissante
A nous produire de beaux vers,
Conçois hardiment l'espérance
De faire par tout l'Univers
L'honneur des Muses de la France.

Examinez-le, s'il vous plaît, devant que le condamner et considérez les premiers vers qui sont l'explication des derniers. Je suis, Monsieur mon cher Maître, votre etc. » Bien que cette lettre ne porte pas de date, il est facile de préciser l'année et le mois où elle a été écrite : C'est en décembre 1640. L'année n'est pas douteuse puisque Maynard dit en propres termes : « Envoyez-moi tout ce qui a été fait sur la naissance de Monseigneur le duc d'Anjou. » Or, Philippe de France, frère unique de Louis XIV, qui porta le titre de duc d'Anjou jusqu'à la mort à Blois, le 2 Février 1660, de son oncle le fameux Gaston duc d'Orléans, naquit le 21 septembre 1640, et il est certain que les mois de septembre, d'octobre et de novembre de cette même année, virent éclore une moisson de vers destinés à célébrer

L'heureuse naissance de ce second fils d'Anne d'Autriche et de Louis XIII, vers d'actualité et de circonstance qui n'auraient plus leur raison d'être un ou deux ans plus tard par exemple. Le mois de décembre n'est pas plus douteux que l'année 1640, en effet, Maynard précise : « Mon dessein est de vous envoyer demi-douzaine d'épigrammes pour vos étrennes. » Or, alors comme aujourd'hui, les étrennes se donnaient au Jour de l'An et ne l'on ne songeait guère à en parler plus d'un mois à l'avance. Il continue : « J'espère que je le pourrai avant le douzième du mois de Février. » Cette date correspond en 1641 au Mardi gras, et on s'explique qu'il veuille surtout pour des poésies légères, faire appel à son « Apollon » pendant le carnaval. Quant à la correction de l'Ode, il ne veut pas s'en occuper pendant le saint temps du Carême, et il la remet après Pâques qui en 1641, est à la date du 31 mars.

La date de 1640 étant ainsi déterminée, peut-on désirer une affirmation plus précise que celle contenue dans cette phrase : « vous savez bien que je n'ai jamais voulu rédiger en corps toutes les pièces que j'ai écrites depuis que je suis au monde, » pour reconnaître que le volume édité par Jacquin en 1613 ne peut être attribué au président d'Aurillac. Et l'on ne saurait chercher à discuter cette affirmation si claire, en objectant les publications de 1638-39, nous avons démontré que ces deux Recueils de Toulouse et de Paris étaient l'œuvre des amis du poète qui lui-même y était resté complètement étranger, il a donc bien le droit de s'exprimer comme il le fait. Après cette lettre CLIX, la question est tranchée définitivement par Maynard lui-même et l'existence des deux poètes homonymes n'est plus douteuse.

III

En établissant comme nous venons de le faire que les « Œuvres » de 1613, ne sont pas de François Maynard, l'un des membres fondateurs de l'Académie Française, nous n'avons pas eu l'intention de chercher à diminuer la part de gloire qui est légitimement due à ce poète. Nous ne nous sommes proposés qu'un but, celui d'apporter notre petite parcelle de vérité dans l'histoire trop peu connue de notre littérature française aux débuts du XVII^{ème} siècle et d'empêcher une erreur de se propager. Rien n'est plus difficile, en effet, que de détruire une erreur lorsqu'elle a pris, pour ainsi dire, force de loi ; elle passe de bouche en bouche et on a beau entasser preuves sur preuves pour en établir l'inanité, elle triomphe et la vérité n'a qu'à s'incliner devant elle. Même en distayant de son œuvre le volume que lui attribuait à tort M. Gaston Garrisson, François Maynard reste non seulement un des écrivains remarquables du XVII^{ème} siècle, mais encore, on peut le dire sans exagération, un de ceux qui ont porté le plus loin le génie poétique de notre langue. Ses contemporains lui ont rendu justice, Balzac, Chapelain ne tarissent pas d'éloges sur la facilité de ses vers ; on a vu ce qu'en pensait Pellisson ; Richelet dans son Recueil des plus belles Epigrammes (1) admire le charme de son élocution et la beauté du tour de ses vers. Le père Menestrier (2) fait la remarque que Maynard a un grand nombre de vers composés presque entièrement de monosyllabes, tels que :

Il est grand dans la paix, il est grand dans la guerre
Ses yeux depuis deux ans n'ont rien fait que pleurer..... ..

(1) Richelet. Recueil des plus belles épigrammes. Paris, Leclerc 1698, 2 vol. in-12.

(2) Le père Menestrier. Représentation en musiques anciennes et modernes, Page 147. Paris, in-16.

Perrault l'a cité avec éloge dans son poème « le Siècle de Louis-le-Grand : »

Donc quel haut rang d'honneur ne devront point tenir
Dans les fastes sacrés des siècles à venir
Les Regniers, les Maynards, les Gombauds, les Malherbes,
Les Godeaux, les Racans, dont les écrits superbes,
En sortant de leur veine et dès qu'ils furent nés,
D'un laurier immortel se virent couronnés.

Après deux siècles ces appréciations favorables n'ont pas à être revisées. Voici, en effet, comment s'exprime M. Petit de Julleville sur Maynard dans son « Histoire de la Littérature française : »

« Dans cette dédicace (la dédicace des Œuvres de 1646), Maynard s'excuse sur son âge (avec un peu d'affectation) du ton suranné qu'on trouvera, dit-il, dans ses écrits. « Notre langue a reçu tant de nouveaux ornements et a été mise dans des justesses si régulières depuis que l'âge m'a rendu incapable d'apprendre, que ma façon d'écrire est de celles qui méritent plutôt excuse que louange. » A moins qu'il n'entrât beaucoup d'ironie dans cette humilité, Maynard se maltraite à tort. Du moins, si les modes de la veille sont surannées au goût du jour, celles du siècle passé se rajeunissent parfois dans le siècle suivant ; et c'est ici le cas pour Maynard. En admettant qu'il eût un peu vieilli pour son temps, je trouve qu'il n'a pas vieilli du tout au goût du nôtre ; sa langue élégante et sobre, un peu sèche, mais bien française, n'a pas pris une ride depuis deux cent cinquante ans, comme ces visages qui n'avaient pas beaucoup de fraîcheur dans l'adolescence, mais qui, en récompense, ne sont jamais décrépits. »

Que pourrions-nous ajouter après un pareil éloge ?

BIBLIOGRAPHIE

de François de Maynard, Président d'Aurillac.

A) Œuvres de Maynard

1° en vers.

1° *Le Philandre de Maynard*, Tournon, chez Claude Michel 1619 in-12 ; autres éditions :

Lyon, Claude Chastellard, 1620 in-12 — 132 p.

Lyon, Simon Rigaud, 1620 in-12 — 142 p.

Paris, Mathurin Henault, 1623 in-12.

Genève, Gay et fils, 1867, édition donnée par M. Prosper Blanchemain.

2° *Pièces nouvelles de Monsieur de Maynard*. A. Tolose par Arnaud Colomiez, imprimeur ordinaire du Roy et de l'Université, 1638, in-16 de 56 pages.

Ce petit volume donné par un ami de Maynard, alors que le poète était à Paris, et sans son autorisation, contient 34 épigrammes dont 1 de M. le Comte de Cl. et 1 Ode à Flotte. Sur ces 34 épigrammes, 26 seulement et l'ode à Flotte sont dans les Œuvres de Maynard, (1646) ; 2 ont été oubliées par M. Garriçon.

Cette édition a été réimprimée à Paris, André Soubbron, 1639 in-12,

3^o *Les œuvres de Maynard*, à Paris, chez Augustin Courbé, dans la petite salle du palais, à la Palme. 1646, avec privilège du Roy in-4^o portrait 13 ff liminaires y compris le titre et 384 pages (le ff 57-58 est double). Le privilège est daté du 15 janvier et l'achevé d'imprimer du 15 juin 1646.

Certains exemplaires ont une dédicace au Chancelier Seguier, d'autres au cardinal Mazarin ; même variété dans les pièces liminaires, soit une épître de Scarron ou de Bois-Robert.

Cette édition est la seule donnée par Maynard, et elle contient un choix de ses poésies revues et corrigées. On y trouve, en dehors de l'épître de Scarron ou de Bois-Robert, 1 sonnet de Tristan et 3 pièces latines, plus 268 pièces de Maynard, dont 173 pièces nouvelles et 95 publiées antérieurement. Ces 173 pièces nouvelles se décomposent en 87 sonnets, odes etc., et 86 épigrammes.

M. Prosper Blanchemain a réimprimé cette édition, en 1864, chez Gay et fils, Genève in-12.

En résumé, sur les 448 pièces imprimées du vivant de Maynard (non compris les 17 du Parnasse satyrique et du Cabinet satyrique), les Œuvres de 1646 en renferment 268, soit 150 qui ont été écartées par Maynard.

4^o *Priapées de Maynard* publiées pour la première fois d'après les manuscrits et suivies de quelques pièces analogues du même auteur, extraites de différents recueils. Freetown. Imprimerie de la Bibliomaniac Society, 1864 in-12.

Ce petit volume a été tiré à 100 exemplaires et il renferme en dehors des pièces déjà publiées, 51 priapées nouvelles.

5^o *Poésies diverses de François de Maynard, non recueillies dans le volume de ses Œuvres publié en 1646 et vers inédits du même auteur* publiés et annotés par Prosper Blanchemain. Genève, chez J. Gay et fils, éditeurs, 1861 in-12.

Tiré à 100 exemplaires. Cette édition ne contient que 10 pièces qui soient réellement inédites sur lesquelles 7 ont été oubliées par M. Garrisson,

6^o *Œuvres poétiques de François de Maynard*, publiées avec notice et notes par Gaston Garrisson. Paris, Alphonse Lemerre, 1885-1888, 3 vol. in-12.

Le premier volume contient les « Œuvres de François Menard, » dédiées à Monseigneur le marquis d'Ancre. A Paris, chez François Jacquin, 1613, avec privilège du Roy. Il ne s'agit pas ici, contrairement à l'opinion de M. G. Garrisson, des premières œuvres de Maynard, mais bien des poésies d'un homonyme. En effet, il est impossible dans les pièces de ce volume, écrites par un disciple de Ronsard, de reconnaître l'auteur des stances publiées en 1607 et 1615 qui, d'ailleurs, n'y figurent pas.

Le second volume reproduit, le « Philandre » d'après le texte de l'édition de Paris 1623, les pièces publiées par Maynard dans divers recueils contemporains, les pièces nouvelles de 1638, non réimprimées en 1646 et les poésies publiées après la mort de Maynard. Mais certainement M. Garrisson n'a pas dépouillé le « Recueil des plus beaux vers » de 1630 qui lui aurait fourni 35 pièces nouvelles et il ne s'est pas préoccupé de remonter aux éditions originales, ce qui lui a fait omettre 7 pièces des *Délices* de 1615, etc., etc.

Enfin M. Garrisson attribue à Maynard la préface et une petite pièce liminaire de la « *Muse naissante du petit de Beauchasteau*, » qui est certainement de 1655 ou 1656, alors que le poète était mort en 1646, soit 9 ou 10 ans auparavant.

Le troisième volume reproduit l'édition de 1646 et des pièces inédites dont une petite partie avait paru dans le « *Recueil des plus beaux vers* » de 1630.

2^o Œuvres de Maynard en prose.

Les lettres du Président Maynard. A Paris chez Toussaint Quinet, 1652 in-4^o portrait, 11 ff liminaires comprenant le titre et 873 pages.

Le privilège est du 3 septembre 1651 et l'achevé d'imprimer du 26 février 1652. L'ouvrage est précédé de quatre pièces liminaires signées de Racan, Scarron, Tristan l'Hermite et G. Colletet.

B) Anciens recueils publiés du vivant de Maynard et dans lesquels ont été insérées ses poésies.

1^o *Le Parnasse des plus excellens poètes de ce temps*. A Paris, chez Mathieu Guillemot, en la gallerie des prisonniers 1607, 2 vol. in-12. Le privilège est daté du 21 juillet 1606 et l'achevé d'imprimer du 25 février 1607.

Le premier volume renferme 6 pièces de Maynard. Le second, 3 pièces dont deux non signées : « Assurance de fermeté : Que la fin de ce jour soit la fin de ma vie » et « Plainte d'inconstance : Florize qui devez croire. »

Soit ensemble 9 pièces, stances, chansons et une épigramme, qui n'ont pas été reproduites dans l'édition in-4^o de 1646 donnée par Maynard.

2^o *Recueil des vers lugubres et spirituels* de Louys de Chabans, sieur du Maine, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy. A Paris, chez Toussaint du Bray 1611, in-12, 4 ff prélim. et 61 p.

Ce volume n'a ni privilège ni achevé d'imprimer. Dans les pièces liminaires, se trouvent une petite poésie signée Maynard et un sonnet de Malherbe.

3^o *Les Délices de la poésie françois: ou recueil des plus beaux vers de ce temps*. A Paris, chez Toussaint du Bray 1615, in-8^o avec privilège du Roy, 4 ff liminaires y compris le titre et 1080 p. Ce recueil est dédié par de Rosset : A très illustre, très excellente et très vertueuse princesse Madame Louyse de Lorraine, de Guise, princesse de Conty. Le privilège est daté du 27 novembre 1614.

Les pièces de Maynard occupent dans ce recueil les pages 827 à 871 et ensuite 961 à 992.

Les pages 827 à 871 reproduisent 7 pièces du Parnasse de 1607, sur 9, et donnent 5 pièces nouvelles : une Ode à Henry le Grand et des stances pour ballets qui avaient été publiées entre 1607 et 1615, si on en juge par l'avis suivant de la page 961, que voici : « Tu as cy devant d'autres vers de M. le Président Maynard. On a tout freschement recouvré ces pièces. Elles ne démentent point l'estime que les beaux esprits font de ce bel esprit. » Suivent 27 pièces nouvelles (16 épigrammes, 7 sonnets, 4 pièces diverses : odes, stances etc.) sur lesquelles 5 seulement figurent dans l'édition in-4^o de 1646 ; 7 n'ont pas été reproduites dans l'édition des « Œuvres poétiques » donnée par M. G. Garriison.

4^o *Recueil des plus beaux vers de Messieurs de : Malherbe, Racan, Monfuron, Maynard, Bois-Robert, L'Estoille, Lingendes, Touvant, Motin, Mareschal et autres des plus fameux esprits de la Cour. Par le commandement de Monseigneur le comte de Moret.* A Paris, chez Toussaint du Bray, 1626 (ou 1627) in-8^o. Avec privilège du Roy, 6 ff liminaires y compris le titre p. 1 à 955 et 8 ff de table. Après la page 608 se trouvent 34 ff non chiffrés contenant des poésies de Bois-Robert et de L'Estoille. Le privilège est daté du 2 juin 1626.

Ce troisième recueil comprend pages 261 à 440 et pages 870 à 876, en dehors des pièces de 1607 et 1615, un grand nombre de pièces nouvelles de Maynard (dont 5 épigrammes et 1 Ode non signées), soit 79 épigrammes dont 33 seulement se retrouvent dans l'édition in-4^o de 1646 ; 13 odes dont 4 sont dans 1646 ; 11 pièces diverses : stances, chansons, dont 2 dans 1646. En résumé sur 103 pièces nouvelles, 39 seulement figurent dans 1646 et 64 ont été écartées plus tard par Maynard.

M. Garriison a omis 8 pièces de ce recueil de 1626.

Voici le premier vers des pièces non signées (p. 870 à 876).
Épigrammes : Tes yeux investis de cire ; Jeanne, la nature est lasse ; Anthoine feint d'estre malade ; Charles est dans une infortune ; Nicole est un mauvais party ; Ode : Je n'avois point deviné.

5^o *Recueil des plus beaux vers de Messieurs de : Malherbe,*

Racan, Maynard, Bois-Robert, Monfuron, Lingendes, Touvant, Motin, de Lestoille, et autres divers auteurs des plus fameux esprits de la Cour, reveuz, corrigez et augmentez A Paris, chez Toussaint du Bray, 1630 in-8° avec privilège du Roy. (Ce privilège est daté du 2 juin 1626) 4 ff liminaires y compris le titre, p. 1 à 918. 10 ff pour la table et 1 ff pour les fautes survenues en l'impression des Vers de Monsieur de Maynard.

Les pages 869 à 878 se trouvent répétées deux fois.

Ce quatrième recueil comprend p. 265 à 495 et 871 à 874, les pièces de Maynard contenues dans le recueil de 1626 plus 63 pièces nouvelles dont 52 épigrammes sur lesquelles 19 seulement figurent en 1646, soit 33 rejetées plus tard par Maynard. Sur les 11 pièces diverses : stances, odes, chansons, 3 seulement se retrouvent dans 1646. En résumé, sur les 63 pièces nouvelles, 22 ont été insérées dans 1646 et 6, dont 1 épigramme, ont été données comme inédites par M. G. Garrisson.

Ce recueil, en effet, n'a pas été connu de M. Prosper Blanchemain ni de M. Garrisson, et c'est pourquoi sur les 35 pièces que nous publions plus loin, 31 pièces peuvent être considérées comme inédites (trois ayant été publiées dans le Recueil de Barbin 1692 et une dans les *Bergeries* de Racan).

Au verso de la page 496, on lit « l'advertissement au lecteur » suivant : « Par ce que dedans les vers de Monsieur de Maynard, il s'est glissé quelques fautes notables que l'on n'a pû corriger, je te prie de prendre à gré de les voir marquées à la fin de ce livre. Quelque soin que l'on ait apporté en cette impression, l'on n'a peu tout corriger exactement, il faudroit que les Autheurs fussent les Imprimeurs eux-mesmes. »

Du Bray.

Autre particularité intéressante : L'Ode au Duc de Savoie (p. 865 à 870) quoique inscrite à la table a été enlevée dans presque tous les exemplaires de 1630, sinon dans tous, et elle a été remplacée par un carton contenant une pièce et deux sonnets signés Du May, seigneur de Saint-Aubin, plus une pièce en stances non signée. Cette suppression s'explique par des raisons politiques qui ont d'ailleurs persisté du vivant du poète, car l'ode en question n'a jamais été reproduite et c'est le hasard qui nous l'a fait découvrir dans un exemplaire incomplet du titre et des derniers feuillets. Ainsi,

l'édition de 1638 (ou 1642) du « Recueil des plus beaux vers » qui reproduit exactement l'édition de 1630, mais avec la pagination rectifiée, ne renferme plus l'ode au Duc de Savoie.

6° *Les nouvelles Muses des sieurs Godeau, Chapelain, Hubert, Baro, Racan, l'Estoile, Ménard, Desmarets, Maleville et autres.* A Paris, chez Robert Bertault, au Palais, en la Galerie des Prisonniers 1633 in-8° de deux parties, p. 1 à 119 y compris le titre et p. 1 à 45.

Ce recueil a paru également sous deux autres titres : « Ode au Roi. » Paris 1633 in-4° et ensuite « Les nouvelles muses françoises ou les triomphes du Roy et de Monseigneur l'éminentissime Cardinal de Richelieu. » Paris 1634 in-8° (même édition que les Nouvelles Muses de 1633 sauf le remplacement du titre). Il contient une petite pièce adressée à Bautru non signée et deux Odes signées Maynard, qui ont été insérées dans le « Sacrifice des Muses au grand Cardinal de Richelieu », 1635 in-4° et, avec des changements considérables, dans l'édition des Œuvres de Maynard 1646 in-4°.

**C) Ouvrages publiés après la mort de Maynard
contenant des pièces inédites de ce poète.**

7° *Nouveau recueil de divers rondeaux.* A Paris, chez Augustin Courbé 1650 in-12 avec privilège du Roy, 2 parties : La première 6 ff liminaires y compris le frontispice, le titre, la préface et le privilège pages 1 à 161, 2 ff de table ; la seconde, 6 ff dont 1 bl. y compris le frontispice, le titre et l'avis du Libraire au lecteur, p. 1 à 253, 4 ff de table et privilège. Le privilège est daté du 26 juillet et l'achevé d'imprimer du 1 décembre 1649.

Ce recueil renferme six rondeaux signés Maynard et même sept, en y ajoutant celui non signé : « Il est passé, il a plié bagage » retrouvé dans les manuscrits de Toulouse (omis par M. Garriison).

8° *Aegidii Menagii Miscellanea*, Parisiis. Aug. Courbé 1652 in-4°.

A la page 109, se trouve le sonnet : « Quels honneurs éclatans,
n'as-tu point mérites ? »

9^o *Relation contenant l'Histoire de l'Académie* (par Pellisson)
1653 in-8^o. C'est dans cette relation que se trouve le fameux
quatrain :

Las d'espérer et de me plaindre

10^o *Poésies de Messieurs Corneille, Benserade, Descudéry,
Sarrazin, Bois-Robert, Desmarests, Motin, Malleville, de Monte-
reuil, Chevreau, Ménard, Vignier, Petit, de Jussy, Maucroy, du
Perier*. Seconde partie. A Paris, chez Charles de Sercey, au Palais,
1654, in-12 avec privilège du Roy.

Ce recueil contient une pièce signée Ménard :

Les malheurs du mariage, virelay.

11^o *Recueil des poésies chrestiennes et diverses, dédié à Mon-
seigneur le prince de Conty par M. de La Fontaine*. A Paris, chez
Pierre le Petit, 1671, 3 vol. in-12.

Ce recueil contient au T. I, un madrigal et deux sonnets : « La vie
est un grand bien, mais ce bien me tourmente ; Qu'on ne m'accuse
pas de redouter la mort ; » et au T. 2, un sonnet à Mazarin.

Il conviendrait de compléter cette liste par les nombreuses éditions
du *Parnasse satyrique* (7 pièces) et du *Cabinet satyrique* (10 pièces).

Nous ajouterons qu'on trouve les poésies de Maynard dans un
grand nombre de recueils du temps, elles ont été publiées notamment
dans :

I. *Le Temple d'Apollon, ou nouveau recueil des plus excellens
vers de ce temps*. A Rouen, de l'Imprimerie de Raphaël du Petit
Val, 1611. 2 vol. in-12.

II. *Le Parnasse des plus excellens poètes de ce temps*. Paris,
Mathieu Guillemot, 1618 et 1628 in-12.

III. *Le Parnasse des Muses*. Lyon, Ancelin, 1618 in-12.

IV. A, *Les Délices de la Poésie françoise ou recueil des plus
beaux vers de ce temps corrigé de nouveau par ses auteurs, et*

augmenté de plusieurs belles et rares pièces, non encore imprimées, Recueilly par F. de Rosset. A Paris, chez Toussaint du Bray, 1618 in-8°.

B. *Les Délices de la Poésie françoise ou dernier recueil des plus beaux vers de ce temps. Corrigé de nouveau par ses auteurs et augmenté d'une eslite de plusieurs rares pièces non encore imprimées.* A Paris, chez Toussaint du Bray, 1620 (ou 1621) in-8°.

Ce recueil contient quelquefois après la page 633 un second titre : Le second livre des Délices, etc. Il ne faut pas confondre cette édition du « Second livre » avec celle qui l'a précédée sous la même date, donnée par Jean Baudoin.

V. *Le Cabinet des Muses ou nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps.* A Rouen, de l'Imprimerie de David Du Petit Val, 1619 in-12.

VI. *Le séjour des Muses ou la Cresme des bons vers.* Rouen, 1626 ou 1627 ou 1630 in-8°.

VII. *Recueil des plus beaux vers de Messieurs de : Malherbe, Racan, Maynard, Bois-Robert, Monfuron, Lingendes, Touvant, Motin, De l'Estoile et autres divers auteurs des plus fameux esprits à la Cour. Reveuz, corrigez et augmentez.* A Paris par Pierre Mettayer, Imprimeur ordinaire du Roy, 1638 in-8°.

Cette édition dont les exemplaires s'étaient écoulés difficilement a été remise en circulation avec un nouveau titre portant : A Paris, chez Nicolas de la Vigne, 1642 in-8°.

VIII. *Le Jardin des Muses,* Paris, Ant de Sommaville et Aug. Courbé, 1643 in-12°.

IX. Enfin le *Recueil des plus belles pièces des poètes français tant anciens que modernes depuis M. Villon jusqu'à M. de Benserade.* A Paris, chez Cl. Barbin, 1692, 5 vol. in-12 renferme au T. 2 un choix des poésies de Maynard, dont 3 épigrammes et 1 épithaphe proviennent du « Recueil des plus beaux vers » de 1630.

Nous ne citerons pas tous les recueils des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles qui ont reproduit des pièces de Maynard. Nous mentionnerons seulement le *Recueil des Epigrammatistes français* de Bruzen de la Martinière, la *Bibliothèque poétique* de Lefort de la Morinière, le *Recueil de Blin de Sainmore* etc., les *Poètes français* de J. B. Champagnac, etc.

PIÈCES OMISES

dans l'édition des Œuvres poétiques de Maynard

donnée par M. G. Garrison.

Recueil des vers lugubres et spirituels de Louys de
Chabans, sieur du Maine, gentilhomme ordinaire de
la Chambre du Roy. Paris, Toussaint du Bray,
1611 in-12.

Au sieur du Maine. (1)

STANCES. (2)

Depuis que j'ai vu les merveilles,
Dont vos vers charment nos oreilles,
Je suis transporté de courroux
Contre les Filles de Mémoire,
Car je n'ai pas sujet de croire
D'acquérir du bruit après vous.

(1) Louys du Maine, baron de Chabans, poète aujourd'hui complètement tombé dans l'oubli, était gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi.

Malgré ses œuvres spirituelles, ce Louis du Maine eut une fin tragique. Sa vie avait été du reste, des plus agitées, c'était un soldat de fortune et il était resté longtemps au service de Venise contre les Turcs.

(2) Il est intéressant de noter que, en tête de ce Recueil se trouve une autre pièce liminaire également élogieuse, un sonnet de Malherbe que voici :

SONNET A M. DU MAINE,
sur ses Œuvres Spirituelles.

Tu me ravis, Du Maine, il faut que je l'avoue,
Et tes sacrés discours me charment tellement
Que, le monde aujourd'hui ne m'étant plus que boue,
Je me tiens profané d'en parler seulement.

Je renonce à l'Amour, je quitte son empire,
Et ne veux point d'excuse à mon impiété,
Si la beauté des cieux n'est l'unique beauté
Dont on m'orra jamais les merveilles écrire.

Durant le cours de cette vie,
Malgré la malice et l'envie,
Si l'on ne veut vous faire tort,
Il faut qu'on donne à votre style
La gloire qu'Homère et Virgile
N'ont acquise qu'après leur mort.
De moi, je suis forcé de dire
Que c'est sottise que d'écrire
A qui vous pense surmonter,
Ces vers sont autant de miracles,
Et Phœbus, rendant ses oracles,
Fait beaucoup de les imiter.

**Les Délices de la poésie française ou Recueil des plus
beaux vers de ce temps. Paris, Toussaint du
Bray. 1615.**

ÉPIGRAMME.

Phillis vos beaux jours sont finis :
Vos yeux sont caves et ternis,
Et si quelque valet vous offre
La fidélité de ses vœux,
C'est plus pour l'or de votre coffre,
Que pour celui de vos cheveux.

SONNET.

Ce pouvoir infini par qui tout se gouverne,
.....

Caliste se plaindra de voir si peu durer
La forte passion qui me faisait jurer
Qu'elle aurait en mes vers une gloire éternelle ;

Mais si mon jugement n'est point hors de son lieu,
Dois-je estimer l'ennui de me séparer d'elle,
Autant que le plaisir de me donner à Dieu ?

ÉPIGRAMME.

Durant le jour, Lise n'a point
Fauté d'appas, ni d'embonpoint,
Mais la nuit elle est un squelette ;
Le visage qui l'embellit
Demeure dessous sa toilette,
Et n'entre jamais dans son lit.

ÉPIGRAMME.

Pour un jaloux.

Jean tant que vous avez promis,
.....

ÉPIGRAMME.

Pour un mauvais poète.

Rimeur à l'esprit de travers,
.....

ÉPIGRAMME.

Ci-gît qui faisait le mauvais,
Vêtu de sarge (1) de Beauvais
Depuis le pied jusqu'à la tête,
Tes prières, passant, n'ont point ici de lieu :
Faire des oraisons pour l'âme d'une bête,
Est-ce pas abuser des oreilles de Dieu.

(1) L'orthographe de « serge » pour « sarge » n'a point tardé à prévaloir. Le dictionnaire de Pierre Richelet ne porte que : Serge, étoffe de laine croisée, et ne donne pas sarge.

ÉPIGRAMME.

Lise à qui mes désirs firent jadis hommage,
Quand je vois sous le fard ton visage caché,
Je dis que ton mari commet un grand péché :
Comme Pygmalion, il embrasse une image.

**Recueil des plus beaux vers de Messieurs de : Malherbe,
Racan, Maynard, etc. 1626 ou 1627, in-8°.**

ÉPIGRAMME.

Lise je vois que ta finesse,
.....

ÉPIGRAMME.

Que ton front est coupé de rides,
Que tes cheveux deviennent gris,
Que tes lèvres se font arides,
Et que tes bras sont amaigris.
Vraiment Lise je te regrette,
La vieillesse est bien indiscreète
De t'avoir saisie au collet,
Tes ébats ne peuvent renaitre,
Si tu n'achètes du valet
L'amour que tu vendais au maître.

ÉPIGRAMME.

Tu veux qu'on t'aime constamment,
.....

ÉPIGRAMME.

Lise que le gain
.....

ÉPIGRAMME.

Tes lèvres ont perdu leurs roses,
.....

ÉPITAPHE.

Ici repose en paix, Pierre dont la hauteur,
.....

ÉPITAPHE.

Ce funeste sépulcre enserre,
.....

ÉPIGRAMME (non signée).

Antoine feint d'être malade
Pour montrer comme il est chez soi
Couché dans un lit de parade
Plus riche que celui du Roi,
Et que sa chambre est embellie
De tableaux venus d'Italie
Et de grands miroirs de cristal :
Je ris du mal qui le possède,
Et sais que l'air de l'hôpital
En est le souverain remède.

**Recueil des plus beaux vers de Messieurs de : Malherbe,
Racan, Maynard, etc. Paris, Toussaint du Bray,
1630, in-8°.**

STANCES AU ROI.

D'après les allusions que l'on relève dans cette pièce, il est facile de préciser qu'elle a été écrite pendant le siège de La Rochelle, avant le 10 avril 1628. En effet, Louis XIII, qui s'était rendu le 2 octobre 1627, au camp établi par Richelieu pour forcer le dernier refuge du protestantisme, était rentré à Paris le 4 février 1628. Il en repartit le 10 avril 1628 pour ne plus quitter le camp jusqu'à la capitulation de La Rochelle le 29 octobre 1628.

Louis, dont les palmes sans nombre
S'étendent pour nous faire une ombre (1)
Sous qui notre heur (2) ne craigne rien :
C'est une créance (3) commune,
Que ton règne est le plus grand bien
Que nous devons à la Fortune. (4)

(1) « L'ombre des palmes, » se disait couramment au XVII^e siècle. Ainsi Regnier écrit :

Ton prince comme un dieu le tirant du trépas,
Rendit de tes fureurs les tempêtes si calmes,
Qu'il te fait vivre en paix à l'ombre de ses palmes. (Epistre I. Page 225.)

Œuvres complètes de Mathurin Regnier avec les commentaires revus et corrigés, précédés de l'histoire de la Satire en France pour servir de Discours préliminaire, par M. Viollot le Duc, A Paris chez P. Janet, libraire, 1853.

(2) Heur au XVII^e siècle avait le sens attribué plus tard à bonheur, en réunissant deux mots en un. Ainsi en 1636, Corneille fait dire à Chimène :

Que notre heur fût si proche et sitôt se perdit. Le Cid, A. III. S. IV.

et à don Diègue :

Appui de ma vieillesse et comble de mon heur. Le Cid, A. III. Sc. VI.

Molière emploie également heur dans le même sens.

(3) Créance s'employait surtout dans le sens de croyance, même en prose ; Pascal écrit : « Ceux qui demeureront dans la créance que l'espace n'est pas divisible à l'infini. »

(4) Comme chez tous les poètes du début du XVII^e siècle, les poésies de Maynard fourmillent d'allusions mythologiques, ce qui paraissait très naturel à cette époque.

Le Démon qui préside aux armes, (1)
Te fait trouver de si doux charmes
En la gloire de ton métier : (2)
Et tu braves si fort l'orage,
Qu'on serait un Hercule entier,
De la moitié de ton courage.

Cette prudence non pareille, (3)
A qui ton esprit se conseille, (4)
Te donne un mérite si haut,
Qu'Apollon a l'humeur trop vaine,
Si pour te louer comme il faut,
Il croit avoir assez d'haleine.

La Victoire aime ton épée,
Et ne veut plus être occupée
Qu'à récompenser tes combats :
N'oys-tu (5) pas sa voix qui t'appelle,
Et te promet de mettre à bas
L'orgueilleux front de la Rochelle ?

(1) Mars, Dieu de la guerre, fils de Junon.

(2) Le mot métier avait alors un sens noble, différent de celui de profession mécanique. Racine écrit : « Tout gentilhomme se croyait essentiellement appelé au métier des armes. » Vauvenargues dit : « Faire son métier, c'est faire son devoir, le reste importe peu. » On disait couramment : métier de pape, métier de roi.

(3) Non pareille, sans pareille étaient des expressions toutes faites, dont la langue poétique du XVII^e siècle usait et abusait.

(4) On dirait plutôt aujourd'hui : De qui ton esprit se conseille, dans le sens de prendre conseil.

(5) Le verbe ouyr était au temps de Maynard d'un usage commun et s'employait à tous les temps. Cornelle dit dans Polyeucte :

Oyez, dit-il ensuite, oyez, peuple, oyez tous. A. III. Sc. II.

Cette ville sera détruite,
Ta patience l'a réduite
A n'avoir que de vains efforts :
Je vois déjà dans ses murailles,
Tes soldats chargés de trésors,
Et sanglants de ses funérailles. (1)

Après les miracles d'un siège, (2)
Qu'on doit nommer le plus beau piège (3)
Que Bellone ait jamais tendu :
Il ne se peut qu'on lui pardonne,
Le malheur qu'elle a répandu
Sur les peuples de ta couronne.

La déloyale a beau nous dire,
Qu'elle a toujours à cet empire,
Souhaité des calmes constants :

(1) Corneille avait d'abord écrit dans le Cid :

Je l'ai vu tout sanglant au milieu des batailles,
Se faire un beau rempart de mille funérailles. A. I. Sc. V.

Il sacrifia ces deux vers sur une critique de Scudéry, approuvée par l'Académie et les remplaça par :

Je l'ai vu tout couvert de sang et de poussière,
Porter partout l'effroi dans une armée entière.

(2) Voici une variante de cette strophe que nous trouvons dans l'édition Garnisson sous le titre : « Sur la Rochelle, » et qui est donnée comme inédite et extraite du manuscrit 69 de la Bibliothèque de Toulouse :

Aujourd'hui qu'elle est dans le piège
Par les travaux du plus grand siège
Que Mars ait jamais entrepris,

Il ne se peut qu'on lui pardonne
Ce qu'elle a vomi de mépris
Contre l'honneur de ta couronne.

(3) Maynard ne compte toujours piège, siège, liège, que pour deux syllabes, il ne compte fleau que pour une, au contraire il fait toujours fuir, de deux :

Fuir la cour et devenir hermite,

écrit-il dans le sonnet célèbre adressé à Richelieu sous le nom de Cléomédon,

Nous n'avons que trop d'assurance
Qu'elle seule est depuis cent ans, (1)
Toute la guerre de la France.

Punis sa malice infidèle (2)
Et tous ceux qui pour l'amour d'elle
Ne respirent que trahison :
Si tu n'en éteins la semence, (3)
Notre salut aura raison
De se plaindre de ta clémence.

Lasse toi d'être pitoyable (4)
Et qu'une justice imployable (5)
Aigisse dans tes intérêts :

(1) Cent ans est une exagération de poète, les guerres de religion n'ayant commencé en France qu'après le massacre de Wassy, 1^{er} mars 1562, il n'y avait en 1628 que soixante-six ans qu'elles ensanglantaient le royaume.

(2) Autre variante de cette strophe donnée par M. Garrison, comme inédite et extraite du manuscrit 69 de la Bibliothèque de Toulouse, sous le titre : « Sur la Rochelle. »

Détruis cette ville infidèle
Et tous ceux qui pour l'amour d'elle
Ne répandent que trahison :

Si tu n'en éteins la semence,
La fleur de lys aura raison
De se plaindre de ta clémence.

(3) Eteindre une semence paraîtrait une image bien hasardée, si Racine n'avait écrit dans Athalie :

Et de David éteint rallumé le flambeau.

(4) Pitoyable dans le sens de accessible à la pitié. Ce mot avait aussi le sens de digne de pitié. Regnier écrit :

Ha ! pitoyable souvenir !
Enfin que dois-je devenir ? Poésies diverses. Stances. P. 314.

(5) Imployable dans le sens de impitoyable. Ce mot avait déjà vieilli au XVII^e siècle, on lit dans Baif :

Taschant mouvoir un fier cœur, non de chair,
Ainçois, je crois, d'imployable rocher. (Œuvres en rime de Jean-

Antoine de Baif, Paris, 1573.

Tu rencontres des résistances
Qui demandent que nos forêts
Se convertissent en potences. (1)

Une illégitime espérance (2)
L'assure que sa délivrance
Désormais ne tardera plus :
Et que les vents font une ligue,
Avec la lune et le reflux
A la ruine de la digue. (3)

O que cette créance est folle, (4)
Il est impossible qu'Eole,
Se lasse de te respecter :

(1) La pendaison était le châtiment ordinaire des malheureux réformés. On lit par exemple dans Blaise de Montluc : « deux autres de leur religion transgressèrent l'édicte et souldain furent pendus pour faire compagnie aux autres. » Commentaires, T. III, page 72, édition donnée par M. de Ruble, 5 vol. in-8°, publication de la Société de l'Histoire de France.

(2) Autre variante donnée par M. Garrisson comme inédite et extraite du manuscrit 69 de la Bibliothèque de Toulouse, sous le titre : « Sur la Rochelle. »

Une faible et fauce espérance
Lui promet que sa délivrance
Ne saurait tarder guère plus,

Et que les vents font une ligue
Avec la lame et le reflux
Pour te noyer dessus la digue.

(3) Ce fut le 2 décembre 1627, que le cardinal de Richelieu commença l'exécution d'un projet résolu par lui depuis quelque temps, celui de la construction d'une digue imaginée par deux ingénieurs de Paris, Louis Metzau et Jean Tiriote, qui devait avoir sept cents toises de longueur et fermer complètement les avenues du port de la Rochelle. Ce gigantesque travail était terminé le 15 mai 1628, lorsqu'une flotte anglaise sous les ordres du lord Denbigh essaya de ravitailler la ville. Elle échoua dans son entreprise et dut se retirer le troisième jour sans avoir pu porter aucun secours aux assiégés.

(4) Autre variante donnée par M. Garrisson comme inédite et extraite du manuscrit 69 de la Bibliothèque de Toulouse, sous le titre : « Sur la Rochelle. »

Vraiment cette attente est bien folle,
Il est impossible qu'Eole
Se dispose à te maltraiter :

Comment te ferait-il la guerre
Lui qui n'a soin que de porter
Ta gloire par toute la terre ?

Comment te ferait-il la guerre
Lui qui n'a soin que de porter
Ta gloire par toute la terre.

La sœur du Soleil (1) te contemple,
Comme une vertu (2) sans exemple,
Pour qui le Ciel a de l'amour :
Et trouve au destin de ta race
Que les Astres doivent un jour
Se presser pour te faire place.

L'Océan n'a point de malice,
Qui jamais à ton préjudice
Le pousse à tramer des complots :
Et pour t'en rendre témoignage,
Il te laisse brider (3) ses flots
Et retrancher son héritage.

Quoi qu'elle espère et qu'elle die,
Elle est dans une maladie
Qui la mène à son occident : (4).
Ses forces sont toutes éteintes
Et l'Anglais en cet accident
Ne peut l'assister que de plaintes.

(1) Diane, fille de Jupiter et de Latone, sœur d'Apollon.

(2) Le XVII^e siècle donnait au mot vertu un sens beaucoup plus étendu et plus général qu'aujourd'hui : Racine écrit :

Mais de mille remords son esprit combattu
Croît tantôt son amour et tantôt sa vertu.

Andromaque. A. V. Sc. II.

(3) Expression aussi juste que hardie qui rappelle le beau vers de Racine, dans Athalie :
Celui qui met un frein à la fureur des flots.

(4) Occident exprime l'idée de chute définitive, sens du latin occidere, tomber, choir, faire une chute,

Ce voisin faible comme (1) infâme
Chaque fois réveille en son âme
Le dessein d'attaquer nos ports :
Mais son audace est abaissée
Dès que Ré (2) tout couvert de morts
Se va montrer à sa pensée.

C'est avec des craintes si vives,
Qu'à sa honte il voit sur nos rives
Tant de Milords ensevelis, (3)
Qu'il croit déjà que tu disposes
Le pouvoir de nos fleurs de lys
A gâter l'éclat de ses roses. (4)

A ce coup il lui faut apprendre
Que ta vengeance le peut rendre (5)
Malheureux du soir au matin :

(1) Maynard écrirait aujourd'hui : Ce voisin faible autant qu'infâme, ce qui ne changerait pas la mesure du vers. On trouverait même au XVII^e siècle, peu d'exemples de « comme » pris ainsi dans le sens de « autant que ».

(2) Ce fut le 4 octobre 1627 que Richelieu profitant de l'enthousiasme excité par l'arrivée de Louis XIII au camp de La Rochelle, choisit six mille volontaires qui s'embarquèrent aux cris de : « Vive le Roy ! » et fidèles à leur mot d'ordre : « Passer ou mourir », pénétrèrent dans l'île de Ré, malgré les difficultés de la mer et les efforts de l'ennemi.

(3) Les Anglais avaient abandonné leurs lignes et se disposaient à se rembarquer, lorsque Schomberg tomba sur eux avec ses volontaires, si à propos qu'il changea leur retraite en une véritable déroute.

(4) Allusion à la rose blanche et à la rose rouge des maisons d'York et de Lancastre.

(5) Aujourd'hui on dirait peut le rendre et non le peut rendre. Un caractère spécial de la langue du XVII^e siècle est la place du pronom complément toujours mis avant le premier verbe. Ainsi Racine écrit :

Cléone, avec horreur je m'en veux séparer. Andromaque A. III. Sc. I.

Quoi votre amour se veut charger d'une furie. id. A. III. Sc. I.

M. Marty-Laveaux dans son Introduction grammaticale au Lexique de Racine dit : Quand les pronoms régimes dépendent d'un infinitif qui lui-même dépend d'un autre verbe, l'usage à peu près constant en prose et le plus fréquent de beaucoup en vers, est de mettre le pronom avant le verbe qui régit l'infinitif, tandis que le nôtre est de le mettre après ce verbe.

Et qu'un Roi ne doit jamais être
Protecteur d'un peuple mutin,
Qui ne veut pas avoir de maître.

Quelque assurance que lui donne
La haute mer qui l'environne,
Tu peux aisément l'asservir :
Et sa main n'est pas assez forte
Pour t'empêcher de lui ravir
Trois petits sceptres (1) qu'elle porte.

Va-t-en lui marcher sur la tête,
Ses états sont une conquête,
Que tu ne dois plus différer :
La Seine au lustre (2) où tu l'as mise,
Est trop vaine pour endurer
Les menaces de la Tamise.

Il n'est Triton qui ne désire,
De voir paraître le navire,
Sur qui tu l'iras défier :
Et Thétys est ambitieuse
De se pouvoir glorifier,
D'une charge si précieuse.

Toutes ces aimables étoiles,
Dont l'aspect réjouit les voiles,
Se lèveront pour t'obliger :
La fortune suivra ta flotte
Et Neptune dans le danger
Te voudra servir de pilote.

(1) Allusion aux trois couronnes d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse, réunies depuis la mort d'Elisabeth Tudor, fille de Henri VIII, le 3 avril 1603, sur la tête de Jacques VI, roi d'Ecosse, fils de l'infortunée Marie Stuart, qui prit alors le titre de Jacques I.

(2) Lustre dans le sens d'éclat, du latin lux, lumière, clarté brillante.

Cède à tant de grandes amorces, (1)
Londres tombera sous tes forces
Dès que tu l'auras investi :
Le Ciel qui te connaît sans vice,
Ne saurait laisser ton parti,
Sans faire tort à sa justice. (2)

(1) Le mot amorce avait un sens noble en poésie, Corneille dit dans le Cid :

Votre vertu combat et son charme et sa force,
En repousse l'assaut, en rejette l'amorce. A. I. Sc. III.

(2) Il faut remarquer que dans toute cette pièce, il y a un repos bien marqué après le troisième vers de chaque strophe, ce qui confirme ce passage de Pellisson : « Tant y a que le premier qui s'aperçut que cette observation était nécessaire pour la perfection des stances de six, fut Maynard ; et c'est peut-être la raison pourquoi M. de Malherbe l'estimait l'homme de France qui savait le mieux faire des vers, » Pellisson, Hist. de l'Académie,

PLAINTÉ DE CLÉON.

Cette pièce est de la même date que la précédente, elle montre que Maynard était l'ennemi du protestantisme, comme parti politique, rebelle à l'autorité royale. C'était, du reste, chez lui une tradition de famille puisque Pellisson dit en parlant de son père, Géraud Maynard, Conseiller au Parlement de Toulouse, « grand homme de Palais » : « On le loue d'être toujours demeuré ferme dans le service du Roi, en un temps où les guerres civiles avaient partagé presque toutes les Cours souveraines du Royaume. Il fut de ceux qui se retirèrent à Castel-Sarrasy, lorsque la Compagnie fut entièrement opprimée par le pouvoir du Duc de Joyeuse. Enfin pour s'éloigner encore davantage des troubles, il quitta sa charge et retourna demeurer à Saint-Céré. » Pellisson, Histoire de l'Académie Française.

Huguenots, l'écume des hommes,
Le fleau (1) de l'Empire où nous sommes,
Et les vrais ennemis des lois,
Que votre désobéissance
Serait contente, si nos rois
Étaient des grandeurs sans puissance.

Votre malice est obstinée,
Quelque paix qu'on vous ait donnée,
Selon votre contentement :
L'Europe a-t-elle des provinces,
Où vous n'avez secrètement
Fait des ennemis à vos princes ?

(1) Saint-Amant emploie également le mot fleau comme monosyllabique :

Et la fureur qui fait arme de tout,
Prenant tantôt des pieux brûlés au bout,
Tantôt des fleaux, des pierres ou des haches.

Épître héroï-comique à Monseigneur le duc d'Orléans.

Il paraît que cette prononciation s'est encore conservée en Anjou,

Bien que par de visibles marques,
Vous connaissiez que les monarques
Ont un pouvoir qui vient des Cieux :
Nous apprenons de vos menées,
Que rien ne déplaît à vos yeux
Comme les têtes couronnées.

Que cette liberté de vie
Que vous avez toujours suivie,
A causé d'actes inhumains ;
Qu'elle a réveillé de querelles,
Et que la France a de vos mains
Reçu de blessures mortelles.

Qu'un grand nombre de grands courages, (1)
A fait de tragiques naufrages
Sur la brèche de vos remparts :
O perte à nulle autre seconde,
Moins de morts, et moins de hazars (2)
Nous auraient conquis tout le monde.

Cet abominable génie,
Qui voulait que votre manie (3)
Fut célèbre de tous côtés,
Avait si bien pris ses mesures,
Que presque en toutes nos cités
Vos feux avaient fait des masures. (4)

(1) Courage signifie homme d'action, de volonté. Bossuet l'em ploie dans ce sens, même en prose : Le prince calma les courages émus. (Oraison funèbre du prince de Condé.)

(2) On dit encore aujourd'hui les hasards de la guerre.

(3) Manie avait encore le sens fort de l'étymologie grecque fureur, que lui donne Corneille :

Maudite ambition, détestable manie. Le Cid, A. II. Sc. III.

(4) Sens incomplet, réduit nos maisons en masures, veut dire le poète.

Votre sacrilège insolence
A fait régner la violence
Dans les palais des Immortels ;
Vous avez fondu leurs reliques,
Et de la pierre des autels
Fortifié vos républiques.

Vous avez pillé nos familles,
Forcé la vertu de nos filles,
Et poignardé les innocents,
L'objet d'une rage si noire
Peut-il sans nous troubler le sens,
Entretenir notre mémoire ? (1)

Mais j'oy's gronder sur votre tête
Les menaces de la tempête,
Sous qui vous devez succomber,
Et vois même les précipices
Où vos mutins iront tomber,
Entre les fers et les supplices.

Louis, ce foudre de la guerre
Qui de tous les rois de la terre,
Est le roi le plus glorieux,
Devant que (2) l'an se renouvelle,

(1) Il est certain que dans le Languedoc, le soulèvement des protestants en 1621 et 1622, fut signalé par des violences excessives contre les personnes, les propriétés et même les monuments. « A Saint-Gilles, le duc de Rohan, craignant l'approche des troupes royales, et ne voulant pas que l'église déjà convertie en forteresse, servit contre les protestants, ordonna de la raser. Les arts éprouvèrent alors une perte irréparable ; car la sainte et colossale basilique pouvait être regardée comme une des merveilles de la province, comme un des chefs-d'œuvre du moyen-âge. » A. Germain. Histoire de l'Eglise de Nîmes T. II. p. 229. Paris, Debécourt, libraire, 1842. Ces souvenirs expliquent l'âpreté des vers de Maynard.

(2) Racine emploie encore souvent devant que, pour avant que, par euphonie :

L'assassiner, le perdre ? Ah ! devant qu'il expire. Andromaque A. V. Sc. V.
Et devant qu'il soit peu je veux en profiter. Les Plaideurs. A. III. Sc. I.

Mettra son pied victorieux
Sur la gorge de la Rochelle.

Cessez de vanter cette place,
Et quelque mine qu'elle fasse
N'en attendez plus de l'appui :
Il n'est point d'esprit raisonnable,
Qui ne la dépouille aujourd'hui
De la qualité d'imprenable.

La terre et la mer lui sont closes,
Elle a besoin de toutes choses,
Et pourtant elle croit durer :
On aurait grand tort de la plaindre,
Puisqu'elle ose encore espérer
Entre tant de sujets de craindre (1)

Sans doute elle se persuade
Tant son jugement est malade,
Et tant elle aime à se flatter, (2)
Que vos traités seront des charmes (3)
Assez puissants pour arrêter
La prospérité de nos armes.

Mais vos infidèles malices
Cherchent en vain des artifices,
Qui puissent tromper Richelieu :
Vos pratiques (4) lui sont connues
Et comme s'il était un Dieu
Il voit les âmes toutes nues.

(1) Cette antithèse dans le goût du temps, rappelle la pointe de l'infante :

Ma plus douce espérance est de perdre l'espoir. Le Cid. A. I. Sc. III.

(2) Se flatter pour s'abuser.

(3) Charmes dans le sens de sortilège est employé par Corneille dans Polyeucte.

Mais je crains des chrétiens les complots et les charmes, dit Pauline.

Polyeucte. A. I. Sc. III.

(4) Pratiques pour menées, intrigues avec l'ennemi s'employait en vers et en prose :

La Fontaine dit :

Le renard, ménager de secrètes pratiques, L. V. Fab. 19. Le lion s'en allant en guerre,

L'Etat ne craint rien de sinistre
Tant que pour son premier ministre
Il aura ce grand cardinal,
Son esprit vraiment héroïque
Est l'adorable original
De la prudence politique. (1)

C'est le véritable langage
Dont le triste Cléon soulage,
L'ennui (2) qui l'a presque atterré,
Depuis qu'un mortel coup de pique
Ouvrit sur le sable de Ré,
L'estomac (3) de son fils unique. (4)

(1) Il ne faut pas s'étonner des éloges que prodigue Maynard dans ces deux strophes au cardinal de Richelieu. Le poète représente ici les idées du parti catholique, qui désirait avant tout l'abaissement du protestantisme. Or, les catholiques comprenaient que sans l'activité, l'énergie, la force de volonté de Richelieu, La Rochelle, capitale du protestantisme, ne serait jamais prise. On peut rapprocher des vers de Maynard cette strophe du Contemplateur de Saint-Amant :

Là, suivant les sujets du temps,
Tantôt nous parlons de la digue
Où vrai prophète, je m'attends
De voir crever la jeune Ligue ;
Tantôt les cœurs tout réjouis,
Nous célébrons du grand Louis
L'heur, la prudence et le courage,
Et disons que le cardinal
Est à la France dans l'orage
Ce qu'au navire est le fanal.

(Le Contemplateur).

(2) Ennui au XVII^e siècle avait un sens beaucoup plus fort qu'aujourd'hui où il signifie surtout contrariété, il équivalait alors à désespoir, douleur profonde. Corneille fait dire à Chimène :

Mon cœur outré d'ennuis n'ose rien espérer. Le Cid. A. II. Sc. III.

Racine écrit dans Andromaque :

De voir mon infortune égaler mon ennui. Andromaque, A. II. Sc I.

(3) Estomac, dans le sens de sein, de poitrine était d'un emploi fréquent en poésie au début du XVII^e siècle. On lit dans Regnier :

Ainsi comme son sang, d'horreur va se troublant,

Son estomac pantois sous la chaleur frissonne.

Épître I. Page 224.

(4) La belle action à la suite de laquelle les volontaires chassèrent les Anglais de l'île de Ré, coûta la vie à beaucoup de gentilshommes de noble origine, parmi lesquels on peut citer le baron de Chantal, père de l'illustre Madame de Sévigné, mais il ne nous est pas possible de préciser de quel personnage Maynard veut parler sous ce nom de Cléon, que, du reste, il emploie, en d'autres circonstances, dans ses vers.

Les Sibylles au Roi.

POUR LE BALLET DE LA PRINCESSE D'ESPAGNE.

Dans la Fable, les Sibylles étaient des prophétesses qui découvraient l'avenir au vulgaire profane. Il y en avait plusieurs de célèbres, les trois principales étaient la Sibylle Delphique appelée Artémis ou Daphné, la plus ancienne de toutes, après elle, la Sibylle Erythrée, puis venait la Sibylle de Cumès.

Les fêtes données au camp de la place Royale pour la publication des mariages arrêtés du roi Louis XIII avec l'infante d'Espagne, Anne d'Autriche, et de Madame Elisabeth, sœur de ce roi, avec le prince, depuis roi d'Espagne, Philippe IV, eurent lieu les 5, 6 et 7 avril 1612, Jeudi, Vendredi et Samedi. Maynard a composé d'autres stances pour ce ballet et les poètes, les plus en renom de l'époque, Malherbe en tête, exercèrent leur muse à l'occasion de ces fiançailles royales.

O grand frère de Minerve,
L'heur que le Ciel te réserve
Passe tout humain discours,
La quenouille de la Parque
Ne fila jamais les jours
D'un si glorieux monarque.

Tout ce que Neptune enserre,
Appréhende le tonnerre
De ton glaive menaçant ;
Les Turcs en deviennent mornes
Et craignent qu'à leur croissant
Tu n'aïlles briser les cornes.

Du Ponant (1), jusqu'à l'Aurore,
Il n'est orgueil qui n'adore
L'heur de tes actes guerriers,
Ta valeur est destinée
A dépeupler de lauriers
Les rivages du Pénée,

Dessus l'éternelle glace
Qui des montagnes de Thrace
Couvre l'orgueilleux sommet,
Je vois le Dieu de la guerre
Qui t'appelle et te promet
Tous les sceptres de la terre.

Va donc obscurcir la gloire
De tous ceux à qui l'histoire
Doit son plus riche ornement ;
Entre avant dans la mêlée,
Et fais sous le monument
Rougir le fils de Pélée.

Mais non, devant que tu montres
Dans ces funestes rencontres
Ton courage ambitieux,
Faut-il pas qu'on t'apparie (2)

(1) Ponant, synonyme d'Occident ou couchant. L'Aurore, fille du Soleil et de la Lune, se lève à l'Orient, cette métaphore signifie donc d'un bout du monde à l'autre.

(2) Apparier dans le sens de marier ne semblait pas un terme trop bas en poésie, Saint-Amant dit dans l'Ode à leurs Sérénissimes Majestés de la Grande-Bretagne :

O roi qui marches sans égal,
O reine qu'un nœud conjugal
Sous un si beau sort apparie

Prodiges d'amittés, de vertus et d'apras ! T. I. Seconde partie, p. 257.

A cette Anne dont les yeux
Sont tels que ceux de Marie. (1)

Attends, Grand roi, qu'Hyménée
En tes bras l'ait amenée
Elle est digne de ton choix,
Et puis sa couche féconde
Donnera bientôt des rois
A tous les peuples du monde.

ÉPIGRAMME. (2)

Rochelle vos enfants ont tort
De soutenir un si long siège,
La faim les travaille si fort
Qu'ils en sont plus secs que du liège ; (3)
Qu'ils se jettent aux pieds du roi,
Et je vous engage ma foi
Qu'ils trouveront la nappe mise,
Si leur rébellion finit
Ce bon prince veut que l'Eglise
Les engraisse de pain bénit.

(1) Des compliments à l'adresse de Marie de Médicis étaient tout particulièrement bien vus. Malherbe fait dire à la Sibylle Persique, dans les Stances qu'il composa pour les mêmes fêtes :

La France est hors de leur furie
Tant qu'elle aura pour aleyons
L'heur et la vertu de Marie.

Œuvres de François de Malherbe, Stances.

(2) Cette épigramme date de la même époque que les Stances au Roi et la Plainte de Cléon.

(3) Il n'y a pas ici d'exagération poétique, il suffit de se rappeler ce passage du « Récit de Richelieu » : On trouva la ville toute pleine de morts, dans les chambres, dans les maisons, et dans les rues et places publiques, la faiblesse de ceux qui restaient étant venue à tel point, et le nombre de ceux qui mouraient étant si grand, qu'ils ne se pouvaient enterrer les uns les autres, et laissaient leurs morts gisant où ils avaient expiré, sans que pour cela l'infection en fut grande dans la ville, pour ce qu'ils étaient si atténués de jeûnes, qu'étant morts ils achevaient plutôt de se dessécher qu'ils ne pourrissaient.

ÉPIGRAMME. (1)

La France peut avec raison
Etre vaine de son théâtre,
Ce livre est sans comparaison
Et mon jugement l'idolâtre :
Miraculeux père des vers,
Racan, satisfais l'univers
Et publie une œuvre si belle,
C'est trop lui différer ce bien,
Que ta gloire ne craigne rien,
Balzac et Maynard sont pour elle.

ÉPIGRAMME.

Du Mas (2) que ta bergère est rare,
Qu'elle m'entretient doucement,
Et que la gloire lui prépare
Un célèbre applaudissement :
J'admire ta muse naissante
Il n'en est point de si puissante
A nous produire de beaux vers ;
Conçois hardiment l'espérance
De faire par tout l'univers
L'honneur du théâtre de France.

ÉPIGRAMME.

Le bon esprit n'est pas en lustre
Il sert de risée à nos jours

(1) Cette épigramme figure pour la première fois, avec quelques légères variantes, dans l'édition originale des « Bergeries » de Racan, 1625.

(2) S'agit-il de Du Mas qui a publié *Lydie*, fable champêtre 5 actes et prologue, imitée en partie de l'*Aminthe* du Torquato Tasso. Paris, Jean Millot 1600 in-8° de 9 ff. préf. 386 p. de 3 ff. n. chiff. On trouve un sonnet signé Du Mas, adressé à M. le Comte de Nançay, dans le *Recueil des plus beaux vers* de 1630. Les pièces liminaires de l'édition originale de Racan : « Les sept Psaumes de Messire Honorat de Bueil, » etc. à Paris, Toussaint du Bray. 1634, in-8° de 26 p. contiennent également un sonnet signé Du Mas.

Et l'ignorance est au rebours
Sous le dais et dans le balustre : (1)
Notre siècle est assez tortu, (2)
Le roi, pour lier la vertu,
A la rame d'une galère,
Ma satire l'eût mal traité,
Si je n'eusse éteint sa colère
En lui disant qu'il t'a porté.

ÉPIGRAMME.

Je ne puis deviner pourquoi
Les doctes reines du Parnasse
Ne m'ont pas montré comme à toi
L'art d'écrire de bonne grâce ;
Je les honore, je les sers,
Je dors sur les bords de leur onde,
Et pour rêver dans leurs déserts
Je vis loin des pompes du monde, (3)
Mon du Cros (4), tous nos écrivains
Ont cessé de faire les vains
Tant cet aveu les humilie,
Connais-le et n'emprunte plus rien
Des richesses de l'Italie
Ton esprit n'a que trop de bien.

(1) Balustre, petite colonne qu'on met sous des appuis pour faire des clôtures, d'après le Dictionnaire de Pierre Richelet. Boileau dit dans l'Art Poétique :

Là ce balcon s'enferme en un balustre d'or. Art Poët. Ch. I.

Var. : Et dans un lit à balustre,

(2)

Var. : Balzac, cet âge brutal
Et d'un si mauvais métal
Qu'il n'en fut jamais de pire,
Et s'il ne l'avait porté
Je t'apprends que ma satire
L'aurait rudement traité.

(Lettre biog. sur François

de Maynard par M. de Labouisse-Rochefort).

(3) Maynard se plaint dans ce vers d'être relégué dans son Présidial d'Aurillac et pour ainsi dire exilé de la Cour.

(4) Du Cros a publié, la Philis de Scire, traduit de l'italien 5 actes et prologue en vers. Paris. Ant. de Sommaville 1630 in-8. Cette pièce a été entièrement refaite dans « Les Diverses poésies du sieur Du Cros ». Paris. Auguste Courbé 1647 in-4° de 4 ff et 152 p.

ÉPIGRAMME.

Muses, se faut-il étonner
Si l'infortune m'accompagne ?
Votre fabuleuse montagne
N'a que des feuilles à donner ;
Cette nécessité m'irrite,
Elle ôte l'espoir au mérite,
Et lui fait baisser le menton,
Adieu, je veux d'autres maîtresses,
Qu'on fonde toutes vos promesses
On n'en saurait faire un teston. (1)

ÉPIGRAMME.

Maillet (2), qui jamais ne débite
Que des sottises dans ses vers,
A promis à son faux mérite
Tous les lauriers de l'Univers :
Ce brutal, moins homme que bête,
Dit que pour en couvrir sa tête,
Il fait des efforts plus qu'humains ;
Apollon, son audace est grande,
Songe à conserver ta guirlande
Et l'empoigne avec les deux mains.

(1) Le teston était une monnaie d'argent, de la valeur de 15 sols, qui datait du règne de Louis XII en 1498, et dont le cours légal fut aboli par Henri III en 1575. Ce nom de teston lui venait de ce qu'au revers était représentée la tête du roi.

(2) Maynard, ancien Secrétaire des commandements et de la musique de Marguerite de Valois, devait bien connaître ce Maillet puisque Saint-Amant dit en parlant de ce rimailleur dans le « Poète crotté » :

Après avoir été vingt ans
Un des plus parfaits sots du temps,
Et s'être vu, par son mérite,
Fol de la reine Marguerite,
Qui l'estimait, Dieu sait combien !
C'est-à-dire autant comme rien.

T. I. p. 212. Ed. Livet.

Marc de Maillet, poète au-dessous du médiocre, pauvre et orgueilleux, servit de cible non seulement à Maynard et à Saint-Amant, mais aussi à Théophile, au chevalier de Cailly et à bien d'autres.

ÉPIGRAMME. (1)

Je n'eus jamais le courage assez haut
Pour défier l'ire (2) de la fortune,
En m'exposant des premiers à l'assaut
D'un bastion, ou d'une demi-lune :
Pour qui les veut, soient les sanglants hasards,
Puisqu'aussi bien la valeur des Césars
A mes efforts n'est pas chose imitable :
Le plus grand but où visent mes désirs,
Est de pouvoir tuer mes déplaisirs
La main au verre et les pieds sous la table.

ÉPIGRAMME.

Docteur de qui le nez est couvert de rubis, (3)
Et de qui l'ignorance à nulle autre est seconde,
Ne cherchez plus la Grèce en la carte du monde
Puisqu'il plaît à la soupe elle est sur vos habits.

BALLET.

Pour un maistre de camp à une princesse.

Que ma vanité serait grande
Si vous mettiez dans quelque emploi
Les soldats à qui je commande
Pour le service de mon roi !
Mais, ô beauté pleine de charmes !

(1) Cette épigramme a été reproduite dans le Recueil de Barbin en 1692

(2) Ire pour colère s'employait couramment en poésie.

(3) Jean le Houx dit dans le « Nez du buveur » :

Beau nez, dont les rubis ont cousté mainte pippe
De vin blanc et claret.

Les Vaux-de-Vire de Jean le Houx, édition A. Gasté, Paris, 1865. I, VI, page 7.

Je crains que vous offrir mes armes
N'est pas un coup judicieux :
Qu'est-il besoin de gens de guerre
A qui d'un seul trait de ses yeux
Peut conquérir toute la terre ? (1)

POUR LE QUINOLA, (2) A UN BALLET.

Sans intéresser le dessein
Qui tient vos mœurs dans l'innocence,
Je pourrais baiser votre sein
Et prendre quelque autre licence :
Jeunes beautés, quand vos jaloux
Me verraient couché près de vous,
Vous n'en sauriez avoir de blâme ;
Vous étonnez-vous de cela ?
Puisque je suis le Quinola
Je passerais pour une dame.

POUR UN EMPYRIQUE. BALLET.

Ma Philis, je suis hydropique,
Et n'attends plus ma guérison
Des secrets que notre Empyrique
Dit être sans comparaison :
Le bruit qu'il s'est acquis en France
Me donnait beaucoup d'espérance

(1) Cette pointe, dans le genre précieux, ne paraîtra pas trop forte si l'on rappelle que Corneille, lui-même, dit dans les Horaces :

Que les pleurs d'une amante ont de puissants discours,
Et qu'un bel œil est fort avec un tel secours ! A. II. Sc. V.

et qu'il écrit encore dans Polyeucte :

Sur mes pareils, Néarque, un bel œil est bien fort. A. I. Sc. I.

(2) Nom donné au valet de cœur, carte principale du reversis ou reversis, jeu fort à la mode au XVII^e siècle, et où celui des joueurs qui fait le moins de levées, gagne la partie. Etymologie espagnole, Quinola, écuyer d'une dame.

D'en être puissamment traité :
Mais quoi qu'il fasse et quoi qu'il die,
Je ne puis ravoir ma santé
Qu'en vous baillant ma maladie.

ÉPIGRAMME, POUR UN BALLET DE FOUS.

Si tôt que je vous eus choisie
Pour régner sur mes volontés,
Je tombai dans la frénésie
Dont mes esprits sont agités :
Que le même accident arrive
A toute la bande captive
Que vous tenez en vos prisons,
Ce n'est pas ce que je désire,
Phillis, vous n'auriez plus d'empire
Que sur les Petites-Maisons.

ÉPIGRAMME, POUR LE MÊME. (1)

Ma folie agit nuit et jour,
La raison m'a tourné visage,
Mais pour le bien de mon amour
Je suis encore un peu trop sage ;
Que n'ai-je l'esprit égaré
Jusques à m'être figuré
Que ma bonne fortune est grande,
Et que je goûte avecque vous
Les contentements les plus doux
Que ma passion vous demande ?

ÉPIGRAMME.

Quitte ces froideurs obstinées,
Ce que ton visage a de beau
N'est qu'un présent que les années
Ont promis de faire au tombeau :

(1) Cette épigramme a été reproduite dans le Recueil de Barbin de 1692.

N'en déplaîse au goût de ta mère,
L'honneur, Jeanne, est une chimère (1)
Qu'on ne saurait toucher, ni voir ;
Sa cruauté n'est pas nouvelle,
Mais encore on n'a pu savoir
Si le monstre est mâle ou femelle.

ÉPIGRAMME.

Lise dans les eaux de ses yeux
.....

ÉPIGRAMME.

Qu'as-tu fait de la raison,
Lise, on te passe pour dupe,
Que mon pain me soit poison
Si je lève plus ta jupe ;
Qu'on ferait un beau roman
Des bêtises de l'amant
Dont tu chéris les offrandes,
Tous ses mérites sont faux
Et ses vertus les plus grandes
Ne valent pas mes défauts.

ÉPIGRAMME.

Ton amour est une aventure
Qu'il faut laisser à des valets,
Lise, je te rends ta peinture

(1) La Macette de Regnier dit de son côté :

Ces vieux coates d'honneur dont on repaît les dames
Ne sont que des appas pour les débiles âmes,
Qui, sans choix de raison, ont le cerveau perclus,
L'honneur est un vieux saintet que l'on ne chôme plus.

Et te demande mes poulets : (1)
L'amitié que je te porte
Ne peut souffrir tant elle est forte,
Qu'ils te flattent plus longuement ;
D'où vient que tu fais la rétive ?
Ah ! j'entre dans ton sentiment
Tu veux que Pasquin (2) t'en écrive.

ÉPIGRAMME.

Je te hais pire que la peste,
.....

ÉPIGRAMME.

Jeanne, ta mine et tes discours
Sont de pures coquetteries,
Et ta carcasse est tous les jours
Ou du Cours ou des Tuileries ;
Pourquoi te mets-tu dans l'éclat,
Ton dos est devenu montagne,
Et ta dent creuse et ton nez plat
Ont enchéri les gans d'Espagne ?
Sois plus modeste à l'avenir,



(1) Regnier écrit : De porter un poulet je n'ai la suffisance. Sat. III.

M. Viollet le Duc dit en note : Poulet, billet doux, lettre d'amour,

..... Ferre ad nuptam quæ mittit adulter.

Quæ mandat, norunt alii.

Juvénal. Sat. III.

On lit dans le « Glossaire bourguignon », au mot « poulô », que poulet en ce sens-là, n'a guère été en usage parmi nous que depuis 1610 jusqu'à 1670 tout au plus ; mais nous trouvons des exemples un peu plus anciens de ce mot, car on fait dire à Henri IV, en 1597, que Mademoiselle de Guise, sa nièce « aimait bien autant les poulets en papier qu'en fricassée. » Mémoires de Sully, part. II, p. 114. « Et alors on appelait porte-poulet, un entremetteur d'amour. Ibid. t. II, p. 248. »

(2) Pasquin. C'est une vieille statue dont il ne reste presque plus que le tronc ; mais l'on juge à la posture qu'il fallait que ce fût la statue d'un gladiateur. Elle est au coin du palais des Ursins, proche de la place Navone, et l'on a coutume d'y attacher les pièces satyriques qui se font à Rome. Remarques de Conrart sur la Rome ridicule de Saint-Amant. T. II. p. 247.

Ton amour te doit retenir,
Il est digne de révérence
On nous le figure si vieux,
Que tu peux avec apparence
Le mettre au rang de tes aïeux.

ÉPIGRAMME.

Marguerite fond toute en larmes
Et dit pis que pendre des cieus,
Depuis que nos séditieux
Ont parlé de poser les armes ;
Et vraiment ce n'est pas à tort,
Son ventre plat, son teint de mort,
Son cuir sec, et sa tête grise
Lui font voir assez clairement
Que sa beauté n'est plus de mise
Ailleurs que dans un régiment.

ÉPIGRAMME.

Que Lucrece eut grand tort de suivre
.....

ÉPIGRAMME.

Je confesse que Catherine
.....

ÉPIGRAMME.

Quand Jean vit que sa femme allait passer les bornes
Qu'un modeste devoir donnait à ses appas,
O Cupidon, dit-il, garantis-moi des cornes !
Mais j'ai beau t'en prier tu ne le feras pas.

ÉPIGRAMME.

Une humeur triste me domine,
Tout me fâche, tout me déplaît,
Et le soleil, beau comme il est,
Me semble avoir mauvaise mine,
Mon sort est plein de cruauté
Et passe pour la nouveauté
La plus étrange que l'on voie :
L'excès du chagrin a vaincu
Celui qui n'a jamais vécu
Que parmi les filles de joie.

ÉPIGRAMME.

S'il est vrai, belle Pasithée,
Que faute d'être visitée,
Vos soleils jadis si divins
Courent en poste aux Quinze-Vingts :
Que la pudicité s'en aille
Quand il lui plaira dans les Cieux,
Cette vertu n'est rien qui vaille
Puisqu'elle fait perdre les yeux.

ÉPIGRAMME.

Quintaine (1) de ces Paladins (2)

(1) Regnier dit : Lasse enfin de servir au peuple de Quintaine. Sat. XIII. Page 173. Quintaine était un terme de manège qui désignait un poteau solidement planté en terre, contre lequel les hommes d'armes s'exerçaient, à cheval, à courir avec la lance, ou, à pied, à lancer des dards. On désignait aussi sous le nom de Quintan, un mannequin monté sur un pivot, que le cavalier devait toucher à un point déterminé ; s'il manquait son coup, le quintan tournait sur lui-même et frappait le maladroit d'un coup de fouet ou de bâton qu'il tenait à la main.

(2) Les vieux romans de chevalerie donnaient le titre de paladin, primitivement attribué aux principaux seigneurs de la suite de Charlemagne, à tous les chevaliers courant le monde en quête d'aventures.

Qui n'ont que l'épée et la cape, (1)
Que faites-vous dans ces jardins ?
N'y chercheriez-vous point Priape ?

IMITATION D'UNE ÉPIGRAMME D'AUGUSTE. (2)

Hippolyte me dit tout haut
Que j'ai tort de l'avoir trompée,
Et que sans remise il me faut
Jouer des reins ou de l'épée ;
Où tournera ma volonté ?
Mon cœur est plein de lâcheté
Et qui me querelle m'étonne,
Mais aussi je serais marri (3)
De fouiller dans un corps pourri
Sus donc, (4) que la trompette sonne !

ÉPIGRAMME.

Des hommes à bonne cervelle.
.....

(1) D'après le Dictionnaire de Pierre Richelet, la cape est une sorte de vêtement qui sert aux femmes pour se couvrir la tête. Richelet ajoute : N'avoir que l'épée et la cape, c'est ne posséder que très peu de chose.

(2) Auguste, sic dans le Recueil de 1630.

(3) Marri, avait la signification de fâché et repentant, il s'employait également au masculin et au féminin, Saint-Amant dit :

Bien que Jeanne en soit marrie

Rondeau pour un jour des rois, 3^e Partie, T. I. p. 474.

La Fontaine écrit encore :

La dame de ces biens, quittant d'un œil marri

Livre VII, Fable X. La laitière et le pot au lait.

Marri avait le substantif marrisson, qu'emploie Saint-Amant :

Je n'ai regret qu'à ces orgues,

Qui depuis leur marrisson

N'ont en aucune façon

Montré leur joyeuse morgue. T. II. L'Albion, p. 454.

(4) Sus donc, interjection du vieux français, à laquelle équivaudrait aujourd'hui : Eh bien donc.

ÉPITAPHE. (1)

Ci-gît Alix, qui par deux laquais basques
Fut débauchée en l'avril de ses jours ;
De peur du hâle elle portait deux masques,
L'un de peinture, et l'autre de velours.

ÉPITAPHE.

Ci-gît qui n'eut pas la puissance
De s'empêcher de trop manger,
Tant les défauts de la naissance
Sont malaisés à corriger :
Qu'un bel esprit gravât sa gloire
Dans les tableaux de la mémoire
Il ne le trouva jamais bon ;
Mais d'une façon plus moderne
Il voulut qu'avec du charbon
On l'inscrivit dans la taverne. (2)

(1) Cette épitaphe a été reproduite dans le Recueil de Barbin de 1692.

(2) Il ne peut être question dans cette épitaphe de 1630, ni de Faret ni de Saint-Amant, ce qui prouve que longtemps avant que Boileau ait écrit :

Ainsi, tel autrefois, qu'on vit avec Faret
Charbonner de ses vers les murs d'un cabaret. Art. Poétique.
une douce habitude des maîtres buveurs était de charbonner les murs de la taverne.

Au duc de Savoie.

ODE

PAR MONSIEUR DE MAYNARD.

Cette Ode qui figure à la table du *Recueil des plus beaux vers* de 1630, manque à un très grand nombre d'exemplaires, pour ne pas dire à tous les exemplaires, elle a été remplacée par un carton qui contient une pièce et deux sonnets signés du May, (seigneur de Saint-Aubin), et des stances non signées « Eloigné de ces lieux où mon inquiétude. »

Cette suppression a probablement été ordonnée en cours d'impression par Richelieu, car on ne retrouve pas cette ode dans l'édition postérieure de 1638-1642, pas même dans les *Œuvres de Maynard*, 1646, in-4^o.

Tout beau, vieux Tyran de Savoie,
Tu mets tes enfants dans la voie
Ou du servage ou du tombeau,
Et les excès de ta folie
S'en vont allumer un flambeau,
A brûler toute l'Italie.

L'aveugle fureur qui t'agite
Veut le désordre et sollicite
Toutes les pestes des Enfers ;
Je vois ton sort, il se découvre,
Tu dois passer chargé de fers
Dessous les fenêtres du Louvre.

C'est en vain que tes injustices
Cherchent l'ombre des artifices,
Mon roi n'en sera pas déçu ;

Ce prince, le soleil des princes
Sait que ton esprit est bossu
Plus que ton corps, ni tes provinces.

Je l'avoue, il est véritable,
Le cœur de ce Mars est traitable,
Mais quel autre est si généreux ?
Il se fâche qu'on le provoque,
Et tu sais bien qu'il est heureux
A briser tout ce qui le choque.

Mets bas l'insolence et les armes,
Et te laisse flatter aux charmes
D'une ferme tranquillité,
La douceur où je te convie
Est propre à la débilité
De tes peuples et de ta vie.

Tu connais que les destinées
Filent tes dernières journées
Et tu ne vomis que poison,
Cède sans bruit à la nature,
Et ne combats plus la raison
Sur le bord de ta sépulture.

Desprends-toi de cette espérance
Qui te dit que malgré la France
Tu pourras demeurer debout,
Ne souffre plus qu'elle t'abuse,
Notre grand monarque est partout
Aussi guerrier que devant Suze. (1)

(1) Le 11 mars 1629, Louis XIII force le Pas de Suze et Saint-Amant écrit « le Gobbin », sur l'ordre, dit-il, de Richelieu. Le 28 avril 1629, Louis XIII repasse les Alpes, et à la fin du mois de mai 1629, Richelieu va rejoindre le roi dans les Cévennes.

Voici le « Gobbin » de Saint-Amant :

Enfin le petit Rodomont
Se voit de nos armes la proie ;
Nous avons détruit le Piémont
Et rafflé toute la Savoie.
Ses ongles sont rognés si courts

Tes monts ont beau porter leurs faites
Près de l'air qui fait les tempêtes
Tous leurs abords nous sont connus,
Nous irons punir tes menées
Quand mêmes ils seraient chenus
De la neige de cent années.

Bien qu'ils soient pleins de précipices,
Et qu'on y souffre les malices
Des vents les plus séditieux,
Nous en faisons nos galeries,
Et leur glace plait à nos yeux
Comme les fleurs des Tuileries.

La couronne d'une victoire
Qui coûte peu, n'a point de gloire
Dont nos courages soient flattés,
Et l'honneur qui nous accompagne,
Nous empêche d'être arrêtés
Ni de fleuve, ni de montagne.

C'est l'Espagnol que tu consultes
Qui te pousse dans ces tumultes,
Ta fureur vient toute de lui :
Mais vois l'orage qui s'apprête,
Et prends garde que cet appui
Penche pour l'écraser la tête.

Qu'à la honte du beau secours
Et de l'Empire et de l'Espagne,
Ce roi des Alpes aujourd'hui
Ne possède aucune montagne
Que celle qu'il porte sur lui.

A voir sa gibbe, on le prendrait
Pour un avorton d'Encelade,
Qui, mettant mont sur mont, voudrait
Présenter aux cieus l'escalade.
Mais, en l'état de pauvreté
Où l'a réduit sa vanité,

Ce tigre a des fraudes sans nombre,
Ceux qu'il a couverts de son ombre
A la fin il les a trahis,
Et quelque secours qu'il l'envoie
Il ne regarde tes pays
Que comme sa future proie.

Il est grand, sa puissance est forte,
Et les divers sceptres qu'il porte
Font bien loin révéler ses lois,
Mais sera-t-il ce qu'il veut être
Tant que l'Europe aura des rois
Dont il ne sera pas le maître ?

L'ambition qui le dévore
Lui persuade que l'Aurore
Est voisine de l'Occident,
Il court les terres et les ondes,
Et son désir le plus ardent
Est de chercher de nouveaux mondes.

Mais où que son orgueil aspire,
Ce n'est pas contre cet empire
Qu'il lui faut tourner ses efforts,
S'il ose en menacer les calmes
Le Tage verra tous ses bords
Pleins de nos lys, et de nos palmes.

Qui change sa fête en vigile,
Sous ce tertre de chair et d'os
On dirait d'un gueux qui fait gile
La besace dessus le dos.

Il s'est retiré dans un val
Avec une mesquine troupe,
Qui soit à pied, soit à cheval,
A toujours le malheur en croupe.
Cependant son reste d'orgueil
N'est pas mis encore au cercueil,
Quelques discours qu'on en fagotte,
Soldats, il faut s'en défier ;
Je pense qu'il porte la hotte
Afin de se fortifier.

A quelque fortune qu'il monte
Nous le mettrons avecque honte
Au rang des petits potentats,
Et d'abord il nous est facile
De retrancher de ses états
Milan, Naples et la Sicile.

Où que notre valeur se montre
Peut-elle faire de rencontre
Qui ne soit conforme à nos vœux,
A cette heure que la Discorde
Dans ses effroyables cheveux
N'a plus de serpent qui nous morde ?

La France n'est plus divisée,
Sa frénésie est apaisée,
Ses mutins sont tous renversés,
Aucun trouble ne l'importune,
Et ses voisins sont insensés
S'ils ne respectent sa fortune.

Ce monstre fait en limaçon,
Dont l'audace n'eut point de bornes,
D'une ridicule façon
Veut encore montrer les cornes.
Il rampe, il bave de dépit,
Il s'allonge et se racroupit,
Traîne sa voûte, s'évertue,
Et, comme il est fier et rusé,
Sous nos pieds fera la tortue
Jusqu'à ce qu'il soit écrasé.

Pour défendre son peu de bien
Contre le grand sire des Gaules,
Ainsi qu'un chat devant un chien,
Il bouffe et hausse les épaules.
Depuis plus de septante hivers,
Il aspirait à l'univers,
Autrement la ronde machine ;
Mais il montre à tous les humains
Que, pour l'avoir dessus l'échine,
On ne l'a pas entre les mains.

Les fortes murailles des villes
D'où sortaient nos rages civiles
Sont ouvertes de toutes parts, (1)
Et l'on trouve à peine les marques
De ce grand nombre de remparts
Elevés contre nos monarques.

Louis a tout l'heur qu'il désire,
Le Ciel ne cesse de lui rire,
Il en est chèrement aimé,
Et les Dieux seraient en colère
Si les Destins avaient formé
Une loi qui pût lui déplaire.

Où qu'il marche, tout lui fait place,
Ses lauriers naissent dans la glace
Des plus incommodes hivers :

(1) Le 28 juin 1629, Louis XIII donne à Alais l'édit de grâce, reprend le 26 juillet la route de Paris, et le 20 août Richelieu se rend à Montauban, pour s'assurer par lui-même de la démolition des murailles de cette seconde capitale du protestantisme. Le Cardinal est de retour à la cour le 14 septembre 1629.

Enfant d'Esopé malheureux,
Voilà que c'est que de la gloire,
Voilà comme un sort rigoureux
Change notre fable en histoire ;
La montagne accouche d'un rat,
Vous écumerez en verrat
D'être en butte aux traits que je tire.
Farce, tirons donc le rideau ;
Des bosses il ne faut pas rire :
Chacun portera son fardeau.

Nous en pourrions faire enrager
Le double sommet du Parnasse,
Même j'y vois plus d'un danger,
Et Cybèle nous en menace.
Son char, où deux nobles lions
L'un à l'autre nous allions,
S'est attelé de dromadaires ;
Elle route en globe dessus,
Et de cailloux orbiculaires
Fronde déjà pour les bossus.

Au vent dont sa barque est poussée
La conquête de l'Univers
Doit faire toute sa pensée.

Grand homme, le plus grand des hommes,
Et sans qui l'Etat où nous sommes
Se verrait encore affligé,
Richelieu, butte à cette guerre (1)
Ton esprit est trop peu chargé
S'il ne soutient toute la terre.

(1) Le 21 novembre 1629, Richelieu part de Paris avec la Commission de Lieutenant-Général des Armées du Roi en Piémont, ayant sous ses ordres directs les maréchaux de Créqui, de Schomberg et de la Force. C'est donc en décembre 1629 ou janvier 1630 que Maynard a écrit cette pièce, puisqu'il n'y a aucune allusion aux événements de la guerre qui allait commencer.

La mort de Charles-Emmanuel, qui portait depuis cinquante ans, 1580-1630, la couronne ducale de Savoie et de Piémont, arrivée le 25 juillet 1630, explique d'autant plus facilement que Richelieu ait voulu faire disparaître l'Ode de Maynard et le Gobbin de Saint-Amant, que le cardinal espérait attirer dans l'alliance française le nouveau duc Victor-Amédée, marié avec Christine de France, fille de Henri IV et sœur de Louis XIII.

Pièces nouvelles de Monsieur de Maynard. Tolose.

1638 in-16.

ÉPIGRAMME.

Tu penses avoir raffiné
L'art d'écrire de bonne grâce,
Et prétends être couronné
Du plus beau laurier du Parnasse,

Défais-toi de ta vanité,
Prends des sentiments légitimes,
Euterpe est une Délite
Qui ne veut point de tes victimes.

Le Dieu qui montre aux yeux de tous
Ce que la Coquette demande,
Robin ne garde plus nos chous
Que pour t'en faire une guirlande.

ÉPIGRAMME.

Pierre estime qu'il aurait tort
D'appréhender la sépulture,
Et que son livre est assez fort
Pour vivre autant que la nature :
Il dit qu'on n'admire que lui
Et que ses vers sont aujourd'hui
Les plus doux que la France lise,
Je pense que le confiseur
Dont ils couvrent la marchandise
Leur a donné cette douceur,

Nouveau recueil de divers rondeaux. Paris, 1650.

RONDEAU IX. (1)

Sur la mort d'un favori.

Il est passé, il a plié bagage,
Ce favori, dont c'est bien grand dommage (2)
Pour sa maison ; c'est comme je l'entends,
Car pour autrui maints hommes sont contents,
En bonne foi de n'en voir que l'image.
Sous sa faveur s'enrichit son lignage
Par les grands dons et par le mariage ; (3)
Ma's aujourd'hui ce n'en est plus le temps,

Il est passé.

Or parlons-en sans crainte d'être en cage,
Il est en plomb, l'éminent personnage
Qui de nos maux a ri plus de vingt ans,
Le Roi de Bronze (4) en eut le passe-temps,
Quand sur le pont à tout son attelage

Il est passé.

(1) Ce rondeau non signé, dirigé contre Richelieu, a été donné comme inédit par M. de Labouisse-Rochefort, dans ses lettres biographiques sur Maynard (1846).

(2) Variante : Le Cardinal dont c'est moult grand dommage.

(3) Variante : Il fut soigneux d'enrichir son lignage
Par dons, par vols, par fraude et mariage.

Ces deux variantes se trouvent dans « le Tableau de la vie et du gouvernement de Messieurs les cardinaux Richelieu et Mazarin et de Monsieur Colbert représenté en diverses satyres et poésies ingénieuses avec un recueil d'épigrammes sur la vie et la mort de Monsieur Fouquet et sur diverses choses qui se sont passées à Paris en ce temps-là. » A Cologne, chez Pierre Marteau, 1693 in-12.

(4) La statue de Henri IV sur le Pont-Neuf.

Ægidii Menagii Miscellanea, Parisiis, 1652, in-4°.

A Monsieur Ménage.

SONNET. (1)

Quels honneurs éclatants (2) n'as-tu point mérités ?
Tu n'es qu'aux premiers jours (3) où l'homme est vraiment
homme,
Et déjà ton esprit a toutes les clartés
Des fameux (4) écrivains d'Athènes et de Rome.

Apollon me l'a dit, tu seras sans pareil
En l'art qui nous apprend tant d'illustres mensonges,
Il n'est point de savant dont le profond sommeil
Sur la double Montagne ait fait de si beaux songes. (5)

Ménage, (6) si tu vis autant que j'ai vécu,
Tu verras à tes pieds le critique vaincu
Applaudir à ta muse éloquente et fertile ;

Et le siècle présent, et tous ceux qui naîtront
Ne se pourront lasser (7) d'admirer sur ton front
La couronne d'Homère et celle de Virgile.

M. Maynard, Président d'Aurillac.

(1) Ce sonnet a été donné comme inédit par M. Prosper Blanchemain dans son édition des « Poésies diverses de François de Maynard non recueillies dans le volume de ses Œuvres publiées en 1646. »

(2) Var. : Cher ami.

(3) Var. : Tu n'as pas atteint l'âge.

(4) Var. : Des premiers.

(5) Var. : Sur la fameuse roche ait fait de plus beaux songes.

(6) Var. : Timanthe.

(7) Var. : Ne seront jamais las.

**Recueil de poésies chrestiennes et diverses, dédié à
Monseigneur le prince de Conty par M. de la
Fontaine. Paris, Pierre le Petit, 1671, 3 vol. in-12.**

SONNET. (1)

La vie est un grand bien, mais ce bien me tourmente,
Ma vieillesse (2) m'accable, et je crains de guérir :
O que j'ai de plaisir quand ma faiblesse augmente
Puisqu'elle m'avertit qu'il est temps de mourir.

Les maux que je ressens, et qui me font la guerre,
Depuis que ma jeunesse a terminé son cours,
M'ont si bien détaché des objets de la terre
Que je voudrais hâter la fuite de mes jours.

Quelque effroi que la mort porte sur son visage,
Je veux en l'affrontant montrer que mon courage
N'est pas un ennemi qu'elle puisse ébranler.

Mais que dis-je ennemi ? je suis amoureux d'elle,
Sans passer dans la tombe, on ne saurait aller
A la belle demeure où la foi nous appelle.

(1) Ce sonnet et le suivant ont été donnés comme inédits par M. Prosper Blanchemain dans son édition des « Poésies diverses de Maynard non recueillies dans le volume de ses Œuvres publiées en 1646. »

(2) Cette expression confirme ce que rapporte Titon du Tillet que ces deux sonnets et le madrigal qui les suit, furent composés par Maynard quelques jours seulement avant sa mort. — Le Parnasse François, dédié au Roi, par M. Titon du Tillet, Commissaire Provincial des Guerres, ci-devant Capitaine de Dragons, et Maître-d'Hôtel de feu Madame la Dauphine, Mère du Roi. Paris, de l'imprimerie de Jean-Baptiste Coignard fils, Imprimeur du Roi. 1732, in-4.

SŒNNET.

Qu'on ne m'accuse point de redouter la mort :
La terreur qu'elle donne est juste et naturelle ;
Contre ce monstre affreux il n'est rien d'assez fort
Et le Sauveur du monde a tremblé devant elle. (1)

.....

Seigneur en ce moment qui doit borner mes jours
Que deviendrais-je, hélas ! si tu ne me secours ?
Dissipe les frayeurs qui naissent de mes crimes ;

Permetts-moi de prétendre à la gloire des cieus
Et la mort qui m'appelle au rang de ses victimes
Toute horrible qu'elle est sera belle à mes yeux.

MAIRIGAL.

Ne pense pas que cette douce vie
Ni que ce lieu si charmant et si beau
Dont ton humeur est puissamment ravie,
Puisse exempter ton corps d'entrer dans le tombeau :
Il faut partir, il faut quitter le monde :
Tous ses plaisirs ne sont que vanité,
Crois-moi, mon cher Tirsis, sa faveur est une onde,
Qui n'est jamais dans la tranquillité.

AU CARDINAL MAZARIN.

SŒNNET.

Héros, dont le génie étonne les humains,
Grand Jules, ta conduite à nulle autre seconde,
Fait bien voir que tu sors de ces fameux Romains,
Que la vertu rendit les arbitres du monde.

(1) Les quatre vers suivants manquent.

Sur leurs plus beaux exploits tu formes tes desseins
Et la vieille Italie en lauriers si féconde,
Semble avoir transporté sa fortune en tes mains,
Pour couronner Louis sur la terre et sur l'onde.

Mais quelque grand honneur que ce prince ait acquis,
Il ne s'arrête pas à ce qu'il a conquis,
Et tu portes sa gloire où son courage aspire.

Tu ne peux te borner, travaillant pour son bien,
Et tu veux que la France étende son empire
Aussi loin qu'autrefois Rome étendit le sien.

**Pièces qui se trouvent dans les Lettres biographiques
sur François de Maynard, par M. de Labouisse-
Rochefort, (Toulouse 1846), et qui n'ont pas été
reproduites par MM. Garriſſon et Blanchemain.**

LE QUATRAIN SUIVANT FIGURE A LA TÊTE D'UN DES CAHIERS
MANUSCRITS DU POÈTE :

Papier où ma plume ne range
Que des mots de soie ou de miel,
Prends des ailes et vole au Ciel
Dans les belles mains de mon ange.

A LA REINE ANNE. (1)

Reine que l'univers admire,
Beau feu dont mon prince est brûlé,
Ecoute ce que je vais te dire,
Apollon me l'a révélé :

(1) Les quatre premiers vers de ce sonnet ont paru dans l'édition de 1646, mais les dix derniers sont entièrement différents.

Le Mars qu'on attend que tu donnes
Aux peuples soumis à tes lois,
Doit faire trembler les couronnes
Sur la tête des plus grands rois.

Que d'espérances renversées !
Que de citadelles forcées !
Que de remparts ensevelis !

Anne, il sera plutôt le maître
De l'empire qui t'a vu naître
Que de celui des fleurs de lis. (1)

ÉPIGRAMME. (2)

Olympe, je n'ai point de paix,
Absent de vos beautés parfaites ;
Et je ne sais ce que je fais
Quand je ne sais ce que vous faites. (3)

INSCRIPTION GRAVÉE SUR UN ARBRE.

Adieu donc, arbres toujours verts,
Bien que la rigueur des hivers
Vous blesse de toute sa force,
Croissez et faites croître aussi
Ces chiffres qui, dans votre écorce,
Sont les témoins de mon souci.

(1) Il existe une seconde version de ce sonnet, mais Maynard n'en a écrit que deux vers :

Nos malheurs sont à leur fin,
La reine porte un dauphin.

(2) Cette petite pièce figure dans le manuscrit de Toulouse et elle a été insérée par Saint-Marc dans les poésies de Charleval comme étant de ce dernier.

(3) Variante du dernier vers :

Quand j'ignore ce que vous faites.

ÉPIGRAMME.

Je la crois digne d'excuse,
Si parfois elle s'amuse
De parler de la vertu
Dont Platon fut revêtu ;
Car à bien compter son âge
Elle passe pour avoir.....
Avec ce grand personnage. (1)

ÉPITAPHE DE RICHELIEU FAITE VERS 1643.

Ci-git Armand, dont la noire fureur
Nous a privés de tant d'illustres têtes,
Et qui força la faim du laboureur
De ravir l'herbe à la gueule des bêtes.
Il a tout pris, il a tout renversé,
Et la pitié si douce à l'oppressé,
Dans son esprit n'est jamais descendue.
Sa violence a fait taire nos lois,
Et sans respect des princes et des rois,
Il a joué l'Europe et l'a perdue. (2)

RÉPONSE DE MAYNARD AUX « RIDICULES PASQUINADES DONT ON A
VOULU LE DÉCHIRER. »

Ta sanglante fureur d'écrire
N'a jamais eu d'original,
Elle enchérit sur la satire

(1) Variante des trois derniers vers donnée par Maynard dans une lettre à M. le baron de Fontès :

A bien calculer son âge
Sans doute, elle a combattu
Contre ce grand personnage.

(2) Le ton de cette épithaphe est bien différent de celui des Stances à Louis XIII et de l'Ode au duc de Savoie, aussi Baillet écrit-il : « C'est ainsi que la plupart des poètes ont souvent changé leurs vœux en imprécations suivant leurs intérêts, et qu'ils défont de leurs propres mains tous ces beaux Dieux qu'ils ont faits eux-mêmes, lorsqu'ils les voient hors d'état de satisfaire leurs passions. » — Jugements des savants sur les principaux ouvrages des auteurs, par Adrien Baillet, revus, corrigés et augmentés par M. de La Monnoye, de l'Académie Française. Paris, 1722. Tome V.

D'Arétin et de Juvénal.
Ta muse, fille du Cocyte,
Dans tous les vers qu'elle débite
Choque les fiers et les prudents.
Malheureux, calme ta furie
Et désarme ta raillerie
De ses ongles et de ses dents. (1)

SONNET A M. DE PRESSAC.

Tu dis que les faiseurs de vers
Sont des rêveurs mélancoliques
Que les maîtres de l'univers
Eloignent des charges publiques,

Et que notre grand potentat
M'eût honoré de son estime
Et mis dans le Conseil d'Etat
Sans l'amour que j'ai pour la rime,

Il est vrai, Pressac, j'ai failli
Et me repens d'avoir vieilli
Dans cette charmante folie,

J'aurais pourtant le revenu
D'un petit prince d'Italie
Si mon siècle m'eût bien connu.

ÉPIGRAMME.

Muses mes fidèles compagnes
Vos ébats sont ingénieux,
Mais l'art qu'on cherche en vos montagnes
N'est pas un art pécunieux.
Il faut, hélas ! que je vous quitte ;
L'or fait aujourd'hui le mérite

(1) Cette pièce est la première version de l'épigramme du recueil de 1646. « Ta sanglante façon d'écrire. »

Et donne l'honneur et le rang,
Votre amour m'est une disgrâce
Fondez tous les vers du Parnasse
Vous n'en sauriez tirer un blanc.

AUTRE VERSION DE L'ÉPIGRAMME : « Tu dis que je suis une dupe. »

Tu me plains et me veux apprendre
Des secrets qui me puissent rendre
Fort riche en deux ou trois hivers,
Pierre cherche ailleurs qui te croie,
Mon bien est de faire des vers
Et non de la fausse monnaie.

Pièces données comme inédites par M. Prosper Blanchemain dans son édition des « Poésies diverses de François de Maynard, non recueillies dans le volume des Œuvres publiées en 1646, provenant des Lettres biographiques de M. de Labouisse-Rochefort, et qui n'ont pas été reproduites par M. G. Garrisson.

ÉPIGRAMME.

France, ne dis plus que Louis
Soit le meilleur roi de la terre,
La triste paix dont tu jouis
Te fait tous les maux de la guerre,

Le diable enlève tes deniers,
Le soldat te mange et te pille,
Et tes héros sont prisonniers
Dans les cachots de la Bastille. (1)

(1) Ces héros prisonniers sont MM. de Bassompierre et de Cramail, Armand est le cardinal de Richelieu.

Armand qui n'aime rien que soi,
N'a pitié, prudence ni foi,
Et suffoque ceux qu'il embrasse ;

X. . . . fuit et n'espère plus rien ;
Nos maîtres ont l'âme si basse
Qu'ils n'osent être gens de bien.

ÉPIGRAMME.

Tu dis que je suis une dupe,
Bien qu'on m'estime ingénieux,
Et soutiens que l'art qui m'occupe
Ne fut jamais pécunieux.

Pierre, ma fortune est petite ;
Mais ne crois pas que je t'imité
Pour avoir un meilleur pourpoint.

Ma bure méprise ta soie,
J'aime les vers et ne veux point (1)
Faire de la fausse monnaie.

SUR BALZAC.

Ta parfaite éloquence a surpris tes rivaux,
La Cour ne cherche plus que tes fameux travaux,
Et malgré tes malheurs, l'Europe en est charmée ;
Quoi qu'on en puisse dire, on n'en peut dire assez,
Et je vois que ta plume ôte à la renommée
Tout ce qu'elle a d'amour pour les siècles passés.

(1) Variante : J'aime mieux faire six beaux vers
Que vingt sous de fausse monnaie.

QUATRAIN SUR LE TESTAMENT DU CARDINAL DE RICHELIEU.

Voici le testament d'Armand de Richelieu,
Que le siècle flatteur adora comme un Dieu. (1)
Je me trompe, lecteur, ce n'est que l'inventaire
Des larcins qu'il a faits durant son Ministère.

SUR L'ENVIE (fragment).

Elle trouble en vain ma vie ;
Mon cher ami, penses-tu
Que pour apaiser l'envie,
J'abandonne la vertu ?

ÉPIGRAMME COMPOSÉE VERS 1640.

Deux fourbes achevés qui règnent dans la guerre,
Deux rois dont la faiblesse étonne l'univers,
Un pape évaporé qui se pique de vers
Font nager dans le sang la moitié de la terre. (2)

SONNET.

Balzac, tes vers sont nonpareils, (3)
Mais s'il est vrai que tu désires
De te régler sur mes conseils
Ne fais plus de panégyres.

(4) Variante : Voici le testament d'Armand de Richelieu,
Monarque sans royaume et cardinal sans Dieu.

Ce quatrain a paru dans le « Tableau de la vie et du gouvernement de Messieurs les cardinaux Richelieu et Mazarin et de Monsieur Colbert représenté en diverses satyres et poésies ingénieuses avec un recueil d'épigrammes sur la vie et la mort de Monsieur Fouquet et sur diverses choses qui se sont passées à Paris en ce temps-là. » A Cologne, chez Pierre Marteau, 1693 in-12.

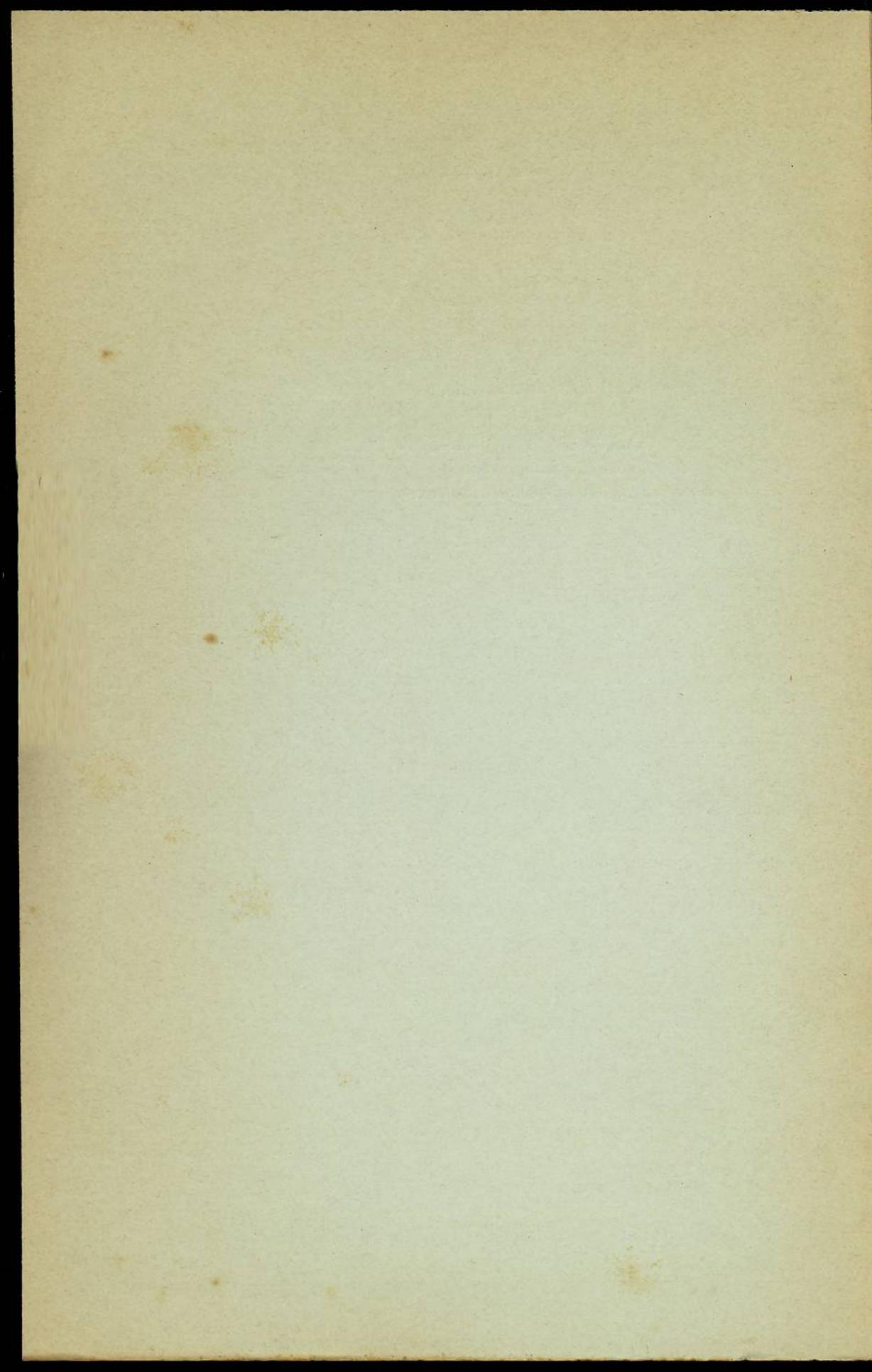
(2) Dans cette épigramme Maynard fait allusion à Louis XIII, roi de France 1610-1613, à Philippe IV, roi d'Espagne 1621-1665, au cardinal duc de Richelieu 1585-1642, ministre de Louis XIII, à Gaspard de Guzman comte-duc d'Olivarès, premier ministre du roi Philippe IV, sous le ministère duquel le Portugal se détacha de l'Espagne en 1640, et à Maffeo Barberini, né en 1568, qui, sous le nom de Urbain VIII, porta la tiare à triple couronne de 1623 à 1644.

(3) Il s'agit ici des vers latins que Balzac faisait fort beaux et de ses Panégyriques qu'on appelait alors des Panégyres.

Les Mécènes ont disparu,
Les héros sont devenus rares,
Et jamais siècle n'a paru
Si fertile en princes avarés.

Ne cherche qu'aux âges passés
Des noms dignes d'être encensés
Par ta muse forte et polie,

N'en déplaise à nos demi-dieux,
La vertu s'est ensevelie
Dans la tombe de leurs aïeux.



INDEX ALPHABÉTIQUE

A

Le marquis d'Ancre. 31, 39, 47, 62.
Anne d'Autriche. 16, 23, 24, 57, 89,
91, 116.
Le duc d'Anjou. 54, 56.
D'Aubigné, Agrippa et son fils. 31.
Auger Gaillard. 48.
M. Louis Arnould. 51.

B

Antoine de Baif. 78
Adrien Baillet. 118.
Jean-Louis de Balzac. 26, 27, 37,
48, 55, 58, 92, 93, 121, 122.
Le maréchal de Bassompierre. 120.
Barberini. 32.
Claude Barbin. 65, 68, 95, 97, 102.
Baltasar Baro. 20, 66.
F. Mathieu de Beauchastean, 31,
32, 62.
Isaac de Benserade. 27, 67, 68.
Le cardinal Gui de Bentivoglio. 21.
Jacqueline du Beuil. 49.
Blin de Sainmore. 68.
Nicolas Boileau-Despréaux. 29, 42,
93, 103.
François Le Metel de Bois-Robert.
19, 23, 27, 61, 64, 65, 67, 68.

Jacques-Bénigne Bossuet, 85.
Jean Bourdelot. 25.
Pierre Bourdelot. 25.
Gailharde de Boyer. 17.

C

Le Chevalier de Cailly. 94.
Le président de Caminade. 43.
Louis de Chabans, sieur du Maine.
15, 28, 40, 49, 63, 70.
Le baron de Chantal. 88.
Jean Chapelain. 20, 26, 37, 48, 58,
66.
Charles-Emmanuel. 49, 64, 65, 66,
110.
Le sieur de Charleval. 117.
Urbain Chevreau. 27, 67.
L'abbé de Choisy. 55.
Madame de Choisy. 11, 55.
Le comte de Clermont. 22, 60.
Jean-Baptiste Colbert. 112, 122.
Guillaume Colletet. 29, 45, 55, 62.
François Colomby. 13, 14.
Le prince de Conty. 27, 67, 114.
La princesse de Conty. 16, 61.
Valentin Conrart. 32, 99.
Pierre Corneille. 27, 28, 55, 67, 75,
76, 77, 83, 85, 87, 88, 96.
L'abbé Cotin. 27.

Le comte de Cramail. 120.
Le maréchal de Créqui. 110.
Du Cros 93.

D

Lord Denbigh. 79.
Jean Desmarets. 20, 66, 67.
Philippe Desportes. 12, 43.
Le conseiller Dubedat. 39.
Th. Ducroq. 10.

F.

Nicolas Faret. 103.
Le Flotte 11, 22, 25, 28, 29, 37, 38,
48, 54, 60.
Le baron de Fontès. 118.
Nicolas Fouquet. 112, 122.

G.

Claude Garnier. 46.
Gilbert Gaulmin. 40.
A. Germain. 86.
Antoine Godeau. 20, 50, 66.
Jean de Gombauld. 59.
Marin de Gomberville. 25.
Claude-Pierre Goujet. 46, 47.
François Guet. 26.

H.

Philippe Habert. 20, 66.
Henri IV. 41, 42, 44, 46, 47, 49, 37,
41, 64, 99.
Guy Hurault de l'Hospital. 11.
Pierre-André Hurault de l'Hospital. 41.

L.

M. de Labouisse-Rochefort. 11, 31,
32, 93, 112, 116, 120.
Frédéric Lachèvre. 50.
Jean de La Fontaine. 87, 102.

Le maréchal de la Force. 410.
M. de Laleu. 14.
F. de Laudun. 33, 40.
François Le Bailly. 35, 40, 53.
Le Pays du Plessis-Villeneuve. 45,
46.
Claude de l'Estoile. 19, 20, 64, 65,
66, 68.
Jean de Lingendes. 18, 19, 64,
65, 68.
Charles Livet. 43, 94.
Loménie de Brienne. 46.

M

Claude de Malleville. 20, 27, 66, 67.
François de Malherbe. 10, 12, 43, 44,
45, 17, 18, 19, 29, 40, 42, 49, 59,
63, 64, 68, 70, 73, 75, 83, 89, 91.
Claude Malingre. 45.
Marc de Maillet. 94.
Mareschal. 49, 64.
Marguerite de Valois. 12, 17, 22,
39, 40, 45, 46, 47, 50, 94.
Marie de Médicis. 25, 52, 91.
M. de Marmiesse. 48.
Michel de Marolles. 10, 23, 26.
Du Mas. 55, 92.
De Maucroy. 27, 67.
Du May. 19, 63, 104.
Le cardinal Mazurin. 23, 25, 26, 27,
61, 67, 112, 115.
Le duc de Montmorancy. 32, 113.
Gilles Ménage. 45, 26, 32, 113.
Le Père Ménéstrier. 58.
Louis Metzau. 79.
Claude Michel. 18, 29, 60.
De Monfuron. 19, 64, 65, 68.
De Montreuil. 27, 67.
Blaise de Montluc. 79.
Mâlemoiselle de Montpensier. 41.
Le comte de Moret. 19, 64.
Pierre Motin. 19, 64, 65, 67, 68.

N

Le comte de Nançay. 92.

Gabriel Naudé. 26.
Antoine de Nervèze. 23.
Le marquis de Noailles. 21

O

Gaston d'Orléans. 56, 84.
César Oudin. 16.

P

Paul Pellisson. 11, 12, 13, 15, 21,
23, 24, 26, 27, 28, 39, 43, 44, 45,
47, 58, 67, 83, 84.
M. Petit de Julleville. 59.
Petit de Jussy. 27, 67.
Du Périer. 27, 67.
Charles Perrault. 59.
Le cardinal du Perron. 31.
Jean de Peyrarède. 26
Germain Pilon. 42, 43.
De Pressac. 48, 119.

R

Honorat de Racan. 12, 13, 14, 15,
19, 20, 29, 42, 49, 50, 51, 59, 62,
64.
Jean Racine. 76, 78, 80, 81, 86, 83.
Mathurin Regnier. 12, 13, 59, 75,
78, 88, 98, 99, 101.
Théophraste Renaudot. 23.
Pierre Richelet. 58, 72, 93, 102.
Le cardinal de Richelieu. 49, 20,
21, 23, 30, 66, 75, 77, 79, 81, 87,
88, 91, 104, 105, 109, 110, 112, 118,
122
Simon Rigaud. 18, 60.
Pierre de Ronsard. 43, 31, 42, 47,
49, 62.
De Rosset. 16, 63, 68.

S

Marc-Antoine de Saint-Amant. 13,
81, 88, 90, 94, 99, 102, 163, 165, 110.
M. Sainte-Beuve. 29, 30.
Le Chevalier de Saint-Julien. 42.
Jean-François Sarrazin. 27, 67.
Claude de Saumaze. 43.
Paul Scarron. 25, 29, 61, 62.
Le maréchal de Schomberg. 81
Georges de Sourdery. 27, 55, 67, 77.
Jean Segrais. 41.
Pierre Segurier. 25, 26, 61.
Charles de Sercy. 27, 31, 46, 67.
Jean Sirmond. 55.
M. de Soleinne. 34.

T

Tallemant des Réaux. 15.
P. Tausianus. 26.
Jean Tiriote. 79.
Titon du Tillet. 114.
Touvent, Charles de Pyard, sieur
d'Infrainville et de. 13, 14, 19, 42,
64, 65, 68.
Tristan l'Hermites. 29, 61, 62.

U

Urbain VIII. 21, 122.
Honoré d'Urfé. 18.

V.

Théophile de Viau. 43, 94.
Victor-Amédée. 110.
Vignier. 27, 67.
François Villon. 68.
Viолlet le Duc. 13, 75, 90.

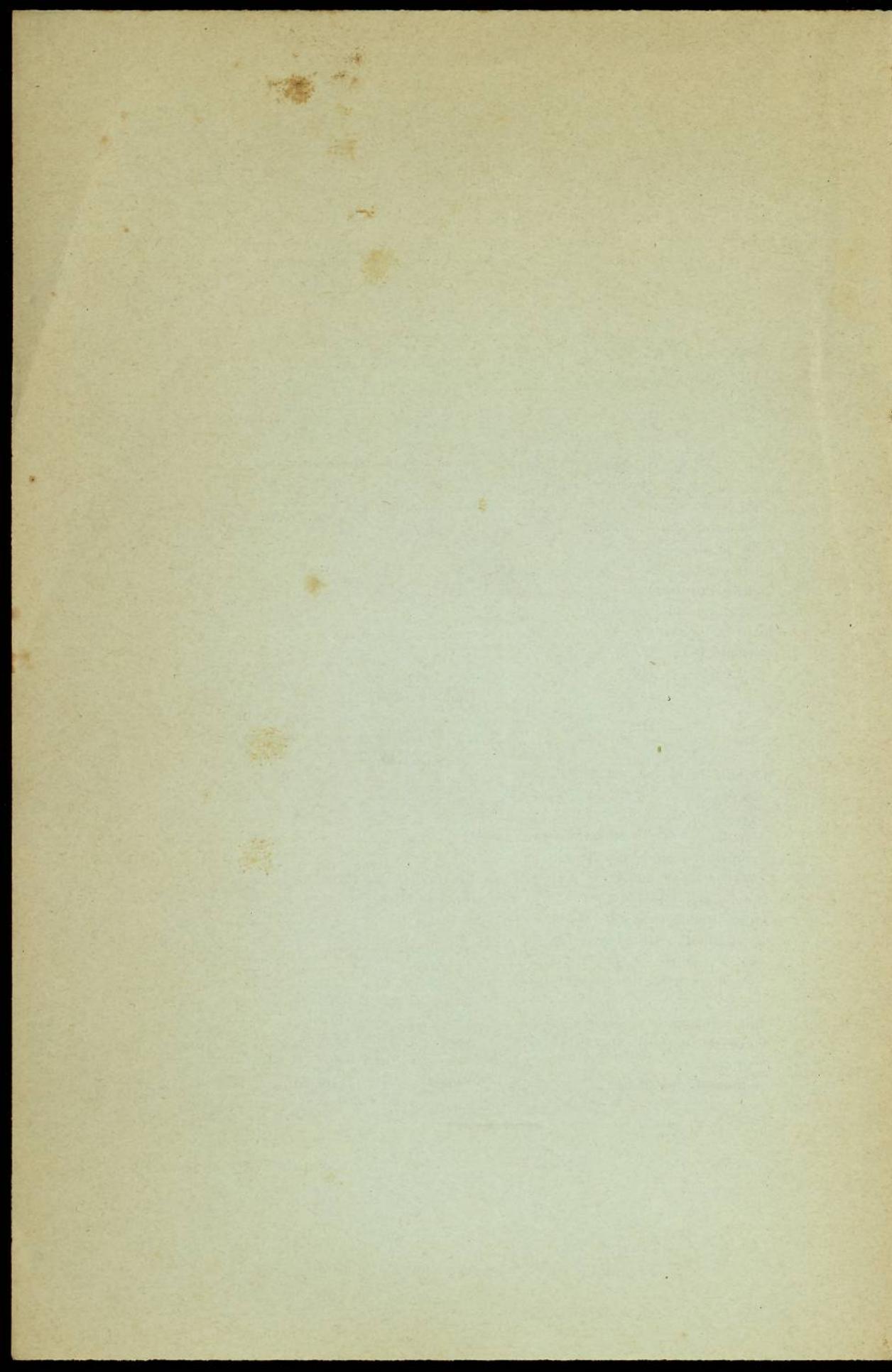


TABLE DES MATIÈRES



| | |
|----------------------------------------------------------------------|----|
| Deux homonymes du XVII ^{ème} siècle..... | 9 |
| Bibliographie de François de Maynard..... | 60 |
| Pièces omises dans l'édition donnée par M. Gaston Garrisson. | 69 |

A.

| | |
|--------------------------------------------|-----|
| 1. Adieu donc, arbres toujours verts | 117 |
| 2. Antoine feint d'être malade..... | 74 |

B.

| | |
|-------------------------------------------|-----|
| 3. Ealzac, tes vers sont non pareils..... | 122 |
|-------------------------------------------|-----|

C.

| | |
|----------------------------------------------------|-----|
| 4 Ce funeste sépulcre enserre..... | 74 |
| 5. Ce pouvoir infini par qui tout se gouverne..... | 71 |
| 6. Ci-git Alix, qui par deux laquais basques..... | 102 |
| 7. Ci-git Armand, dont la noire fureur..... | 118 |
| 8. Ci-git qui faisait le mauvais..... | 72 |
| 9. Ci-git qui n'eut pas la puissance..... | 103 |

D.

| | |
|---------------------------------------------------------------|-----|
| 10. Depuis que j'ai vu les merveilles | 70 |
| 11. Des hommes à bonne cervelle | 102 |
| 12. Deux fourbes achevés qui règnent dans la guerre | 122 |
| 13. Docteur de qui le nez est couvert de rubis | 95 |
| 14. Du Mas que ta bergère est rare | 92 |
| 15. Durant le jour, Lise n'a point | 72 |

E.

| | |
|-------------------------------------------|-----|
| 16. Elle trouble en vain ma vie | 122 |
|-------------------------------------------|-----|

F.

| | |
|---------------------------------------------|-----|
| 17. France, ne dis plus que Louis | 120 |
|---------------------------------------------|-----|

H.

| | |
|-----------------------------------------------------|-----|
| 18. Héros dont le génie étonne les humains. | 115 |
| 19. Hippolyte me dit tout haut | 102 |
| 20. Huguenots, l'écume des hommes | 84 |

I.

| | |
|-----------------------------------------------------------|-----|
| 21. Ici repose en paix, Pierre, dont la hauteur | 74 |
| 22. Il est passé, il a plié bagage | 112 |

J.

| | |
|-----------------------------------------------|----|
| 23. Jeanne, ta mine et tes discours | 99 |
| 24. Jean, tant que vous avez permis. | 72 |

| | |
|------------------------------------------------|-----|
| 25. Je confesse que Catherine..... | 100 |
| 26. Je la crois digne d'excuse..... | 118 |
| 27. Je ne puis deviner pourquoi..... | 93 |
| 28. Je n'eus jamais le courage assez haut..... | 95 |
| 29. Je te hais pire que la peste..... | 99 |

L.

| | |
|--------------------------------------------------------------|-----|
| 30. La France peut avec raison..... | 92 |
| 31. La vie est un grand bien, mais ce bien me tourmente..... | 114 |
| 32. Le bon esprit n'est pas en lustre..... | 92 |
| 33. Lise à qui mes désirs firent jadis hommage..... | 73 |
| 34. Lise dans les eaux de ses yeux..... | 98 |
| 35. Lise je vois que ta finesse..... | 73 |
| 36. Lise que le gain rend commune..... | 74 |
| 37. Louis, dont les palmes sans nombre..... | 75 |

M.

| | |
|------------------------------------------|-----|
| 38. Ma folie agit nuit et jour..... | 97 |
| 39. Maillet, qui jamais ne débite..... | 94 |
| 40. Ma Philis, je suis hydropique..... | 96 |
| 41. Marguerite fond toute en larmes..... | 100 |
| 42. Muses, mes fidèles compagnes..... | 119 |
| 43. Muses, se faut-il étonner..... | 94 |

N.

| | |
|-------------------------------------------|-----|
| 44. Ne pense pas que cette douce vie..... | 115 |
|-------------------------------------------|-----|

O.

| | |
|----------------------------------------|-----|
| 45. O grand frère de Minerve..... | 89 |
| 46. Olympe, je n'ai point de paix..... | 117 |

P.

| | |
|---------------------------------------------|-----|
| 47. Papier où ma plume ne range..... | 116 |
| 48. Philis vos beaux jours sont finis'..... | 71 |
| 49. Pierre estime qu'il aurait tort..... | 111 |

Q.

| | |
|-----------------------------------------------------------|-----|
| 50. Quand Jean vit que sa femme allait passer les bornes. | 100 |
| 51. Qu'as-tu fait de la raison..... | 98 |
| 52. Quels honneurs éclatants n'as-tu point mérités..... | 113 |
| 53. Que Lucrece eut grand tort de suivre..... | 100 |
| 54. Que ma vanité serait grande..... | 95 |
| 55. Que ton front est coupé de rides..... | 73 |
| 56. Quintaine de ces Paladins..... | 101 |
| 57. Quitte ces froideurs obstinées..... | 97 |
| 58. Qu'on ne m'accuse point de redouter la mort..... | 115 |

R.

| | |
|----------------------------------------|-----|
| 59. Reine que l'univers admire..... | 116 |
| 60. Rimeur à l'esprit de travers..... | 72 |
| 61. Rochelle vos enfants ont tort..... | 91 |

S.

| | |
|----------------------------------------|-----|
| 62. Sans intéresser le dessein..... | 96 |
| 63. S'il est vrai, belle Pasithée..... | 101 |
| 64. Sitôt que je vous eus choisie..... | 97 |

T.

| | |
|-----------------------------------------------------|-----|
| 65. Ta parfaite éloquence a surpris tes rivaux..... | 121 |
| 66. Ta sanglante fureur d'écrire..... | 118 |

| | |
|--------------------------------------------|-----|
| 67. Tes lèvres ont perdu leurs roses | 74 |
| 68. Ton amour est une aventure | 98 |
| 69. Tout beau, vieux tyran de Savoie | 104 |
| 70. Tu dis que je suis une dupe..... | 121 |
| 71. Tu dis que les faiseurs de vers. | 119 |
| 72. Tu me plains et me veux apprendre..... | 120 |
| 73. Tu penses avoir raffiné..... | 111 |
| 74. Tu veux qu'on t'aime constamment..... | 73 |

U.

| | |
|--------------------------------------|-----|
| 75. Une humeur triste me domine..... | 101 |
|--------------------------------------|-----|

V.

| | |
|---------------------------------------------------|-----|
| 76. Voici le testament d'Armand de Richelieu..... | 122 |
|---------------------------------------------------|-----|

| | |
|---------------------------------------------------------|------------|
| Index alphabétique des principaux noms cités.... | 125 |
|---------------------------------------------------------|------------|

FIN



Achevé d'imprimer
le dix juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf
par
JEAN GUILLAU,
rue des Lices, près la grand'poste
à Montauban.

